

## RAPPORT D'ÉVALUATION

Champ de formation Sciences humaines et  
sociales – Science politique – Patrimoine

Université Jean Monnet - Saint-Etienne

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Rapport publié le 14/10/2020



**Pour le Hcéres<sup>1</sup> :**

Nelly Dupin, Président par  
intérim, Secrétaire générale

**Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :**

Isabelle Pariente Butterlin,  
Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

## ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2019-2020 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 23 JUILLET 2019

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Sciences humaines et sociales – Science Politique – Patrimoine* et les fiches d'évaluation des formations qui le composent.

- Licence Géographie et aménagement
- Licence Histoire
- Licence Information-Communication
- Licence Sciences de l'éducation
- Licence Sociologie
- Licence professionnelle Intervention sociale : accompagnement social
- Master Etudes européennes et internationales
- Master Gestion de l'environnement
- Master Géomatique
- Master Histoire, civilisations, patrimoine
- Master Histoire
- Master Information, communication
- Master Intervention et développement social
- Master Science politique
- Master Sciences de l'éducation
- Master Sociologie
- Master Ville et environnements urbains
- Master Métiers de l'enseignement et de la formation : Premier degré
- Master Métiers de l'enseignement et de la formation : Second degré
- Master Métiers de l'enseignement et de la formation : Encadrement éducatif
- Master Métiers de l'enseignement et de la formation : Pratiques et ingénieries de la formation

## PRÉSENTATION

Le champ *Sciences humaines et sociales – Science politique – Patrimoine* (SHSSPP) de l'Université Jean-Monnet (UJM) de Saint-Etienne est l'un des quatre champs autour desquels l'établissement a choisi de structurer son offre de formation sur la période évaluée (2016-2020). Il est porté par plusieurs composantes de l'établissement : la Faculté des Sciences Humaines et Sociales, le Département d'Etudes politiques et Territoriales (DEPT) ainsi que, à titre secondaire, l'Institut d'Administration des Entreprises de Saint-Etienne, Telecom Saint-Etienne, la Faculté Arts-Lettres-Langues, la Faculté des Sciences et Techniques et la Faculté de Médecine. Il comprend ainsi :

- 5 mentions de licence dites « générales » : *Géographie et aménagement*, *Histoire*, *Information-Communication* (co-accréditée avec l'Université Lumière Lyon 2), *Sciences de l'éducation* et *Sociologie* ;
- 1 mention de licence professionnelle : *Intervention sociale : accompagnement social* ;
- 11 mentions de master dont plusieurs en co-accréditation avec un ou plusieurs établissements membres de la ComUE (Communauté d'universités et d'établissements) Université de Lyon : *Etudes européennes et internationales* (co-accréditée avec l'Ecole Normale Supérieure de Lyon), *Intervention et développement social* et *Sciences de l'éducation* (co-accréditées avec l'Université Lumière Lyon 2), *Géomatique*, *Science politique* et *Sociologie* (co-accréditées avec l'Université Lumière Lyon 2 et l'Ecole Normale Supérieure de Lyon), *Histoire* (co-accréditée avec l'Université Lumière Lyon 2, l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'Ecole Normale Supérieure de Lyon), *Gestion de l'environnement* (co-accréditée avec l'Université Lumière Lyon 2, l'Université Jean Moulin Lyon 3, l'Ecole Normale Supérieure de Lyon, l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne et l'Institut Mines-Telecom), *Information, communication* (co-accréditée avec l'Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques de Lyon, l'Université Claude Bernard Lyon 1, l'Université Lumière Lyon 2, l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'Ecole Normale Supérieure de Lyon) et *Ville et environnement urbains* (co-accréditée avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Etienne, l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon, l'Université Lumière Lyon 2, l'Université Jean Moulin Lyon 3, l'Ecole Normale Supérieure de Lyon et l'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat de Lyon) ;
- 4 mentions de masters MEEF toutes co-accréditées avec l'Université Claude Bernard Lyon 1, l'Université Lumière Lyon 2 et l'Université Jean Moulin Lyon 3 : *Premier degré*, *Second degré*, *Encadrement éducatif* et *Pratiques et ingénierie de la formation* (PIF).

Les deux Ecoles Doctorales *Sciences sociales* et *Education, Psychologie, Information et Communication*, portées par la ComUE Université de Lyon et opérées localement par l'établissement font également partie de ce champ.

Le champ SHSSPP accueille en 2018-2019, 1.900 étudiants, soit 9 % de l'effectif global de l'Université, largement réparti entre les deux premiers cycles, le niveau Doctorat ne représentant que 2 % de l'ensemble de l'effectif.

Au niveau recherche, le champ est adossé à une Equipe d'accueil (EA) *Education, Culture, Politique* (ECP) et cinq Unités Mixtes de Recherche (UMR) : *Centre Max Weber* (CMW), *Environnement Ville Société* (EVS), *Histoire et Sources des Mondes Antiques* (HISOMA), *Laboratoire d'Etudes sur les Monothéismes* (LEM) et *Triangle : action, discours, pensée politique et économique*.

## AVIS GLOBAL

Les formations du champ *Sciences humaines et sociales – Science politique – Patrimoine* (SHSSPP) sont cohérentes et de qualité ; elles alternent formations classiques et formations originales et/ou professionnalisantes. Certaines sont rares et tiennent compte des spécificités du bassin d'emploi. Elles entretiennent des liens privilégiés avec les opportunités offertes par le bassin d'emploi dans lequel l'UJM est implantée : elles savent tirer parti de partenariats nombreux et construits avec les partenaires économiques et culturels du bassin d'emploi. Elles sont d'ailleurs attractives. Les formations sont clairement identifiées. Les informations délivrées aux étudiants sont claires. La progressivité des enseignements est manifeste, ainsi que l'attention à la formation continue. Les équipes manifestent un souci notable de l'aide à la réussite des étudiants – il serait d'ailleurs souhaitable que certaines soient renforcées car se trouvant dans l'obligation de recourir à des intervenants extérieurs, en particulier dans la licence professionnelle *Intervention sociale : accompagnement social* qui évolue en outre dans un environnement incertain. Les résultats des étudiants en L1 (première année de licence) demeurent assez faibles dans certaines formations. Le manque d'informations sur la réussite des étudiants ou leur devenir est un obstacle au retour réflexif que les formations pourraient à

cet égard faire sur elles-mêmes. En revanche, les résultats en L2 (deuxième année) et L3 (troisième année) sont bons, même si les liens avec la recherche pourraient être renforcés. Les conseils de perfectionnement ne sont pas systématiquement mis en place dans les formations du champ. Si les interactions avec le bassin d'emploi sont très construites, leur dimension internationale pourrait en revanche être renforcée car les mobilités étudiantes, en particulier sortantes, sont assez faibles. Les dispositifs d'aménagement pour les étudiants à besoins spécifiques devraient être systématisés et proposés dans toutes les formations.

## ANALYSE DÉTAILLÉE

### Finalité des formations

Le champ regroupe deux types de formations. D'une part des licences générales et des masters relevant strictement des sciences humaines et sociales (SHS) et préparant progressivement à l'enseignement à tous les niveaux, la recherche ou des emplois d'enseignants-chercheurs et d'autre part une licence professionnelle (*Intervention sociale : accompagnement social*). Si la structure des diplômes et la cohérence des enseignements semblent en accord avec les objectifs scientifiques et professionnels fixés, il convient de signaler que le master MEEF PIF se déroule sur un an, et ne propose qu'une seconde année de master, ce qui n'est pas réglementaire.

Toutes ces formations fournissent des livrets de l'étudiant ou des documents sur les espaces numériques de travail qui donnent des informations sur les objectifs et les exigences. L'ensemble est présenté de manière précise et détaillée. Tant en licence *Information-communication* qu'en master, les mentions précisent clairement les connaissances attendues et les compétences personnelles et professionnelles. En aucun cas, il n'existe d'incohérence flagrante entre les enseignements et les objectifs scientifiques et professionnels. En master *Géomatique*, toutefois, les contenus pédagogiques sont abordés de façon très succincte. En master *Ville et environnements urbains*, la clarté de la présentation est essentielle, cette dénomination étant peu familière aux employeurs et au monde universitaire.

La particularité des formations généralistes en SHS est d'avoir un premier semestre commun en première année : les étudiants choisissent leur spécialité en S2 (deuxième semestre). Ce tronc commun ne constitue pas à ce jour un portail (les formations ne précisent pas s'il y a une orientation à la fin du 1<sup>er</sup> semestre), mais constitue un socle commun important. Cette organisation contribue sans doute à produire des choix éclairés. La pluridisciplinarité est particulièrement notable en *Histoire*, *Information-Communication* et *Gestion de l'environnement*. En revanche, il manque des enseignements de droit en master *Intervention et développement social*, nécessaires pour des métiers clairement liés à la pratique juridique. Mais pour le reste, les formations reposent sur de solides connaissances professionnelles et scientifiques nationales et internationales.

La poursuite d'études et les débouchés professionnels sont généralement aussi, bien indiqués et en cohérence avec chaque formation. La poursuite d'études en master peut se faire sur le site de Saint-Étienne au sein d'un des masters inscrits dans la ComUE de Lyon.

Certaines formations présentent des finalités originales :

- l'enseignement de sociologie a une préférence épistémologique marquée pour la méthode des enquêtes dès la licence ;
- la licence professionnelle *Intervention sociale* a une finalité très pointue : la formation d'acteurs de l'économie sociale et solidaire ayant des compétences particulières en matière d'environnement et de développement durable ;
- la licence *Sciences de l'éducation* a une L3 spécialisée *Education-santé-prévention*, implantée à Roanne.

### Positionnement des formations dans l'environnement

L'établissement est un des quatre grands pôles universitaires de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Il s'inscrit dans un regroupement ambitieux, la ComUE Université de Lyon, labellisée IDEX en 2017. Il s'y distingue par son rôle de laboratoire naturel et pionnier grâce à la transdisciplinarité des cursus de formation proposés dans un environnement riche en partenariats.

L'UJM propose dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales des unités de formation classiques (*Sciences de l'éducation*, *Sociologie*, etc.) accueillant environ 4 000 étudiants. Ainsi, elle joue le rôle d'une

université de proximité et demeure attractive sur le plan régional, voire national. La licence professionnelle *Intervention sociale : accompagnement social*, se démarque par une présence importante des étudiants inscrits en formation continue. Les formations décrivent d'une manière globalement adéquate leur place dans leurs environnements scientifique et socioprofessionnel. Le master *Gestion de l'environnement* est unique au niveau national par son approche pluridisciplinaire ; la licence *Information-communication*, qui associe de façon originale les sciences de l'information et de la communication et l'informatique, se distingue également. D'autres sont remarquables par leur réputation nationale et leur inscription régionale ancienne (master *Histoire*).

Concernant les masters *MEEF*, l'analyse du positionnement peut faire craindre l'apparition d'une forme de redondance à terme préjudiciable à certaines mentions ou parcours, et ce d'autant plus que les dossiers d'autoévaluation ne s'emparent pas de cet aspect problématique. En effet, les quatre mentions de master sont proposées par chacune des quatre universités qui composent la ComUE, sans que l'articulation entre ces diverses branches soit toujours parfaitement lisible.

L'adossement à des laboratoires est toujours bien précisé et un déficit en la matière n'est jamais observable à partir des informations offertes. Quelques rapprochements sont présentés de façon formelle, sans beaucoup d'arguments, par exemple s'agissant de la sociologie, entre les différents sites et équipes. Dans le cas des mentions *MEEF*, l'adossement à la recherche se réduit parfois au rattachement de certains enseignants-chercheurs à des unités reconnues, mais sans qu'on puisse constater l'existence d'une réelle politique scientifique entre la formation et les laboratoires concernés.

Sauf exception, les formations du champ ont tissé de nombreux partenariats avec des associations et des structures institutionnelles. Les masters *Gestion de l'environnement* ou *Histoire, civilisations, patrimoine* ont su construire des liens forts. Il est regrettable que l'environnement socio-économique soit parfois insuffisamment décrit pour pouvoir exprimer un jugement clair et précis (licence *Information-Communication*, masters *Ville et environnements urbains, Sociologie*).

La dimension internationale est plus ou moins développée selon les formations : en licence *Information-communication* avec Weimar ou en master *Information, communication* avec Fribourg et Medelin, en *Histoire* avec des doubles diplomations – Fribourg, Turin. A l'inverse, elle reste étonnamment faible en master *Gestion de l'environnement*. La mobilité sortante des étudiants pourrait être développée. Si toutes les formations, ou presque, établissent des liens privilégiés avec des universités étrangères, globalement les mobilités sortantes sont faibles.

### Organisation pédagogique des formations

Les formations du champ SHSSPP disposent d'une structuration en parcours types qui varient en fonction des niveaux d'études (licence, licence professionnelle, master). Les formations se caractérisent par une offre diversifiée à la fois disciplinaire et pluridisciplinaire avec notamment des enseignements d'ouverture et des enseignements transversaux participant de la construction du projet de l'étudiant.

L'organisation pédagogique affiche une progressivité entre le L1 et le L3 pour la licence *Information - communication* et dans les masters entre le M1 et le M2, sauf exceptions (*cf. infra*). Toutes les formations offrent en effet le choix entre des parcours. Les licences (dont une professionnelle) proposent une spécialisation graduelle des niveaux L1-L2 à L3 (exception faite de la licence *Sociologie*, même si le manque d'informations rend difficile son appréciation), et elle favorisent une logique progressive et pluridisciplinaire. Dans l'ensemble, la première année est particulièrement bien construite : elle concilie exigences disciplinaires et ouvertures transversales, sans doute afin de favoriser les réorientations individuelles. Au niveau master, la structuration est clairement exposée pour les mentions *Géomatique, Intervention et développement social*. En revanche, quelques formations affiche une complexité qui interroge : les informations sont alors soit incomplètes, soit sans liens visibles entre M1 et M2 et entre parcours avec des incohérences internes qui peuvent prêter à confusion dans les mentions *Sociologie, Histoire, civilisations, patrimoine* ou encore *Gestion de l'environnement*. Concernant les masters *MEEF*, on se demande par ailleurs pourquoi une formation unique est déclinée sous plusieurs parcours au sein des différents sites de la Comue.

Les formations sont dispensées en présentiel avec un bon équilibre entre recherche et professionnalisation. Elles présentent une cohérence entre la structure d'enseignement, les objectifs professionnels et scientifiques. Cependant les masters *Gestion de l'environnement* et *Sociologie* affichent un manque de progressivité, d'organisation claire au niveau de la mutualisation ou de spécialisation des enseignements. On note aussi une faiblesse du tronc commun dans la mention *Intervention et développement social*.

La place accordée aux techniques numériques l'est surtout en tant qu'outil de communication (enseignants-étudiants ou entre parcours). Leur usage reste donc classique dans la plupart des formations (sauf au sein de la LP et de la licence *Histoire* où il semble inexistant) : Moodle, ENT, C2i et plateforme numérique de travail Claroline sont mis à disposition ainsi qu'un enseignement dédié aux TICE intégré dans les cursus. Dans le master *Géomatique* en revanche, le numérique est objet des enseignements et comprend la cartographie

incontournable de même que dans le master *Information, communication* où ces enseignements sont plus poussés. Des innovations pédagogiques apparaissent surtout en licence et master *Information, communication* (atelier de théâtre, constitution d'agences, travail en groupes de recherche...).

L'établissement a mis en place des modalités d'adaptation aux contraintes particulières des étudiants (même si on regrette l'absence, entre autres, d'un référent handicap dans les formations du champ SHSSPP), ainsi qu'une procédure de VAE (Validation des acquis de l'expérience) et de VAPP (Validation des acquis professionnels et personnels) efficace grâce à un service dédié.

Les formations de niveau licence accordent une part importante à la professionnalisation, à la fois à travers les enseignements des matières d'application axées autour du monde de l'entreprise, les plateformes numériques, les modules de pré-professionnalisation PPP (Projet personnel et professionnel), l'organisation de rencontres avec des professionnels, le développement de partenariats, les stages et la participation aux initiatives de l'établissement pour renforcer le lien entre les étudiants et le monde socioprofessionnel.

La professionnalisation se fait à travers des interventions de professionnels des secteurs concernés ainsi que par une démarche pédagogique propre à chaque mention, voire à chaque parcours (masters *Sociologie, Intervention et développement social, Géomatique*). La place accordée au stage renforce la dimension professionnelle et varie selon les mentions (masters *Gestion de l'environnement, Géomatique, Intervention et développement social*). Il n'y a qu'en master *Histoire, civilisations, patrimoine* que le stage de M2 soit optionnel, ce qui n'est pas conforme avec la réglementation nationale. Au niveau licence, la mention *Sociologie* se singularise toutefois par une absence de stage, qui semble résulter d'un choix de l'équipe pédagogique qui conçoit l'apprentissage par l'enquête comme un équivalent des stages. La maquette de la licence *Histoire* ne prévoit pas non plus l'organisation de stages bien qu'ils soient acceptés dans l'obtention de crédits libres.

D'autres dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle, voire à la création d'entreprise, existent au niveau de l'université : plateforme numérique d'insertion professionnelle (Career Center Job Teaser), accompagnement du service d'orientation, d'information et de documentation Cap Avenir ; existence du pôle Beelys (booster l'esprit d'entreprise à Lyon et Saint-Étienne). Le dispositif Étudiant Apprenti Professeur (EAP) est également proposé et apprécié des étudiants (on ne dispose toutefois pas de chiffres des étudiants en profitant).

A la formation initiale s'ajoute l'accès en formation continue et en reprise d'études, ainsi qu'en apprentissage pour les mentions *Géomatique* et *Information, communication*. Les aides à l'élaboration du projet professionnel sont le plus souvent prises en charge par les dispositifs centraux, mais la réflexion sur les certifications professionnelles n'est pas mentionnée dans les analyses (sauf pour le master *Histoire*).

L'articulation avec la recherche est variable. Elle est développée par les licences adossées à des unités de recherche. En effet, même si la recherche n'est pas en soi l'objectif des formations, elle y tient globalement sa place à la fois comme ressource pédagogique et comme potentialité dans la poursuite d'études. Elle peut prendre la forme de séminaires d'initiation à la recherche, d'enseignements dispensés par les enseignants-chercheurs de l'établissement, d'une invitation à participer aux activités des unités de recherche dont sont membres les enseignants-chercheurs, de sorties terrains dans le cas de la licence *Géographie et aménagement* ou d'un dossier d'initiation à la recherche au semestre 6.

L'international relève d'une politique générale et de belles ouvertures sont proposées dans une grande majorité des formations. Des partenariats bilatéraux sont développés ainsi que des bourses Erasmus ou du programme CREPUQ. La dimension internationale se traduit également par une offre de cours de langues (anglais), dont le volume horaire est souvent faible (15h de cours d'anglais pour le parcours *Prévention et gestion des altérations environnementales* du master *Gestion de l'environnement*). Les étudiants sont toutefois invités à passer des certifications en langue, notamment en anglais (niveaux B2 ou C1 de l'université de Cambridge) pour lesquelles un co-financement important est proposé à un choix d'étudiants. L'ouverture à l'international se concrétise enfin par l'accueil d'étudiants étrangers et professeurs invités (masters *Histoire, civilisations, patrimoine* et *Géomatique*) ; par des voyages d'études obligatoires (master *Ville et environnements urbains*). Elle reste peu présente pour les mentions de master *Sociologie* et *Gestion de l'environnement*.

L'ouverture à l'international paraît néanmoins donner lieu à peu de mobilité sortante au sein du champ SHSSPP et notamment de la licence *Géographie*, bien que les échanges tendent à se développer au sein de cette dernière et que l'enseignement d'une langue étrangère (anglais, chinois, arabe) soit proposé à chacun des six semestres. Elle est bien présente dans le master *Études européennes et internationales* ou dans le master *Science politique* qui dispose d'un vaste réseau de partenariats internationaux.

## Pilotage des formations

L'UJM n'a pas souhaité établir d'instances de coordination au niveau des champs.

Les équipes pédagogiques sont cohérentes avec l'offre de formation. Elles associent enseignants-chercheurs et professionnels. On regrette toutefois que la composition de l'équipe pédagogique ne soit fournie que pour deux des trois parcours du master *Histoire, civilisations, patrimoine*, et qu'en masters *Sociologie, Gestion de l'environnement, Intervention et développement social, Ville et environnements urbains*, on ignore la part des intervenants professionnels ou de leurs interventions. Le pilotage des formations est le plus souvent clairement exposé. Il est souvent composé de plusieurs niveaux liés à la pluralité des parcours et des sites de formation, ce qui permet la prise en compte de leurs spécificités.

Il est mentionné un conseil pédagogique avec participation de délégués des étudiants. La fréquence de ses réunions est variable en fonction des formations. Il n'est pas fait mention de délégués étudiants dans les conseils de département.

Toutes les formations ne disposent pas d'un conseil de perfectionnement. Des instances de ce type, dont la fréquence de réunion n'est que rarement précisée, sont mis en place pour les mentions de masters *Information, communication, Géomatique, Histoire*. La composition de ce conseil n'est malheureusement pas précisée en licence *Information-communication*. Au sein de la licence *Géographie et aménagement*, la mise en place d'un conseil de perfectionnement et de l'évaluation des formations et des enseignements est un objectif du contrat d'établissement, mais il n'est visiblement pas encore en place.

Au sein de la licence *Sociologie*, il n'y a pas de conseil de perfectionnement à proprement parler mais une « commission paritaire de régulation » qui se réunit deux fois par an. Il en va de même pour la licence *Sciences de l'éducation*. Le rôle des commissions paritaires est également à questionner, puisqu'elles ne semblent disposer que d'un rôle de proposition, et c'est le conseil de département, dont les étudiants ne font pas partie, qui décide.

On note également l'absence des représentants des étudiants pour la mention de master *Ville et environnements urbains*, tandis qu'ils sont représentés dans les conseils de parcours de la mention *Gestion de l'environnement*, et non - comme attendu par la réglementation - au niveau de la mention. Compte tenu de la complexité à gérer des mentions multisites et comprenant différents parcours, certains masters ont ainsi mis en place des comités de pilotage voire une commission mixte paritaire consultative, par exemple pour la mention *Ville et environnements urbains*. Dans les masters *Sociologie* et *Intervention et développement social*, le conseil de perfectionnement n'existe qu'au niveau des parcours.

Une procédure d'évaluation des enseignements par questionnaire est mise en place au niveau de l'université : elle est standardisée, proposée au début et en fin de cycle de formation et gérée par un service commun, qui transmet une synthèse des résultats aux responsables des formations. Elle n'est toutefois pas mise en œuvre de façon uniforme selon les formations. Au niveau master, elle n'est mise en œuvre que dans les mentions *Géomatique* et *Sociologie*. Pour la mention *Histoire*, il existe ces enquêtes diligentées par les services centraux de l'université et complétées par des rencontres avec les étudiants, qui ne sont donc pas anonymes. Il n'y a pas d'indications à ce propos concernant les autres mentions.

On notera que, dans le cadre de la démarche qualité à l'échelle de l'établissement, est envisagée la généralisation des conseils de perfectionnement et des évaluations des enseignements, pilotées par la Direction du Pilotage, Audit Interne et Qualité (DPAIQ).

En revanche, les modalités de contrôle des connaissances sont le plus souvent explicites et clairement communiquées aux étudiants. Au niveau de l'établissement, les règles et modalités décrites pour l'évaluation des étudiants sont les suivantes : contrôle continu, contrôle terminal, compensation, octroi des ECTS, sessions de rattrapage sanctionnées par un examen oral. Dans toutes les formations, les modalités d'évaluation des connaissances sont indiquées soit dans un livret de l'étudiant, soit dans l'Espace Numérique de Travail, ces informations étant disponibles dès le début de l'année.

Les dossiers ne donnent pas d'informations permettant de se prononcer sur le travail des jurys d'examen.

Un des enjeux pour l'établissement est de décliner l'ensemble de son offre de formation (formation initiale et continue) en compétences et blocs de compétences et de donner de la visibilité à l'offre pour toute personne souhaitant valider ses acquis ou souhaitant reprendre ses études. Cette déclinaison de l'offre de formation permettra de proposer des parcours personnalisés, et de mettre en place des pédagogies innovantes telles que des formations hybrides (présentiel et distanciel). La licence *Sociologie* a établi un guide de compétences pouvant être valorisées sur le CV. Il est fait référence au PPP en lien avec la SUIO (Service universitaire d'information et d'orientation) qui permet un suivi annuel du projet. La préparation et participation à un entretien professionnel sont prévues avec des professionnels. Des contacts semblent être pris avec les lycées pour orienter les néo-bacheliers. Pour les L2 et L3, le recrutement se fait majoritairement via la commission pédagogique. Au sein de la LP, une mise à niveau des étudiants admis en formation continue



intéressante est en place. Le comité s'interroge toutefois sur les critères d'admission retenus par les autres formations qui ne sont pas indiqués dans les dossiers, en particulier suite à la mise en place de Parcoursup.

Toutes les formations ont des enseignants référents. La densité des effectifs pose toutefois des difficultés à ce suivi individualisé. Les dispositifs mis en place ont ainsi été abandonnés au sein de la licence *Sociologie* faute de moyens humains pour en assurer le déroulé. Une place essentielle est accordée à la méthodologie en première année.

L'information sur le supplément de diplôme n'est pas non plus disponible pour l'ensemble du champ à l'exception du parcours *Prévention et gestion des altérations environnementales* du master *Gestion de l'environnement*.

### Résultats constatés dans les formations

L'évolution des effectifs traduit l'attractivité des formations. Le recrutement est stable ou en hausse, élevé au niveau national pour *Gestion de l'environnement*. On remarque cependant dans la période considérée une baisse importante des inscriptions en licence de *Sociologie*. Un tassement des effectifs s'observe aussi dans quelques cas : master *Sociologie* ; parcours *Innovation et médiation numérique* du master *Information, communication*.

Les taux de réussite semblent être en ligne avec les moyennes nationales, avec des réussites qui se situent entre 35 et 50 % en première année, et qui augmentent considérablement en L2 et surtout L3. Malheureusement, pour certaines mentions on ne dispose de chiffres que pour une promotion. La majorité des diplômés de licence poursuivent leurs études dans la même université. Les taux de réussite en licence, en particulier en L1, sont là aussi variables selon les disciplines et les unités de formation. On soulignera le bon taux de réussite en *Sciences de l'éducation* (entre 65 et 73 % à la licence globale) ; en revanche la licence *Sociologie* connaît des taux de réussite moindres. Au taux de réussite en L1 s'ajoutent parfois des taux de déperdition entre la L1 et la L2 assez importants. En L2 et en L3, les taux de réussite sont en revanche partout élevés. Au regard des données fournies sur les taux de passage de M1 en M2, taux de réussite au diplôme, et taux d'insertion après le master, ces formations sont pour l'ensemble très attractives, notamment la mention de master *Géomatique* qui couvre un secteur dit de niche. Pour autant, la mention *Histoire, civilisations, patrimoine* présente des inquiétudes quant à sa solidité et sa pérennité. On regrettera surtout l'imprécision des données. Il est rare en effet que les formations produisent des données permettant de distinguer la réussite des inscrits et la réussite des étudiants présents aux examens. Les données sont rarement ventilées en fonction des bacs d'origine ou du statut de l'étudiant (néo-bachelier/redoublant). Enfin, parfois, selon les années, les indicateurs changent, rendant difficile l'analyse des données.

L'insertion et le devenir des diplômés sont documentés (grâce à des enquêtes réalisées par l'OVE (Observatoire de la vie étudiante) et la Direction du Pilotage Audit Interne et Qualité [DPAIQ]) et les taux de réponse sont corrects. Néanmoins l'information reste lacunaire et un des enjeux serait d'avoir des précisions sur le devenir des étudiants.

A l'exception de la licence professionnelle, dont ce n'est pas la vocation, les dossiers d'autoévaluation soulignent que la poursuite des études en master est de plus en plus fréquente. Celle-ci se fait soit au sein de la même filière ou discipline, soit majoritairement au sein de l'UJM. L'insertion professionnelle est satisfaisante et les emplois en adéquation avec un niveau bac+5. Les poursuites en doctorat demeurent rares. A contrario, les informations demeurent très peu précises concernant l'insertion professionnelle après la licence. Ainsi, ces statistiques ne fournissent pas d'informations sur les emplois occupés par les diplômés de licence n'ayant pas poursuivi leurs études au sein de l'UJM.

La LP du champ affiche une bonne attractivité et de bons taux de réussite ; quant à l'insertion professionnelle, on souligne la fragilité du secteur qui offre des emplois pour la plupart précaires.

## CONCLUSION

Dans nombre de formations, l'information reste lacunaire sur les modalités d'organisation des mentions et des parcours localisés dans des sites différents ou manque de lisibilité. Le regroupement des disciplines aux objectifs assez hétérogènes interroge sur la stratégie propre au champ par-delà le découpage disciplinaire traditionnel et par delà l'ouverture en L1.

## Principaux points forts :

- Attractivité au niveau régional des formations dont certaines sont rares et qui tiennent compte de la spécificité de l'ancrage dans le bassin.
- Partenariats nombreux avec des institutions majeures, des structures et associations qui permettent une offre de stages riche sur le bassin.
- Bons taux de réussite en L2 et L3 entraînant un accroissement du nombre d'étudiants poursuivant en master.
- Une attention particulière à la formation continue en LP.
- Dispositifs d'aide à la réussite et modalités de suivi individualisé des étudiants nombreux.
- Progressivité des apprentissages.
- Attractivité des formations MEEF.

## Principaux points faibles :

- Certaines formations ont des équipes pédagogiques sous-dimensionnées alors qu'elles consentent un effort pour accompagner les étudiants, d'autant plus nécessaire que les taux de réussite sont parfois faibles en L1.
- Insuffisance des outils de suivi.
- Toutes les formations n'ont pas installé de conseil de perfectionnement.
- Articulation globalement faible entre la recherche et la professionnalisation sous ses différentes formes.

## Recommandations :

Des conseils de perfectionnement devraient être systématiquement mis en place.

Les dispositifs d'aménagement pour les étudiants à besoins spécifiques devraient être systématisés et proposés dans toutes les formations.

La qualité et la cohérence des formations sont indéniables. Les équipes pédagogiques sont attentives au devenir de leurs étudiants, pendant et après les études. Elles gagneraient donc d'autant plus à avoir une meilleure connaissance des taux de réussite aux examens, en particulier en distinguant inscrits et présents, en particulier en L1, de manière à appréhender plus efficacement l'orientation des étudiants. Il serait intéressant pour elles de mieux connaître le devenir des étudiants à la fin de la licence. Il pourrait être souhaitable que les formations s'emparent de cette question.

Il serait souhaitable que la connaissance du monde socio-économique et de l'étranger soit plus développée afin que les étudiants profitent davantage des diverses voies offertes. La mobilité entrante et sortante pourrait ainsi être plus développée dans l'ensemble des formations.

De même, le renforcement de l'initiation à la recherche permettrait d'étendre l'attractivité de ces formations.

## Points d'attention

- Licence professionnelle *Intervention sociale : accompagnement social* : la mention évolue dans un environnement incertain. Les enseignants-chercheurs y sont faiblement représentés et leurs charges d'enseignement y sont éparpillées, ce qui pose problème dans une formation universitaire.
- Master MEEF *Pratiques et ingénierie de la formation* : la mention *MEEF PIF* se décline en trois parcours existant uniquement au niveau M2 ; il ne permet donc que la validation de 60 ECTS, et se présente ainsi comme un M2 « suspendu ». Les étudiants sont inscrits directement en M2 suite à une validation des acquis professionnels et personnels (VAPP). Pourtant, le supplément au diplôme fait apparaître 120 ECTS sans que l'on comprenne comment les 60 ECTS de M1 sont attribués, puisque seuls figurent sur ce document les semestres 3 et 4 pour 30 ECTS chacun (sans information concernant les Unités d'enseignement (UE) concrètement validées par les étudiants). Les trois parcours fonctionnent de façon indépendante (pas de tronc commun ni de mutualisations), ce qui interroge quant à la cohérence de la mention. D'autre part, l'un de ces trois parcours (*Métiers de la formation et de l'encadrement des adultes*) est revendiqué comme se préparant sur deux ans (un semestre par année universitaire). Par ailleurs, on relève l'absence d'un conseil de perfectionnement pour cette formation qui présente de surcroît des taux de réussite faibles.

# FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

## LICENCE GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT.

Établissement : Université Jean Monnet – Saint-Etienne

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention licence *Géographie et aménagement* de l'Université Jean Monnet - Saint-Etienne est une formation classique dans la discipline permettant, après un premier semestre portail, une spécialisation progressive débouchant sur deux parcours distincts en L3 visant respectivement les métiers de l'enseignement et l'aménagement du territoire et l'environnement. Elle débouche quasi systématiquement sur une poursuite d'étude en master, à Saint-Etienne ou dans un autre établissement. Elle est dispensée uniquement en présentiel sur le campus de Saint-Etienne.

### ANALYSE

#### Finalité

La formation expose clairement l'acquisition des connaissances et l'apprentissage des méthodes propres à la géographie et aux sciences de l'aménagement comme finalité. Les objectifs de la formation sont indiqués dans le livret de l'étudiant.

Le S1 est interdisciplinaire et présente toutes les SHS, comme dans toutes les UFR de SHS de cette université. C'est au S2 que les étudiants choisissent leur UFR. Les enseignements de géographie proprement dits, à partir du S2, sont regroupés en deux grands thèmes : les grands domaines de la géographie (physique, humaine, régionale...) et les méthodes et techniques de la discipline géographique: cartographie, terrain, statistiques, géomatique. Ces finalités sont classiques pour une licence de géographie.

Les débouchés en matière de métier sont annoncés dans la fiche répertoire national des certifications professionnelles - RNCP. Toutefois s'agissant d'une licence on pense surtout aux poursuites d'étude en master dont les chiffres sont difficiles à trouver dans le dossier. Cette licence généraliste a surtout pour fonction de préparer aux études plus spécialisées en master. À partir de la L3, les étudiants doivent choisir entre deux parcours: soit vers les métiers de l'enseignement (préparation aux concours de recrutement), soit vers l'aménagement du territoire et les métiers de l'environnement.

Selon qu'ils travailleront dans l'enseignement (éventuellement la recherche ultérieurement) ou l'aménagement du territoire, les étudiants devront composer avec des milieux bien différents (nature des tâches, de l'employeur...). Un début de spécialisation en L3 paraît donc raisonnable. Il n'y a pas de délocalisation hors de Saint-Étienne.

### Positionnement dans l'environnement

Le positionnement dans l'environnement par rapport à Lyon et Grenoble est annoncé avec discernement. Les départements de provenance des étudiants et l'attractivité de la licence sont également présentés. Il y a d'autres licences de géographie dans la région : Grenoble, Lyon, ENS Lyon... L'université de Saint-Etienne, qui enseigne la géographie depuis son ouverture en 1969, est manifestement un établissement à vocation régionale pour cette discipline: les deux tiers des étudiants de licence *Géographie et aménagement* viennent des départements de la Loire et de la Haute-Loire.

L'articulation entre la formation et la recherche est brièvement présentée et se réduit essentiellement aux fonctions habituelles des enseignants-chercheurs. L'articulation à la recherche est donc un point faible de cette formation. Selon le dossier de présentation, elle n'est « pas prédominante dans une licence généraliste ». Il semble que rien ne soit prévu à cet égard. Un renforcement faciliterait sans doute l'insertion en master.

Les relations aux entreprises et aux partenaires industriels et culturels sont encore plus brièvement indiquées avec une ouverture internationale visiblement limitée. Néanmoins, plusieurs accords d'échange existent.

### Organisation pédagogique

La structure de la formation, globalement satisfaisante, repose sur une première année commune avec l'histoire, la sociologie, les sciences de l'éducation, ce qui permet de mutualiser les enseignements dans le cas des universités de taille modeste comme Saint-Étienne. Les contrôles continus sont annoncés comme moyen privilégié d'évaluation. Il faudra des lors veiller à leur anonymat et à une certaine standardisation, la sur-représentation des contrôles continus pouvant créer différents effets de disparité nuisibles, notamment dans des établissements à petit effectif. Contrairement à ce qui est annoncé, les contrôles terminaux ne doivent pas forcément disparaître avec la diminution des effectifs au fur et à mesure de la progression ou de la spécialisation.

Le contenu de la formation est assurément cohérent avec les attentes d'une licence géographie et aménagement. Néanmoins, la présence d'un stage seulement optionnel en troisième année reste trop modeste, L'excuse présentée du travail saisonnier de certains étudiants qui empêcherait de faire un stage n'est pas valable.

Des dispositifs numériques innovants sont mis en place, notamment la plateforme pédagogique Claroline Connect présente dans plusieurs universités en France et en Belgique, ou la création du Vertex, un FabLab à propos duquel il est dommage de ne pas avoir davantage d'informations. Des salles informatiques mutualisées équipées de logiciels adéquats sont disponibles pour les cours et peuvent être réservées pour des travaux dirigés (TD) autonomes. Les étudiants bénéficient d'une licence d'accès au logiciel ArcGIS. Le dossier ne détaille pas précisément l'apport pédagogique de tels dispositifs. De plus aucun chiffre n'est présenté sur l'usage réel, les enjeux ou les limites de ces plateformes collaboratives pédagogiques.

En revanche, les connaissances de base en Système d'information géographique - SIG, très importantes en géographie, seraient plutôt à renforcer au regard de l'information qui laisse penser que le départ à la retraite d'une enseignante non remplacée est source de difficultés.

Les enseignements de langues vivantes comprennent de cours obligatoires du premier (S1) au sixième semestre (S6). Peu d'étudiants vont passer un semestre à l'étranger. Les dispositifs d'aide sont notamment orientés en faveur de l'anglais et des langues étrangères, ce qui semble cohérent au regard de la faible dimension internationale des étudiants et de leur parcours.

En matière d'aide à la réussite, on note la présence d'enseignants référents (comme dans toute l'université); la possibilité d'organiser des cours de renforcement en français à la demande des étudiants; en S1, la possibilité de séances en petits groupes à la demande des étudiants.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est très active, étant entendu qu'il s'agit d'une petite unité. Une réunion du département est organisée chaque mois. Les relations avec les étudiants semblent néanmoins fréquentes, facilitées par de petits effectifs, avec des évaluations régulières de la formation dans le pilotage.

Le pilotage, lui, est peu détaillé dans le dossier de présentation. Il est difficile de savoir s'il existe ou non un conseil de perfectionnement: le dossier dit seulement que la généralisation de tels conseils est « un objectif du contrat d'établissement 2016-2020 ». Il semble que toute l'université Jean Monnet - Saint-Etienne ait une organisation assez hiérarchisée: dans tous les départements, les commissions paritaires ouvertes aux étudiants ont seulement un rôle de proposition, et c'est le conseil de département, dont les étudiants ne font pas partie, qui décide.

### Résultats constatés

L'attractivité à l'échelle régionale est conforme au projet de l'université, avec une emprise locale bien visible.

Une bonne analyse des cohortes, même si elle s'annonce elle-même modeste est réalisée, avec le chiffre toujours gênant de 15 % d'étudiant inscrits administrativement qui ne sont jamais venus en cours, ni même parfois inscrit pédagogiquement. Il s'agit clairement d'un public sur lequel réfléchir.

La poursuite d'étude quasi systématique donnée par les chiffres en master est assez logique pour une licence générale de géographie mais surtout, et c'est intéressant, l'absence d'une survalorisation de l'offre en master de l'université pousse les étudiants à se distribuer dans de nombreuses formations à l'échelle régionale ou nationale, vers des projets différents qui leur correspondent potentiellement de manière optimale. Cette configuration est largement plus bénéfique que les cas de continuité licence/master plus ou moins forcée à l'échelle de certains établissements, au détriment du projet individuel des étudiants.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Une formation globalement solide et très complète en Géographie et aménagement.
- Un fort ancrage local, avec une mission de formation de proximité très bien affirmée.
- La poursuite des étudiants vers de nombreux masters différents selon leur projet.

### Principaux points faibles :

- L'articulation avec la recherche reste trop faible.
- L'information est lacunaire quant à la présence d'un conseil de perfectionnement, alors que l'installation de tels conseils dans toutes les formations est requise par le contrat d'établissement.
- Les échanges internationaux ne sont pas assez développés.
- L'apport des plateformes pédagogiques Claroline Connect, Vertex, FabLab à la « chaîne pédagogique » est peu expliqué. Leur pertinence quant aux attentes et aux usages numériques réels des étudiants reste également un objet d'interrogation.
- Le dossier ne permet pas de savoir s'il existe des dispositifs de présentation de la formation aux lycéens (journées d'information etc.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Ainsi que le relève le dossier, plus que l'international (largement présent à Lyon et notamment dans la licence de Université Lumière Lyon 2 ou de l'ENS Lyon) ou que le numérique (disproportionné ou inadapté), il conviendrait de développer les liens avec la sphère locale de l'aménagement et les professionnels de l'urbanisme ou du développement péri-urbain et rural à Saint-Etienne qui semble constituer une piste prioritaire. Il serait aussi nécessaire de renforcer l'articulation enseignement-recherche. Il conviendrait enfin de s'assurer de l'existence de dispositifs de présentation de la formation aux lycéens (journées d'information, etc.).

## LICENCE HISTOIRE

Établissement : Université Jean Monnet - Saint-Etienne

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Histoire* de l'Université Jean Monnet Saint-Etienne est une formation généraliste en trois ans dont l'objectif est l'acquisition des méthodes propres au métier d'historien (capacité à analyser et à synthétiser des informations), nécessaires pour devenir enseignant ou chercheur dans la discipline et tout autant indispensables si l'on se destine à d'autres emplois, de type administratif ou dans les domaines du journalisme, de la culture et de la documentation. Après un premier semestre d'ouverture aux autres sciences sociales (géographie, sociologie, sciences de l'éducation), la formation propose des enseignements fondamentaux dans les quatre périodes historiques et, en troisième année, deux parcours de spécialisation : l'un aux métiers de l'enseignement, l'autre aux métiers de la recherche. Les enseignements sont dispensés en présentiel sur le campus de Saint-Etienne.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
<p>La licence <i>Histoire</i> de l'Université Jean Monnet a pour objectif principal de permettre la poursuite d'étude en master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - MEEF ou en master à orientation recherche, ce qui est le cas de la quasi-totalité des diplômés. Dans cette perspective, le règlement des études, en ligne, explicite les attendus en termes de compétences (disciplinaires, générales et transversales) et un autre document en format vidéo présent sur le site de l'Université présente les débouchés professionnels de la formation. La ventilation des enseignements entre les quatre périodes de l'histoire est équilibrée et la géographie est un complément obligatoire utile au-delà des concours de l'enseignement.</p>
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>Les licences d'histoire les plus proches géographiquement sont Lyon et Clermont-Ferrand. Il est probable que le bassin de recrutement des étudiants soit essentiellement local. En ce qui concerne les liens avec des établissements étrangers, des accords d'échange avec des établissements européens (Espagne, Croatie, République tchèque) ou nord-américains (Canada) sont évoqués sans être renseignés de manière plus précise. L'articulation avec la recherche est en revanche plus détaillée : les enseignements se nourrissent des travaux menés dans les différents laboratoires de recherche historique présents sur le site, que ce soit en histoire ancienne (UMR HiSoMA), en histoire médiévale (UMR Cercor-Lem), en histoire moderne, contemporaine et en histoire de l'art (UMR Triangle, UMR Environnement Ville et Société). Les liens avec l'environnement socio-économique semblent relever d'initiatives de l'Université, via une plateforme numérique d'insertion professionnelle (Career Center by Job Teaser) destinée aux</p>



stages en troisième année (L3), même si le département d'Histoire indique, sans les détailler, qu'il propose des offres spécifiques.

### Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est très lisible, avec une spécialisation progressive tout au long de la formation. Après un premier semestre commun à d'autres sciences sociales (géographie, sociologie et sciences de l'éducation), les étudiants suivent des enseignements fondamentaux obligatoires dans les quatre périodes de l'histoire tout en pouvant, dès le deuxième semestre, par le biais d'enseignements d'ouverture, approfondir leurs apprentissages dans plusieurs périodes. En troisième année, le choix entre les deux parcours (*Métiers de l'enseignement* et *Métiers de la recherche en histoire*) leur permet de préparer une poursuite d'études dans un des deux masters correspondants (MEEF ou Recherche). Toutefois, le dossier ne permet pas de savoir comment est organisée la poursuite des études des étudiants qui voudraient passer l'agrégation.

Les modalités d'enseignement sont classiques, avec une alternance cours magistraux (CM)/travaux dirigés (TD) pour les enseignements fondamentaux, même si le volume horaire des CM n'est que de 18h par semestre (1,5h par semaine) jusqu'à la troisième année. Quant aux enseignements d'ouverture, ils ne sont proposés que sous la forme de CM, probablement pour des raisons budgétaires, ce qui ne favorise pas la progression et la réussite des étudiants. Aucun dispositif d'aménagement pour les étudiants à contrainte particulière (qu'ils soient salariés ou en situation de handicaps) n'est mentionné, mais peut-être ces questions relèvent-elles des services centraux de l'université. La professionnalisation vers des métiers autres que ceux de la recherche ou de l'enseignement, souvent ressentie comme peu adéquate dans la discipline, ne semble pas constituer une priorité pour l'équipe pédagogique : un module de projet professionnel personnalisé (PPP) est obligatoire en deuxième année, mais ne l'est pas en troisième année : or c'est au dernier semestre de la licence qu'un stage est alors possible. L'usage du numérique est quant à lui classique: un cours d'initiation au numérique est présent au premier semestre et la possibilité est laissée de passer la certification PIX au S4 et au S6 ; dans le cadre des TD, les enseignements accordent une large place à l'utilisation du numérique, que ce soit pour la recherche documentaire ou pour la présentation des résultats de la réflexion. En ce qui concerne l'internationalisation, aucune donnée précise n'est disponible sur les flux étudiants sortants : il semble que ce type de mobilité, prévue en troisième année, soit faible, le rapport évoquant des difficultés à se rendre dans les pays anglo-saxons.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est de taille moyenne (11 enseignants-chercheurs et un PRAG) et équilibrée entre les différentes périodes, même s'il manque un Professeur des Universités en histoire ancienne. Une douzaine d'autres intervenants, entre doctorants, enseignants du secondaire, documentalistes, viennent la compléter. Cela ne suffit néanmoins pas pour proposer systématiquement des enseignements sous forme de TD en miroir des CM qui seuls permettraient d'approfondir l'apprentissage des méthodes de travail. Le détail des responsabilités pédagogiques constitue une lacune du dossier, ainsi que les modalités et la fréquence des réunions de l'équipe pédagogique et des jurys d'examen. Par ailleurs, alors que les conseils de perfectionnement sont censés être en place, rien n'est dit sur leur régularité et leur composition – présence de délégués étudiants notamment –, ni sur la manière dont l'équipe pédagogique en tient compte pour sa réflexion sur l'évolution de l'offre de formation. L'évaluation des enseignements, comme dans toutes les formations à Saint-Etienne, est effectuée par un service de l'administration centrale qui recueille les avis des étudiants et les répercute auprès des responsables des formations concernées. On ne sait néanmoins quel usage en est fait. Les modalités de contrôle de connaissance sont pour leur part précisées et sont accessibles pour les étudiants par le biais du règlement des études : elles allient classiquement contrôle continu (avec exposés et/ou comptes rendus écrits, devoirs sur table) et examen final. La transcription en compétences en est à ses balbutiements et le supplément au diplôme manque. Enfin le suivi des étudiants est d'une qualité satisfaisante : il permet de suivre de manière globale les cohortes d'étudiants depuis 2014, mais il pourrait être plus détaillé, pour identifier par exemple l'origine des étudiants confrontés à des difficultés, notamment en L1 avec des statistiques par type de baccalauréat obtenu. Les dispositifs de mise à niveau sont concentrés en première année, ce qui est logique au vu du taux d'encadrement assez faible, puisque c'est en L1 que se concentrent les difficultés pour les étudiants. Chaque étudiant est suivi par un enseignant-référent qui le reçoit au moins deux fois dans l'année, un atelier de remédiation fonctionne au S1 et des enseignements de méthodologie sont dispensés toute l'année. Cependant, on ne dispose d'aucune statistique sur d'éventuelles réorientations dans d'autres licences de l'Université à l'issue du S1, voire du S2.

### Résultats constatés

Les effectifs en L1 ont fortement augmenté en 2016-2017 (de 95 à 140 inscriptions pédagogiques d'une année sur l'autre), puis ont légèrement baissé les deux années suivantes, tout en restant relativement stables en L2 et en L3. Le taux de réussite en L1, après avoir fortement baissé en 2016-2017 (34 %), a remonté significativement en 2017-2018 (47 %), ce qui montre la pertinence et la relative efficacité des dispositifs d'aide à la réussite. Les taux de réussite en L2 et en L3 sont stables (respectivement autour de 75 % et de 85 %, avec une pointe à plus de 90 % en 2016-2017). Le devenir des étudiants diplômés est connu de façon assez précise, avec 87 % d'entre eux poursuivant leurs études en master (ce qui est cohérent avec les objectifs de la formation, d'où d'ailleurs le flou, en fin de compte légitime, sur une possible insertion professionnelle immédiate). 80 % de ces étudiants choisissent un master de l'Université Jean Monnet, notamment le master MEEF, alors que la proportion est bien moindre en master Recherche sans que l'on sache si cela inquiète l'équipe pédagogique.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Une formation cohérente et équilibrée, préparant de manière très satisfaisante à intégrer un master MEEF ou un master à orientation Recherche.
- Des dispositifs de remédiation et de remise à niveau performants en première année.

### Principaux points faibles :

- Le fonctionnement des conseils de perfectionnement, s'ils existent, gagnerait à être explicité.
- Une réflexion sur l'internationalisation de la formation, visant à faciliter les mobilités sortantes, devrait être menée.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Malgré les manques signalés, la licence *Histoire* de l'Université Jean Monnet Saint-Etienne est une formation solide, avec de bons résultats en termes de taux de réussite. L'équipe pédagogique gagnerait à être étoffée, ce qui lui permettrait de mieux encadrer encore les étudiants, notamment en L1 mais aussi en L3 en renforçant l'initiation à la recherche. Cela l'autoriserait également à œuvrer à une internationalisation plus forte de la formation, en particulier par le développement des mobilités étudiantes sortantes.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## LICENCE INFORMATION-COMMUNICATION

Établissement(s) : Université Lumière Lyon 2 ; Université Jean Monnet Saint-Etienne

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence mention *Information-communication* co-accréditée par l'Université Lyon 2 et l'Université Jean Monnet se déploie principalement sur deux années (L2 et L3). Initiée en première année par une UE de spécialité au sein de trois portails pluridisciplinaires (*Médias, cultures et sociétés ; langage et communication ; mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales*), la spécialisation s'établit progressivement avec la possibilité en L3 pour les étudiants de choisir entre quatre parcours pré-professionnalisant (*Médias, journalisme et numérique ; organisations, institutions et numériques, culture, médiation et numérique ; innovation, design et numérique*) et un parcours international. Cette formation en trois ans a pour principal objectif la poursuite d'étude en master et plus particulièrement dans les masters des Universités Lumière Lyon 2 et Jean Monnet Saint-Etienne.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
<p>Au-delà du développement d'un esprit critique à l'égard des phénomènes d'information et de communication et des objectifs en matière d'acquisition des connaissances qui sont bien présentées, on peut observer que l'approche « compétence » est très présente au sein de la licence. En particulier, l'accent est mis sur l'intégration du numérique dans les enseignements en 2ème et 3ème année de licence (L2, L3) (principes de la retouche image, du dessin vectoriel...), ainsi que sur les différents champs professionnels de la communication en L3, à travers le choix d'un parcours pré-professionnalisant. expose de surcroît très clairement les objectifs poursuivis en matière de débouchés professionnels : suite à la licence et à un master, les étudiants sont en effet censés exercer les métiers de la communication dans les petites, moyennes et grandes entreprises ainsi que les agences de communication en tant qu'assistant chef de projet de communication, chargé de communication externe et interne, journaliste, chargé de communication culturelle, ou médiateur culturel notamment, mais aussi dans les secteurs non-marchand (institutions publiques, organisations associatives ou non-gouvernementales).</p>
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>La licence <i>Information-communication</i> de l'Université Lyon 2 est la seule sur le site Lyon-Saint-Etienne et en Rhône-Alpes à proposer une formation dès la première année (L1) avec les objectifs théoriques et méthodologiques d'une licence générale. En effet, les autres Universités du site Lyon-Saint-Etienne proposent aux étudiants d'étudier l'information-communication seulement dans le cadre d'une 3ème année de licence "suspendue".</p> <p>Par ailleurs, les échanges internationaux sont bien affichés. On peut noter, en particulier, un partenariat mis en</p>

place par l'Université Lumière Lyon 2 avec la Bauhaus-Universität Weimar, permettant un cursus franco-allemand pour 30 étudiants environ chaque année.

Les étudiants en licence 3<sup>ème</sup> année ont aussi la possibilité de réaliser leur stage obligatoire à l'étranger. 50 à 60 étudiants par ailleurs s'inscrivent dans un parcours dit « international en mobilité » (deux semestres à l'étranger), du fait d'accords assez nombreux avec des Universités étrangères, d'abord en Europe mais aussi en Amérique du Nord et du Sud et en Asie.

Cas unique en France dans une structure de ce type, deux disciplines sont présentes dans la même structures et pensées ensemble, l'information-communication et l'informatique, ce qui permet de mieux intégrer encore les enseignements numériques à la formation.

Pour ce qui concerne le développement des liens avec les entreprises, associations et autres partenaires industriels ou culturels, cet objectif es atteint via l'alternance pour une des filières à Saint-Etienne, les stages volontaires en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année (maximum de trois mois) et les stages obligatoires en 3<sup>ème</sup> année de licence (Université Lumière Lyon 2). On peut regretter que l'environnement socio-économique soit cependant peu décrit et que ne soient pas vraiment exposés les divers projets de recherche au sein desquels peut s'opérer ce rapprochement entre les sphères académiques et socio-économiques.

### Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est exposée clairement. Elle se traduit tout d'abord par l'acquisition d'un socle de connaissances en L1 (découverte de la discipline en portail), puis l'approfondissement théorique en L2, enfin la problématisation et une spécialisation théorique, ainsi que le choix d'un parcours pré-professionnalisant en L3. L'apprentissage d'une langue étrangère (l'éventail des langues offertes n'est pas présenté) est obligatoire pour tous les étudiants de licence, du semestre 1 au semestre 6.

Un aménagement d'emploi du temps ou des dispenses d'assiduité totale ou partielle est prévue pour accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières (activité professionnelle, chargés de famille, service civique, sportifs de haut niveau, handicap, double cursus...),

La professionnalisation est logiquement présente au sein de la formation (stage optionnel en L2 et obligatoire en L3). On peut regretter le choix de ne pas encourager davantage un stage dès le niveau L2, avec la validation d'une partie des crédits ECTS (European credits transfert system) comme c'est le cas en L3. La liste fournie des stages des étudiants témoigne d'une réelle volonté de professionnalisation dans les métiers de la communication. L'intervention des professionnels augmente progressivement, de la L1 à la L3 - l'équipe est composée de 33 professionnels).

Tout en étant tournée vers la professionnalisation, la formation ne délaisse pas la recherche, du fait de la présence d'enseignants-chercheurs nombreux (25) en sciences de l'information et de la communication et du fait d'enseignements ad hoc pour présenter les méthodologies. En L3, des séminaires dits thématiques visent à préparer les étudiants à être plus autonomes à partir du master - sans qu'il soit toutefois dit beaucoup sur leur contenu.

On aurait pu attendre des développements plus importants sur les usages du numérique dans la pédagogie du fait de son importance dans la formation. Les enseignements numériques allient le présentiel et le travail sur une plateforme dédiée.

Le dossier par ailleurs, présente les enseignements de la formation qui adoptent sur plusieurs points une pédagogie plus innovante (pédagogie par projet, méthodologies en lien avec le théâtre pour améliorer l'oral et l'improvisation, etc.) Un parcours d'aide à la réussite est organisé pour permettre aux étudiants en difficulté de ne pas décrocher (suivi individuel, cours spécifiques, réorientation possibles, réunions d'information nombreuses...).

### Pilotage

L'équipe pédagogique est solide : elle se compose de cinq professeurs des Universités, 18 maitres de conférences. A cette équipe, sont associés deux PRCE (professeur certifié affecté dans l'enseignement supérieur), trois ATER (attachés temporaires d'enseignement et de recherche à huit doctorants et de 33 vacataires d'enseignement. En termes de responsabilité de formation, le portail "Médias, cultures et sociétés" dans son ensemble, ainsi que la L2 et la L3 *Information-communication* sont coordonnés chacun par un responsable pédagogique titulaire de l'Institut de communication ou de l'UJM sigle. On ignore cependant le processus d'accès à ces responsabilités, leur durée et les modalités de leur renouvellement. On remarquera l'affichage de réunions pédagogiques, de manière assez systématique, pour ce qui concerne les relations entre

les responsables d'année et les chargés de cours. Ces échanges favorisent ainsi les relations et la connaissance du fonctionnement de la licence des intervenants extérieurs, en particulier des modalités d'évaluation auxquelles ils devront répondre dans leurs enseignements. Ce personnel extérieur reçoit donc un bon niveau d'information, que ce soit dans le cadre de ces réunions ou par le biais d'un « livret enseignant ».

Enfin, le bon niveau d'information apporté aux étudiants et la disponibilité du personnel enseignant pour les accompagner. Deux conseils de perfectionnement sont organisés par an (un à la fin de chaque semestre).

### Résultats constatés

La licence est attractive, avec 281 étudiants inscrits pédagogiquement en L2 et 257 en L3 (les chiffres ne sont pas donnés pour les L1). Le taux de réussite reste aussi assez élevé avec plus de 80% pour ces deux années. La grande majorité des étudiants se dit satisfaite du contenu de la formation si l'on s'en tient à l'enquête menée par l'Université. La plupart des diplômés continuent en master.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Attractivité de la formation.
- Bonne progressivité permettant d'individualiser le parcours de formation.
- Bon pilotage assuré notamment par les responsables de formation.
- Partenariats internationaux développés.
- Cohérence de la formation dans le cadre d'une offre très riche offerte à chaque étudiant pouvant choisir des spécialités nombreuses.

### Principaux points faibles :

- Environnement socioéconomique insuffisamment décrit.
- Approfondissement de chacun des champs professionnels sans doute trop léger pour une insertion professionnelle immédiate après la licence.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'équipe pédagogique a conscience de plusieurs points à renforcer. Ainsi des dispositifs de soutien à la réussite en L2 et L3 encore insuffisants. Cet objectif pourrait notamment impliquer la mise en place de TD de soutien relatifs à certains CM (et portant sur une meilleure compréhension des attendus aux examens), des exercices sur des sujets antérieurs, des commentaires de corrigés... Enfin, la professionnalisation, déjà assez présente, pourrait être améliorée, notamment en questionnant d'une part le caractère facultatif du stage en L2, et d'autre part le peu de cours professionnalisants au niveau L1. On pourrait aussi envisager d'encourager des associations étudiantes à tisser davantage de liens à travers diverses manifestations, entre les étudiants de la licence *Information-communication* et le tissu socio-économique du territoire. L'offre très riche de cours pourrait être réduite à l'avenir pour renforcer chaque spécialisation.



## LICENCE SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Établissement : Université Jean Monnet - Saint-Etienne

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Science de l'éducation* de l'Université Jean Monnet - Saint-Etienne se déploie sur deux sites. A Saint Etienne, elle se déroule sur trois ans depuis 2012, à Roanne, elle n'existe qu'à partir de la troisième année de licence (L3). Tout en étant généraliste dans son offre globale de formation, la licence propose plus particulièrement trois orientations de spécialisation progressive : *Enseignement scolaire, Education populaire, vie associative et collectivité territoriale, Education et santé* et à Roanne *Education, santé, prévention*.

### ANALYSE

Finalité
<p>La licence <i>Sciences de l'éducation</i>, dispensée sur trois ans depuis 2012/2013 à Saint Etienne, a pour finalité une poursuite d'études vers le master, la préparation aux concours de la fonction publique, et une orientation plus ciblée vers les secteurs professionnels liés à l'enseignement, à l'éducation et à l'accompagnement. Pour cela trois orientations, parfois appelées parcours, sont proposées chaque année dès le second semestre et deviennent une option en troisième année.</p> <p>Le site de Roanne, qui n'est accessible qu'en troisième année, propose une orientation spécifiquement ciblée autour de l'action éducative en santé et prévention.</p> <p>Licence généraliste, elle propose au premier semestre de la première année, en commun avec les autres unités de formation de la faculté SHS, des cours de sociologie, d'histoire et de géographie. Cette mise en commun ne constitue toutefois pas un portail à proprement parler puisqu'il ne semble pas y avoir d'orientation à la fin du premier semestre.</p> <p>Les compétences visées sont clairement énoncées et font l'objet d'un apprentissage progressif.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La licence <i>Sciences de l'éducation</i> de Saint Etienne est une des rares licences de cette discipline à se dérouler sur trois années. Elle est aussi une des seules à proposer un parcours de spécialisation orienté vers les métiers d'éducation en santé.</p> <p>Dans le cadre de ses spécialisations (enseignement scolaire, éducation populaire et santé), des partenariats et des conventions ont été noués avec plusieurs institutions, dont l'institut de formation des infirmières, l'Université</p>

de la vie associative, l'Institut régional et européens des métiers de l'intervention sociale, ou encore le Centre régional de prévention des cancers. Pour assurer la formation plusieurs professionnels de ces institutions participent à l'enseignement.

Les enseignants chercheurs de la licence appartiennent au laboratoire Education, culture et politiques de l'Université Lumière Lyon 2 et de l'Université Jean Monnet – Saint Etienne. Pour la licence, le dossier d'autoévaluation n'indique pas précisément comment les recherches s'articulent à la formation et l'alimentent.

Si des partenariats privilégiés existent avec des universités étrangères dans le cadre du programme Erasmus, le dossier ne donne pas d'indication quant aux nombres d'étudiants en bénéficiant (sortants et entrants) pour cette mention spécifique.

### Organisation pédagogique

L'offre de formation tout au long de la licence s'articule autour de blocs d'enseignement, qui sont aussi des blocs de compétences : une unité d'enseignement - UE consacrée à la discipline, une autre aux outils et aux méthodes, une troisième appelée découverte, et enfin une UE proposant les trois options pré-professionnalisantes.

L'insertion professionnelle fait l'objet de plusieurs approches. Certaines relèvent des dispositifs mis à disposition par l'université (plateforme numérique, service des stages, forum des métiers...), d'autres sont organisés au sein de la licence. Des stages sont proposés en L2 (30h) et en L3 (50h) et font l'objet d'un suivi.

Un « statut spécial » est accordé aux étudiants salariés, mais le dossier ne dit pas en quoi il consiste.

La licence propose plusieurs moyens pour soutenir les étudiants : enseignants référents en L1, ateliers de remédiations en L1, méthodologie au travail universitaire, travail d'élaboration des projets professionnel en L2. Enfin, chaque année quelques dossiers de validation des acquis d'expérience (VAE) et personnels et professionnels (VAPP) sont présentés et soutenus.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est composée de six enseignants-chercheurs titulaires, dont un professeur des universités, auxquels s'ajoutent un enseignant certifié, un attaché temporaire d'enseignement et de recherche - ATER et un poste de contractuel (loi LRU – relative aux libertés et responsabilités des universités). En conséquence, l'offre de formation repose essentiellement sur des vacataires externes, étudiants ou professionnels (38 au total), assurant entre 12 et 60h. Autre conséquence, les enseignants titulaires assurent en moyenne plus d'une centaine d'heures supplémentaires, ce qui entrave le temps consacré à la recherche, d'autant plus que ces mêmes enseignants-chercheurs assument de multiples responsabilités administratives et pédagogiques.

La licence *Sciences de l'éducation* est en réalité sous dimensionnée au regard des effectifs. En 2014, date de la création de la licence en trois ans, sur le site de Saint Etienne, elle accueillait 204 étudiants en L1, et 310 en 2016. La décision a été prise de limiter le nombre d'inscriptions en L1 à 140 étudiants à partir de la rentrée 2018. Ce qui représente pour cette même année 510 étudiants. Les véritables effets de cette limitation de la capacité d'accueil ne seront tangibles qu'en 2020/2021. Les effectifs sur le site de Roanne sont eux beaucoup moins importants, et connaissent même une chute sévère en 2018 (38 en 2017, 11 en 2018). Le dossier ne mentionne pas quels sont les critères mis en œuvre pour procéder aux choix des étudiants via la plateforme Parcoursup (simple limitation à un seuil, ou introduction de variables paramétrant le profil des étudiants)

La formation fait l'objet d'un suivi. Il s'élabore dans le cadre des commissions paritaires qui chaque semestre réunissent les enseignants titulaires et les délégués des étudiants, et par le biais de l'évaluation des enseignements par les étudiants construits sur la base d'un questionnaire. Le dossier d'autoévaluation mentionne un questionnaire ciblé sur des enseignements spécifiques, les documents en annexe ne donnent à voir qu'un questionnaire ne portant que sur la licence dans son ensemble et son organisation.

### Résultats constatés

Malgré le sous-encadrement, la réussite des étudiants, en particulier en L1 demeure élevée et satisfaisante. Entre 65 % et 73 % (2014/2015/2016) des étudiants de L1 sont admis. Les données ne distinguent cependant pas les étudiants inscrits et ceux qui se présentent réellement aux examens. En L2 et en L3, les taux de réussite sont beaucoup plus importants. On notera aussi que les taux de déperdition entre les trois années sont relativement faibles. Sur le site de Roanne, les étudiants de L3 valident presque tous leur année et obtiennent ainsi leur diplôme.

A la suite de leur licence, les étudiants poursuivent majoritairement en master et quand ils restent à l'Université Jean Monnet, ils s'orientent principalement vers les métiers de l'enseignement. Les données toutefois ne

concernent qu'une seule année (2016/2017). De même qu'il serait intéressant de connaître la répartition des étudiants, en L3 notamment, en fonction des parcours. La licence de sciences de l'éducation propose une voie originale, les métiers d'éducation liés à la santé, mais on ne sait pas si les étudiants choisissent cette opportunité.

L'évaluation de l'offre de formation, par les étudiants, en 2018/2019, est positive, en particulier concernant l'organisation et les contenus des cours, elle l'est un peu moins au regard des informations concernant leur projection dans un futur plus ou moins proche.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Attractivité de la licence
- Taux de réussite en L1

### Principaux points faibles :

- Sous encadrement entraînant un déséquilibre important entre enseignants titulaires et vacataires
- Viabilité du site de Roanne (baisse des effectifs)

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La pertinence de l'existence de deux sites proposant le même type d'option (éducation et santé) se pose à terme. Le site de Roanne semble fragilisé par la diminution de ses effectifs (11 étudiant en 2018, et moins de 30 les autres années). Le document signale les liens forts avec la faculté de médecine, mais n'indique pas si ce sont des enseignants titulaires en sciences de l'éducation qui assurent les cours.

L'originalité de l'offre de formation avec les trois parcours n'est pas suffisamment mise en avant, notamment au regard de la ventilation des étudiants sur ces options et des choix de poursuite d'étude. La voie classique, enseignement, semble très largement prédominante. Faut-il comprendre que les étudiants désinvestissent les autres options.

Le déséquilibre entre titulaires et vacataires pèse sur l'organisation de la vie quotidienne de la licence et comporte le risque d'un désengagement des enseignants-chercheurs ayant porté une licence qui n'a que huit ans d'existence.





## LICENCE SOCIOLOGIE

Établissement : Université Jean Monnet - Saint-Etienne

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Sociologie* de l'Université Jean Monnet - Saint-Etienne est une formation généraliste en trois ans ayant comme objectif principal la poursuite d'études en master. Elle se présente comme une formation complète de sociologie, avec des enseignements théoriques, méthodologiques, professionnalisants et d'ouverture. Le premier semestre (S1) est partagé en partie avec des étudiants provenant de trois autres licences (science de l'éducation, géographie et histoire), sans qu'il ne s'agisse d'un portail. Au second semestre, puis dans les années suivantes, les cours disciplinaires sont plus spécifiquement axés autour de la sociologie et de l'anthropologie et d'une initiation progressive aux méthodes d'enquête. La formation y est délivrée en présentiel.

### ANALYSE

#### Finalité

Les connaissances attendues et les compétences associées ne sont pas exposées dans le dossier mais sont précisées dans la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) fournie. Elles correspondent bien à la formation et aux objectifs de poursuite d'études en master.

Dans la construction de son offre de formation, la licence *Sociologie* de St-Etienne met fortement l'accent sur l'apprentissage et la maîtrise des méthodes d'enquêtes (qualitative comme quantitative) à partir de la construction d'enquêtes collectives donnant lieu à la rédaction d'un rapport collectif. 246h de la formation y sont consacrées, à quoi s'ajoute un enseignement intitulé « sociologie dans la cité » (96h), supposant un regard sur des enjeux concernant la ville de St Etienne.

Si la formation n'est pas professionnalisante, elle cible précisément plusieurs secteurs et débouchés. Le premier concerne les masters, dont information-communication a longtemps été une des voies choisies par les étudiants. Sur 27 diplômés en 2014, 21 poursuivent en master en 2015 (il n'y a pas d'information pour les autres années). Les autres orientations mentionnées concernent les débouchés classiques de la sociologie (travail social, enseignement, secteur socioéducatif, concours de la fonction publique), mais le dossier ne donne pas de précision.

### Positionnement dans l'environnement

Le dossier d'autoévaluation évoque seulement la licence de sociologie de l'Université Lumière Lyon 2, et propose des éléments sur la façon dont la licence *Sociologie* de Saint-Etienne se distingue de cette dernière. Les licences de sociologie de l'Université Grenoble Alpes, de l'Université Clermont Auvergne ou encore de l'Université Savoie Mont-Blanc ne sont pas indiquées dans le dossier.

La licence *Sociologie* de l'Université Jean Monnet se démarque par une place importante accordée à l'apprentissage de l'enquête et de ses méthodes (1/3 des crédits ECTS). Ces enquêtes sont en partie adossées aux travaux conduits par les enseignants chercheurs du centre Max Weber et du laboratoire Triangle, permettant une articulation entre la formation et la recherche. Les enquêtes mobilisent les réseaux des enseignants-chercheurs auprès des acteurs de la vie locale, dans le champ de l'insertion sociale, de la justice, de la santé, du développement local ou encore de la culture. Toutefois, le dossier d'autoévaluation n'indique pas s'il existe avec ces acteurs des relations formalisées et contractualisées. Il ne mentionne que des liens avec des écoles de formation de travailleurs sociaux.

Les partenaires Erasmus sont précisés. Assez peu d'étudiants, en L3 principalement, s'inscrivent dans une mobilité sortante (3 à 4 sur une moyenne de 45 inscrits en L3), et la mobilité entrante n'est pas indiquée. En revanche, chaque année un enseignant-chercheur bénéficie du statut de professeur invité pendant un mois.

### Organisation pédagogique

Parmi les 6 semestres de la licence, le premier a la spécificité d'être partagé avec trois autres licences (géographie, histoire, sciences de l'éducation), sans être un portail à proprement parler puisqu'il n'est pas fait mention d'un processus de choix ou d'orientation à la fin du premier semestre. Lors de ce semestre, une partie de l'offre de formation (4 crédits sur 30) est consacrée plus spécifiquement à l'accompagnement des étudiants.

Les 5 semestres suivant s'organisent autour de 3 unités d'enseignements (UE) par semestre : approches disciplinaires (histoire de la sociologie et présentation de plusieurs domaines spécifiques, et histoire de l'anthropologie) ; enquête ; enseignements d'ouverture. Le dossier d'évaluation ne précise pas la répartition entre les cours magistraux - CM et les travaux dirigés - TD. Seuls les crédits ECTS et les coefficients sont indiqués et se révèlent pertinents. Le manque d'informations et de précisions rend difficile l'appréciation d'une spécialisation progressive, en dehors de l'accent mis sur l'enquête.

La licence de sociologie se singularise par une absence de stage, qui semble résulter d'un choix de l'équipe pédagogique qui implicitement fait de l'apprentissage par l'enquête un équivalent des stages. Ce choix mériterait d'être explicité, car dans la description des déroulements de l'enquête rien n'est dit du degré de connaissance et d'approfondissement des organisations et des structures investies. Les enquêtes semblent principalement tournées vers le monde associatif, culturel, de la santé et les collectivités, sans pour autant que l'on puisse apprécier la nature des liens de contractualisation existant. Par ailleurs, l'approche de ces mondes professionnels n'est fait que par le biais d'un travail collectif, ce qui n'est peut-être pas le meilleur moyen d'appréhender l'insertion professionnelle.

L'insertion professionnelle est principalement renvoyée du côté des dispositifs et des services de l'université. Une chargée de mission maître de conférence en sociologie assure le relai avec le service d'insertion et organise des rencontres professionnelles SHS à destination des étudiants de master et de licence. Un module projet personnel et professionnel (PPP) est proposé aux semestres 3 et 5 seulement, dans l'UE d'ouverture. Le contenu du PPP n'est pas précisé.

Au vu des faibles taux de réussite en L1 et du taux de redoublement important, des dispositifs d'aide à la réussite sont proposés : un TD méthodologie orienté vers la connaissance de la vie universitaire, et un recours à la plateforme en ligne Projet Voltaire centré sur les compétences orthographiques.

L'utilisation du numérique est classique, avec une plateforme de partage des supports de cours. Des cours de langues sont présents à chaque semestre

### Pilotage

Le dossier d'autoévaluation mentionne une équipe permanente de 9 enseignants-chercheurs, les annexes en indiquent 10 (3 professeurs des universités, 7 maîtres de conférences - MCF, dont 2 titulaires de l'habilitation). Au sein de cette équipe, 2 MCF n'effectuent que 30 % de leur service dans la licence de sociologie.

L'équipe est complétée par un très grand nombre d'intervenants, dont les statuts ne sont pas nécessairement précisés. Le dossier d'autoévaluation mentionne des professionnels extérieurs, un attaché temporaire d'enseignement et de recherche - ATER, dans anciens étudiants et doctorants, sans plus de précision. Les

responsabilités pédagogiques ne sont pas précisées non plus. Il est donc difficile de se prononcer sur l'équilibre de la composition de l'équipe pédagogique et des volumes horaires assurés par chacun.

Un comité de perfectionnement est mis en place, mais il vient seulement reprendre les avis émis en commission paritaire. Rien n'est dit sur la composition de ces instances. Les étudiants ne paraissent pas être représentés, ni le monde socio-économique. Sur ce point, le dossier d'autoévaluation est très clairement lacunaire.

Le dossier indique que l'évaluation des connaissances est connue des étudiants, mais ne donne aucune précision sur ce point, ni même sur le fonctionnement et la composition des jurys. Il n'est pas possible d'apprécier le rapport entre les volumes horaires des UE et les crédits ECTS car le volume horaire des enseignements n'est pas précisé.

Globalement, sur cet item du pilotage de la formation comme pour les autres items, le dossier ne fournit pas suffisamment d'informations pour pouvoir l'évaluer positivement

### Résultats constatés

Deux annexes sont fournies mais les informations sont très insuffisantes. Ce qui ressort est la baisse des effectifs en L1 depuis 2015 (206 inscrits en L1 en 2015/2016, puis 118 en 2016/2017, 107 en 2017/2018 et une petite remontée en 2018/2019 avec 144 inscrits). L'attractivité de la formation pose donc question. Aucune précision n'est donnée sur le nombre de candidatures et sur le processus de recrutement.

Les taux de réussite sont trop faibles en L1 (entre 31% et 41% selon les années). Les données fournies ne précisent pas les taux de réussite par rapport aux nombres d'étudiants se présentant aux examens. Par ailleurs, selon les années, le taux de déperdition des étudiants est supérieur au taux de non réussite aux examens, comme entre l'année 2015 et l'année 2016, où en L1 l'effectif était de 206 étudiants et un an plus tard, de seulement 46 en L2.

Le dossier d'autoévaluation impute une partie de cet échec en L1 à la forte présence d'étudiants venant de bac professionnel. Toutefois, alors que leur présence semble diminuer (43 % en 2015, 29 % en 2017), les taux de réussite eux n'ont pas suivi (41 % en 2015 ; 37 % en 2017)

Le taux de réussite en L2 est variable et fragile (58 % en 2016/2017 et 86 % l'année précédente). En L3, les taux de réussite sont satisfaisants.

Les tableaux concernant les effectifs sont incomplets et difficilement interprétables. L'origine des bacheliers en L1 n'est rapportée qu'au néo bacheliers de l'année précédente. On ne comprend pas pourquoi près de la moitié des bacheliers (les redoublants) sont ainsi non pris en compte, surtout que seules deux années sont mentionnées (2015 et 2017). Il serait également nécessaire de connaître le taux de réussite des redoublants. De même que selon les tableaux ce ne sont pas les mêmes années qui sont mobilisées. Pour la poursuite d'étude en master, c'est l'année 2013/2014 qui est retenue, alors que les autres tableaux ne donnent des informations qu'à partir de l'année 2014/2015.

Le devenir des diplômés propose des chiffres sur les diplômés de 2014. Il n'est donc pas possible d'apprécier les poursuites d'études, ni la qualité de l'insertion professionnelle pour les diplômés qui ne poursuivent pas en master. On regrette l'absence de précisions et d'analyses sur ce point

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Accent mis sur l'apprentissage de la discipline par la recherche
- Volonté de prise en charge des bacheliers technologiques et professionnels
- Forte présence de l'anthropologie dans l'offre de formation

### Principaux points faibles :

- Taux de réussite faibles en première année
- Attractivité déclinante
- Incertitude concernant les stages

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier d'autoévaluation de la licence *Sociologie* de l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne est trop lacunaire pour pouvoir évaluer positivement la formation. Cette dernière gagnerait à donner davantage de précisions et à répondre à chacun des items.

Le point positif est l'environnement de recherche qui est de qualité. Il n'en reste pas moins qu'il est urgent de résoudre le problème de l'échec en L1 : renforcer les enseignements de professionnalisation dès la L1, développer et formaliser les liens avec le monde socio-économique pourrait en ce sens être bénéfique. Il pourrait également être profitable aux étudiants de leur laisser la possibilité de faire un stage durant leur licence.



## LICENCE PROFESSIONNELLE : INTERVENTION SOCIALE-ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Établissement: Université Jean Monnet, Saint-Etienne

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle *Intervention sociale - accompagnement social* a pour objectif de former des coordonnateurs de projet d'économie sociale et solidaire dans le domaine associatif, coopératif, mutualiste et au sein des collectivités locales. Pour cela, elle s'appuie sur une équipe pédagogique composée en partie de professionnels exerçant dans ces domaines de l'intervention et de l'accompagnement social, et dispose d'un réseau étendu accueillant des stagiaires.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
La licence professionnelle a pour finalité de former des étudiants à occuper des fonctions de coordinateurs de projet dans le domaine de l'intervention sociale et de l'accompagnement social et cible spécifiquement un ensemble de métiers clairement indiqué dans le dossier d'auto évaluation. Pour cela elle construit son offre de formation autour de quatre grandes compétences : diagnostic local, conduite de projet, relation avec des publics, gestion de petites équipes ; et accorde une place importante aux stages (350 h, soit 57 % de la formation).
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
Au sein de la nouvelle région Auvergne Rhône-Alpes, plusieurs licences professionnelles ciblant l'intervention sociales existent. Mais seule la licence management des organisations de l'économie sociale (Saint-Etienne IRUP) se situe sur le même territoire. La pluralité de l'offre ne semble pas affecter la licence <i>Intervention sociale et accompagnement social</i> : les effectifs restent stables (25 étudiants par an en moyenne, ainsi que la demande d'inscription, entre 80 et 100). Une des caractéristiques de la licence est d'avoir un nombre d'étudiants en formation continue équivalent à ceux inscrits en formation initiale et d'être resté assez stable depuis 2014. Le nombre de partenaires avec lesquels la licence entretient des liens et la variété des lieux de stages proposés chaque année atteste de l'ancrage de la formation.  Cependant, la présence à Saint Etienne de deux licences professionnelles intervenant sur des domaines proches et l'ouverture d'un master (conception de dispositifs et de projet), porté par les sciences de l'éducation, risque de brouiller l'offre de formation. Un rapprochement entre les deux licences n'a pas abouti. Par ailleurs, un projet de

master (Gestion des organisations de l'économie sociale et solidaire), dans la continuité de la licence, n'a lui aussi pas vu le jour. Ces projets demeurent fragiles compte tenu de la complexité des institutions engagées (Université de Saint Etienne, de Marne la Vallée) et du désengagement de la Région à l'égard des contrats de préprofessionnalisation.

### Organisation pédagogique

L'offre de formation est organisée autour de plusieurs blocs mêlant savoir spécifiques et ciblés, autour du champ de l'intervention et du développement social, des savoirs disciplinaires venant les compléter (sociologie, anthropologie, droit, gestion, et des savoirs méthodologiques). Au second semestre trois orientations, appelées parcours, sont proposées : *Intervention sociale éducative et culturelle*, *Insertion par l'activité économique et développement des territoires*, *Eco-responsabilité et éducation à l'environnement*. Les stages comptent pour 10 crédits ECTS (incluant le mémoire) et les projets tutorés pour 8 crédits. L'apprentissage des langues vivantes n'a lieu qu'au premier semestre.

La fiche d'auto évaluation ne précise pas l'organisation des projets tutorés, ni leur volume horaire. Ils n'ont lieu qu'au second semestre et on ne peut donc savoir s'ils sont principalement orientés autour des stages et des mémoires.

Plusieurs outils numériques, dépassant les seules plateformes de mise en ligne des documents pédagogiques, sont mobilisés. Au titre des actions pédagogiques, un accent particulier sur la communication/restitution/prise de parole en public doit être souligné.

Pour les étudiants en emploi, la formation peut se dérouler sur deux années. Cela a concerné deux étudiants.

Enfin, si la dimension internationale est soulignée, à travers les conventions au niveau de l'université et le programme Erasmus + Kiss (key of social sustainability), le dossier n'indique pas si des étudiants de cette mention en ont bénéficié.

### Pilotage

La formation, jusqu'à la rentrée 2019/2020 a été administrée d'une part par la faculté SHS et d'autre part par le service de la formation continue, reflétant la composition des étudiants selon leur statut. Elle est par ailleurs animée par une équipe composite : 14 enseignants-chercheurs, appartenant à plusieurs champs disciplinaires (sociologie, sciences de l'éducation, biologie, chimie...), 2 professeurs associés et 26 intervenants professionnels. Ces derniers interviennent dans plus de la moitié de l'offre de formation (55 %, 334,5h/604h), alors que les enseignants chercheurs titulaires en assurent moins d'un quart (20 %, 121h/604h). Si la part des professionnels extérieurs est fréquemment importante dans ce type de formation, elle est ici particulièrement élevée et cela d'autant plus que les enseignants titulaires ont eux-mêmes un service éclaté (14 enseignants pour 121h de cours). Les coûts de coordination sont donc probablement importants. Le dossier ne précise pas par exemple si les enseignants disposent de locaux en propre au sein de la licence afin de recevoir les étudiants et de se réunir.

Si les étudiants font part, à travers un questionnaire d'évaluation, de leur degré de satisfaction, ils ne participent pas néanmoins au conseil de perfectionnement qui n'a lieu qu'une fois par an. Le dossier ne précise pas pourquoi des délégués des étudiants n'y sont pas présents. Les évaluations par les étudiants sont globalement plutôt positives.

### Résultats constatés

Les effectifs sont stables depuis 2014, avec environ 25 étudiants dont près de la moitié chaque année inscrits au titre de la formation continue. En formation initiale, entre 80 et 100 dossiers sont déposés, et une trentaine en formation continue, ce qui souligne l'attractivité de la formation. Mais le dossier ne précise pas les critères retenus par l'équipe pédagogique et administrative, ni qui compose les jurys d'admission. Il est uniquement fait état d'un souci d'équilibre entre motivation et compétence académique.

Les taux de réussite sont importants et conforme à ce type de formation. L'indicateur pertinent est celui de l'insertion professionnelle. Le dossier indique dans un premier temps quelques exemples d'emplois occupés, pointant la diversité des opportunités. Mais ils soulignent, dans un deuxième temps, la difficulté caractérisant ce type de secteur et sa fragilité, puisque la très grande majorité des diplômés n'obtiennent qu'un CDD. Sur 69 diplômés entre 2014 et 2018, 31 personnes (45 %) ont un emploi, 9 ré-occupent leur poste et 3 sont en service civique.

Les données fournies sont difficilement exploitables et parfois mêmes lisibles. Par exemple parmi les 368 diplômés entre 2002 et 2018, 156 étaient inscrits en formation initiale et 187 en formation continue, ce qui ferait un total de 343.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Attractivité de la licence
- Equilibre entre formation initiale et formation continue
- Forte insertion dans le champ professionnel (partenariat, stage, débouché)

### Principaux points faibles :

- Incertitude sur l'accompagnement et la prise en charge de la formation continue (rattachement à la faculté SHS)
- Non participation effective des étudiants aux conseils de perfectionnement
- Dispersion de l'équipe pédagogique

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle évolue dans un environnement incertain. Les projets qui n'ont pas abouti, afin d'opérer des rapprochements avec d'autres licences, ou de monter un master de gestion des organisations ESS, et la politique de la Région à l'égard des contrats de professionnalisation, risquent de fragiliser la licence, d'une part, et d'épuiser et de décourager ceux qui la portent, d'autre part. Le rattachement à la faculté SHS constitue une autre source d'incertitude quant à la prise en charge et au suivi des étudiants en formation continue. Le risque est une perte de savoir-faire et de ressources informelles, indispensables pour dénouer la complexité de ce type de dossier.



## MASTER ÉTUDES EUROPEENNES ET INTERNATIONALES

Établissements : Université de Lyon (ComUE Lyon) ; École normale supérieure de Lyon ;  
Université Jean Monnet - Saint-Étienne.

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention *Études européennes et internationales* est portée par trois établissements : École normale supérieure de Lyon (ENS Lyon), Université Jean Monnet – Saint-Étienne (UJM) et Sciences Po Lyon (ce dernier étant partenaire sans accréditation à délivrer ce diplôme national de master). La formation est organisée en trois parcours : *Asie orientale contemporaine* (ASIOC), *AlterEurope* et *Études moyen-orientales* (EMO). L'objectif du master est de former des experts des enjeux contemporains (sur des problématiques institutionnelles et politiques) de ces trois régions du monde, l'Asie orientale, l'Europe avec ses voisins en Europe de l'Est, au Sud de la Méditerranée et au Moyen-Orient. Profilée par les méthodes des sciences humaines et sociales (SHS) appliquées et développant aussi des compétences linguistiques, la formation est dispensée à l'ENS et à Sciences Po Lyon, ainsi qu'à Saint-Étienne. Elle est organisée en un tronc commun complété par des enseignements spécifiques à chaque parcours et se décline en seconde année de master (M2) en deux filières, de recherche et métiers. Elle est offerte en formation initiale et en formation continue.

### ANALYSE

#### Finalité

Les objectifs de la formation sont bien annoncés. Il s'agit avant tout de former des experts des enjeux contemporains de trois grandes régions à travers une approche pluridisciplinaire en Sciences humaines et sociales avec des compétences linguistiques. Chaque parcours vise à donner aux étudiants les outils théoriques et appliqués nécessaires pour développer des analyses sur les questions institutionnelles et politiques contemporaines dans les groupes de sociétés et pays relevant de l'aire géographique sous-jacente à chaque spécialisation. Les métiers visés sont ceux de la recherche, de la conduite de projets, de la veille, de l'entreprise, de la diplomatie et de l'administration publique, selon le parcours spécifique suivi.

Les enseignements correspondants, précisés dans le document annexe du dossier d'autoévaluation, se révèlent en cohérence avec les compétences visées et les métiers destinés.



### Positionnement dans l'environnement

Tant au niveau national que régional, la formation pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales, orientée vers des aires régionales spécifiques avec des compétences en langues est originale, les formations internationalisantes existantes étant plutôt destinées à donner des compétences de portée plus limitée. Chaque parcours présente aussi des compétences particulières dans leur domaine respectif qui se distinguent par leur envergure pluridisciplinaire et multi-aspects par rapport aux autres formations similaires.

La formation est dispensée par 31 enseignants-chercheurs et 10 chercheurs. Elle propose, dans l'ensemble des parcours, la possibilité d'orientation vers la recherche, via l'adossment aux unités mixtes de recherche (UMR) du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) du site Lyon-Saint-Étienne, comme le TRIANGLE et le GATE (Groupe d'analyse et de théorie économique) en économie, le CERCRID (Centre de recherches critiques sur le droit) en droit, l'IAO (Institut d'Asie orientale) sur l'Asie orientale et l'EVS (Environnement, ville, société) en SHS en lien avec les problématiques liées à la ville, à l'environnement et aux sociétés ; ces UMR relèvent des écoles doctorales en sciences sociales, en droit et en sciences économiques et gestion du site. Les relations avec le monde socio-économique sont établies au travers de partenariats comme celui avec la Confédération du commerce de gros et international (CGI), la Chambre de commerce internationale de Lyon, la Fondation Robert Schuman, la représentation de la Commission européenne à Paris.

La formation assure son ouverture à l'international au travers de plusieurs modalités. L'équipe pédagogique est enrichie par des intervenants étrangers dans le cadre des échanges du type Erasmus ou de professeurs invités (elle accueille, tous les ans, trois à quatre professeurs). Elle recrute aussi de nombreux étudiants étrangers (en constante augmentation sur la période 2014-2019), permet aux étudiants de réaliser des séjours à l'étranger sous forme de stage et de séjours de recherche (51 % de ces stages et séjours sont ainsi effectués à l'étranger) et est en train d'élaborer une convention de double diplôme avec une université turque. L'ENS Lyon donne accès au double doctorat avec l'Université du Tohoku (Japon) à travers son adhésion au *Cross National Doctoral Program* de la même université (trois docteurs d'ASIOC sont issus de ce partenariat).

### Organisation pédagogique

Le master est organisé en trois parcours, *AlterEurope*, ASIOC et EMO, autour d'une même structuration en unités d'enseignement (EC) et un tronc commun. Cet ensemble est cohérent et respecte une logique de spécialisation progressive. Après une première année d'approfondissement dans des domaines fondamentaux à chaque parcours, les étudiants accèdent à des enseignements de spécialité tout en développant leur compétence dans les matières fondamentales. Dans les savoirs fondamentaux, des synergies sont générées grâce aux cours communs aux trois parcours (notamment en approches méthodologiques, langues, grandes questions politiques et géographiques, trajectoires croisées, etc.). La première année de master (M1) est organisée en formation généraliste et la seconde de master (M2) en deux options dont une liée aux métiers de la recherche et l'autre aux métiers de l'entreprise (ASIOC), de la conduite de projets à l'international et diplomatie (EMO) et de la conduite de projets et de la veille (*AlterEurope*).

La formation est offerte et en formation initiale et en formation continue (cinq étudiants sur les trois dernières années) ; deux étudiants ont bénéficié du statut d'étudiant entrepreneur en 2018-2019.

La validation d'acquis de l'expérience (VAE) n'est pas considérée comme adaptée à la nature de la formation. Par contre le master annonce la possibilité de réserver un accès dans certains cas à la validation des acquis professionnels et personnels (VAPP).

La place de la professionnalisation est forte. Elle passe, en particulier, par la réalisation de stages (deux à quatre mois en M1 et six mois en M2), un stage minimum étant obligatoire dans le cursus afin de valider le diplôme par la rédaction d'un rapport (le stage de M2 peut être remplacé par un séjour de recherche). L'intervention des professionnels est régulière et les voyages d'études sont destinés à permettre aux étudiants de rencontrer des professionnels dans leurs lieux de travail.

Une grande place est également réservée à la recherche. La formation par la recherche constitue une modalité centrale dans la formation avec les séances d'initiation à la recherche, les conférences de spécialité thématiques et régionales et la sensibilisation à l'éthique et à l'intégrité scientifique. Des stages en laboratoire de recherche sont proposés au second semestre de M2.

Une plateforme interactive est accessible à l'ensemble des étudiants, enseignants et responsables pédagogiques et administratifs. Des outils collaboratifs (saisie des conventions de stage, blogs) sont disponibles. Toutefois le document ne fournit pas d'informations précises sur les modalités d'utilisation du numérique et des technologies pédagogiques dans la formation.

Outre l'importance donnée à la formation en langues (à travers des cours de langues vivantes, notamment de la langue spécifique à l'aire culturelle étudiée, mais aussi des enseignements dispensés en anglais), le master bénéficie d'un réseau de partenariats internationaux (Chine, Japon, Egypte, Tunisie) et de programmes internationaux de formation-recherche (à travers le programme Erasmus ou encore le programme de l'Agence universitaire de la francophonie, notamment).

### Pilotage

L'équipe pédagogique est diverse et équilibrée : elle est en effet composée d'une trentaine d'enseignants-chercheurs (42 % de professeurs d'université ou maître de conférences habilités à diriger des recherches), de douze chercheurs, d'un tiers de vacataires (professionnels du monde socioéconomique) et d'une dizaine d'enseignants non titulaires de l'enseignement supérieur. La formation est pilotée par une enseignante-chercheuse de l'École normale supérieure de Lyon qui réunit le comité de pilotage et préside le jury. Un conseil de perfectionnement existe au niveau de la mention. Il est composé des membres du comité de pilotage et de trois membres extérieurs du monde socio-professionnel ; ces derniers intervenant aussi dans les commissions pédagogiques.

L'évaluation de la formation est effectuée par une commission mixte paritaire au niveau de chaque parcours, en fin de semestre, et réunit l'équipe pédagogique et les représentants étudiants.

Les étudiants sont évalués par divers moyens, examens oraux, écrits, examen final, contrôle continu, dossier personnel etc. Un jury final commun de mention, constitué d'au moins un représentant de chaque parcours et par établissement, valide les résultats des deux sessions.

Les compétences à acquérir sont déterminées par les enseignants. Une feuille d'évaluation du stage précise les compétences visées. Dans le rapport de stage, une auto-évaluation des compétences par les candidats est exigée. Par contre, le dossier ne mentionne pas de portefeuille de compétences spécifique. Le supplément au diplôme fournit en annexe précise de façon synthétique les maquettes, la notation et les métiers visés.

Chaque parcours dispose de ses propres dispositifs d'aide aux étudiants : suivi par un enseignant-référent ou parrainage par un étudiant de M2 pour les étudiants de M1. Des passerelles avec d'autres formations sont envisageables via la validation d'acquis, mais le dossier ne développe guère ce point.

### Résultats constatés

Le master accueille des étudiants de grandes écoles du site, mais aussi des étudiants internationaux (dont la proportion varie entre 14 et 22 % du total des effectifs sur la période). En fonction de la disponibilité des bourses de mobilité entrante, des étudiants étrangers sont aussi recrutés sur des dispositifs d'excellence ; 150 candidatures sont examinées en 2018-2019 en M1 et M2, et 30 places sont réservées en M1 pour 50 places en M2, ce qui témoigne de l'attractivité de la formation.

Les effectifs évoluent cependant de façon variable sur 2014-2019 en M1 et en M2 et sont surtout inégalement répartis entre les parcours, le parcours *AlterEurope* drainant la majorité en M1 alors que le parcours *ASIOC* reçoit le plus grand nombre des candidats en M2.

Les effectifs du parcours EMO, nouvellement créé (en 2017), appellent la vigilance : quatre inscrits seulement en M1 et cinq en M2 en 2018-2019.

Les taux de réussite sont très satisfaisants puisqu'ils se situent entre 80 et 100 % selon le parcours et l'année. Des enquêtes de suivi sur le devenir des étudiants sont réalisées à partir d'un annuaire des *alumni* avec un niveau de réponse assez significatif (entre décembre 2018 et mars 2019, 214 diplômés ont répondu à l'enquête lancée). Elles montrent 24 % de poursuite d'études et un taux d'insertion de 63 % un an après le diplôme ; 40% des diplômés ont déclaré avoir une activité à l'étranger. Ces résultats traduisent une adéquation appréciable de la formation avec ses objectifs affichés.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Organisation pluridisciplinaire cohérente autour d'aires géographiques ciblées (Europe, Asie, Moyen-Orient).
- Pilotage efficace.
- Place importante des stages.

### Principal point faible :

- Faiblesse des effectifs du parcours EMO.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La mention de master *Études européennes et internationales* est bien organisée et les moyens et les objectifs sont en cohérence globale. Toutefois, il serait judicieux de questionner les raisons de la faiblesse des effectifs dans le parcours EMO même si ce dernier est de création encore récente. Par ailleurs, on déplore l'absence d'un réel portefeuille de compétences qui permettrait une présentation plus précise de la formation et un meilleur suivi des étudiants.



## MASTER GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

Établissement(s) : Université Lumière Lyon 2 ; Université Jean Moulin Lyon 3 ; Université Jean Monnet Saint-Etienne ; École normale supérieure de Lyon ; École des mines de Saint-Etienne

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de master *Gestion de l'environnement* est co-accréditée par cinq établissements : les Universités Lumière Lyon 2, Jean Moulin Lyon 3, Jean Monnet (à Saint-Etienne), l'École normale supérieure de Lyon (ENS Lyon) et l'École des mines de Saint-Etienne. Il propose une formation pluridisciplinaire sur l'environnement qui forme aux métiers de l'ingénierie environnementale et territoriale pour la gestion et l'évaluation des environnements géomorphologiques, hydrologiques et climatiques, en prenant en compte les dimensions épistémologiques, sociales et perceptives des rapports humains/environnements. Cette formation s'inscrit dans les domaines des sciences des paysages, de la gestion des ressources naturelles et de l'analyse environnementale. La mention, après une spécialisation progressive au deuxième semestre de la première année de master (M1) se décline en trois parcours durant la seconde (M2) : *Gestion intégrée des ressources naturelles et des dynamiques environnementales* (GRAINE), *Géosystèmes environnementaux, et prévention et gestion des altérations environnementales* (PGAE). L'entrée en M1 se fait avec une licence *Géographie, sciences sociales, sciences et vie de la terre* (SVT), *Histoire, Archéologie, Physique*, ou équivalente scientifiquement, à des parcours relevant de l'écologie et du paysage, ou un diplôme d'ingénieur et sur dossier ; le choix du parcours de M2, sur dossier. Les enseignements spécifiques aux trois parcours se déroulent sur des campus différents : Lyon 2 et ENS de Lyon pour le parcours GRAINE, Lyon 3 pour le parcours *Géosystèmes environnementaux*, Université Jean Monnet et l'École des mines de Saint-Etienne pour le parcours PGAE. Adossé à quatre laboratoires de recherche universitaires, trois groupements d'intérêt scientifique (GIS), deux LabEx (laboratoire d'excellence), deux programmes d'investissement d'avenir (PIA2 et PIA3), mais aussi sur l'École universitaire de recherche des sciences de l'eau (H2O) et sur un Institut « convergence », à savoir l'École Urbaine de Lyon (EUL), ce master s'appuie également sur les collectivités territoriales et les entreprises de la région stéphano-lyonnaise pour les enseignements et les stages.

### ANALYSE

#### Finalité

Les objectifs de la formation en matière de connaissances et de compétences sont parfaitement lisibles et pertinents dans le cadre d'une insertion professionnelle au niveau master ou d'une poursuite d'étude (doctorat) dans les domaines de la gestion de l'environnement. On note la diversité de ses contenus, et la pluridisciplinarité sciences de la vie et de la terre - sciences sociales - géomatique, offrant un large éventail de compétences. Combinée à une forte implication du milieu professionnel dans les stages des étudiants, cette diversité se traduit par des parcours spécialisés offrant des débouchés professionnels dans les domaines de l'ingénierie environnementale et territoriale, avec des profils variés allant du chargé de mission au journaliste scientifique en

passant par la recherche académique.

Il reste néanmoins difficile de mobiliser des étudiants sur les stages de recherche malgré l'importance accordée à cette dernière dans les enseignements théoriques, méthodologiques et malgré l'adossement aux nombreuses structures de recherche.

### Positionnement dans l'environnement

Cette formation, unique dans la région et au niveau national, se distingue par une approche pluridisciplinaire (sciences humaines et sociales, sciences de la nature, géomatique), là où les mentions équivalentes proposées à cette échelle ont fait le choix de la spécialisation.

Au niveau local, la mention offre une forte mutualisation de ses enseignements avec les mentions *Sciences de l'eau*, *archéologie-sciences pour l'archéologie*, *gestion des territoires et développement local* et les formations de l'École des mines et de l'École d'architecture de Saint-Etienne. On peut également noter l'ouverture à la double-diplomation du parcours GRAINE pour les élèves-ingénieurs de l'école nationale de travaux publics de l'Etat (ENTPE). La mention bénéficie d'un adossement à la recherche de qualité et reconnu : trois unités mixtes CNRS-Université (environnement ville société (UMR EVS), environnements et sociétés de l'Orient ancien (UMR Archéorient), et Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes (LARHA) ) et l'Insti tut du droit de l'environnement, qui fait désormais partie de l'UMR 5600 Environnement Ville Société.

Le milieu professionnel local non-universitaire (collectivités territoriales, bureaux d'études, ...) offre de nombreuses possibilités d'encadrement de stage en première et deuxième année. La participation des unités de recherche pré-citées au GIS biodiversité dans lequel sont impliqués les acteurs régionaux du domaine de la gestion de l'environnement est également à souligner.

Du point de vue des coopérations à l'international, les flux d'étudiants entrant et sortant restent limités en raison de la jeunesse de la formation. L'ouverture vers l'étranger est encore assez faible. Des partenariats avec l'Institut de Régions Arides (IRA) en Tunisie (Medenine) ou avec le Liban (Beyrouth) offrent des opportunités de stages ou de séjours de recherche. L'enseignement en anglais dans la formation n'est pas suffisamment développé pour renforcer l'attractivité de la formation à l'international.

### Organisation pédagogique

Le recrutement est pertinent au vu de la finalité du master. Il se fait essentiellement en licence *Géographie*, mais également en licence SVT, d'autres sciences sociales, en licence professionnelle et également en École d'ingénieur. La spécialisation se veut progressive. En M1 le semestre 1 est consacré au tronc commun, puis au semestre 2 l'étudiant effectue un stage qui détermine la spécialité qu'il suivra en M2. Une réorientation reste cependant possible. En M2, le semestre 3 comporte des enseignements propres à chaque parcours. Pour deux des parcours (GRAINE et PGAE) des modules optionnels au sein d'une unité d'enseignement (UE) permettent aux étudiants d'affiner leur spécialisation.

Les étudiants en reprise d'études ou en formation continue sont accompagnés par des services dédiés de l'université et peuvent bénéficier de dispositifs d'accommodement mis en place par l'équipe pédagogique.

Les stages (individuels et collectifs) et les apprentissages par projet occupent une place centrale dans la formation. Les modalités d'enseignements théoriques sont peu renseignées. Si la mise en œuvre du numérique est notable à la fois comme media et sur le plan disciplinaire (formation à des logiciels spécifiques, au traitement de base de données et aux systèmes d'information géographique (SIG), la place de l'enseignement à distance via le dépôt des cours exercices et documents n'est cependant pas précisée. D'autres innovations pédagogiques sont également mises en œuvre sous la forme de jeux de rôle lors de journées sur le terrain. En revanche, il ne paraît pas exister de dispositifs spécifiques d'aide à la réussite destinés à atténuer l'hétérogénéité d'origine des promotions. Un stage obligatoire de quatre à six mois est exigé dans le cursus au semestre 2 ou semestre 4. Cette organisation est parfaitement conforme aux pratiques courantes. Un accompagnement est réalisé dans la recherche de stages soit par l'équipe pédagogique, soit par les structures d'insertion professionnelle de chaque établissement.

La recherche joue également un rôle majeur dans la professionnalisation des étudiants: les enseignants-chercheurs et les chercheurs, issus des quatre laboratoires cités, assurent 90% des enseignements; les étudiants sont intégrés dans les séminaires de recherche de ces structures, associés aux travaux de terrain et aux programmes de recherche, et un grand nombre d'entre eux est accueilli en stage dans ces laboratoires. Il serait toutefois nécessaire de connaître plus en détail l'orientation (recherche ou professionnelle) des effectifs de M2 pour mieux apprécier cet aspect de la formation. Les flux d'étudiants à l'international restent faibles, mais le

phénomène tient sans doute à la jeunesse de la formation.

La mobilité internationale est uniquement détaillée pour le parcours GRAINE. Elle est limitée (un à trois étudiants sortants en M1 et deux à cinq étudiants étrangers en M2 pour ce parcours).

Cette place restreinte de l'international pourrait être rapprochée du très faible nombre d'enseignements réalisés en anglais, 15 Heures de cours en M1 et 15 heures en M2 sont signalées dans le parcours PGAE, pour les autres parcours les étudiants ont des heures de langue dédiées qu'ils suivent au centre des langues de l'Université. Aucune unité d'enseignement (UE) totalement en anglais n'est signalée dans la maquette, mais certaines évaluations sont dans cette langue. Des cours de mise à niveau en français sont inscrits dans la formation pour les étudiants étrangers, complétant ainsi les modalités de l'ouverture à l'international.

### Pilotage

L'équipe pédagogique affiche les compétences requises avec des enseignants-chercheurs mais également une douzaine de chercheurs des laboratoires d'appui. Une douzaine d'intervenants extérieurs participent également aux enseignements, ainsi que deux professeurs associés à temps partiel (PAST). C'est un point positif mais pour l'ensemble du master, le volume horaire total de leur enseignement est faible pour un master de ce type. Peu d'informations sont disponibles sur les responsabilités et les compétences de certains de ces intervenants, hormis l'identité de leur employeur. Le milieu professionnel local non-universitaire (collectivités territoriales, bureaux d'étude, ...) n'apparaît guère sollicité dans les enseignements.

Les organes de pilotage sont classiques avec un conseil de perfectionnement (CP) de la mention et un pour chaque parcours. La représentation des étudiants dans les conseils de parcours est assurée. Les conseils de perfectionnement des parcours se réunissent en fin de chaque semestre; le conseil de perfectionnement de la mention se réunit une fois par an. Dans le CP de la mention (comprenant à la fois les directeurs d'études, des enseignants, des personnalités extérieures) il n'y a pas de représentant étudiant, contrairement aux attendus nationaux). Enfin, comme il ne figure pas de compte-rendu des CP, il n'est pas possible de juger de l'utilisation qui en est faite.

L'évaluation des enseignements par les étudiants est réalisée sous forme de questionnaire pour chaque parcours. Mais là encore, en l'absence de comptes rendus il n'est pas possible d'apprécier son analyse par l'équipe pédagogique. La répartition des crédits d'enseignement (ECTS) est celle habituellement observée pour ce type de formation. Cependant les modalités d'évaluation mériteraient d'être détaillées afin d'évaluer leur pertinence au regard de la pluridisciplinarité de la mention. La composition des jurys d'année n'est pas précisée, et le supplément au diplôme n'est fourni que pour le parcours PGAE, ce qui suggère un défaut de pilotage au niveau de la mention. La réflexion sur une approche par compétences est en cours, mais elle semble devoir faire l'objet d'une réflexion d'ensemble plus poussée entre les établissements co-accrédités. Il n'existe pas de dispositif d'aide à la réussite spécifique à la formation ; en revanche, les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d'un accommodement.

### Résultats constatés

Les effectifs de ce master se sont rapidement stabilisés dès la deuxième année d'exercice avec une soixantaine d'étudiants répartis de façon relativement homogène dans les parcours PGAE et GRAINE. Les effectifs du parcours *Géosystèmes environnementaux* ne sont pas fournis. L'origine des étudiants n'est détaillée que pour le parcours PGAE. La majorité des inscrits sont issus d'établissements extérieurs à la formation (près de 70% sur les trois premières années d'exercices), ce qui dénote une forte attractivité au niveau national.

Les taux de réussite à la sortie du M2 sont élevés et habituels, avec 98 à 100 % de diplômés. On peut noter pour ce parcours qu'en 2018, 30 % des inscrits en M2 étaient salariés, ce qui représente un point positif. Pour le suivi des diplômés, l'équipe pédagogique s'appuie sur les enquêtes annuelles et les indicateurs fournis par les services centraux des établissements co-accréditeurs. Cependant, les résultats des enquêtes du service de suivi de l'Université sont indiquées pour les inscrits en 2012-2013 sous la mention *Géographie environnement territoire*. En raison de la jeunesse de la formation, (2016) il n'existe pas de résultats fournis par parcours pour la formation. L'équipe pédagogique déplore que la poursuite en doctorat ne soit pas à la hauteur de ses attentes.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Formation bien identifiée et se distinguant des formations similaires sur le plan national.
- Approche intégrée et pluridisciplinaire de la gestion de l'environnement.
- Formation solidement adossée à plusieurs laboratoires universitaires, deux LabEx, un PIA2 et un PIA3.
- Bonne organisation des enseignements, avec une spécialisation progressive des étudiants, ainsi qu'une place prépondérante donnée aux stages et à la mise en situation professionnelle.

### Principaux points faibles :

- Faible implication de professionnels du domaine dans les enseignements.
- Faiblesse du pilotage au niveau de la mention (organisation des enseignements peu lisible, conseil de perfectionnement peu fonctionnel où la représentation étudiante au niveau du conseil de la mention, fait défaut, absence de compte-rendu).
- Absence d'analyse de l'insertion des étudiants.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier pourrait être mieux renseigné sur tous les parcours pour pallier l'absence des résultats d'insertion. Le master *Gestion de l'environnement* dispose d'indéniables avantages en termes de positionnement dans l'offre de formation nationale comme en matière d'adossement à la recherche. La diversité des parcours antérieurs des étudiants est aussi un réel atout de cette formation. L'installation d'enseignements de mise à niveau (suggérés par l'équipe pédagogique) renforcerait l'homogénéité des promotions tout en aidant à la réussite.

De même, une association plus étroite du monde socio-professionnel aux enseignements et au pilotage de la formation ne pourrait que lui être profitable. Fondée sur une organisation multi-établissements et multi-sites la formation aurait intérêt à renforcer le pilotage au niveau de la mention de façon être plus lisible dans le détail et à pouvoir suivre de plus près l'évolution des enseignements (conseil de perfectionnement de la mention) et des diplômés (statistiques d'insertion). L'effort sur la dimension internationale, qu'il s'agisse de mobilité entrante ou sortante, devrait être poursuivi via notamment le développement de l'enseignement de l'anglais et en anglais, de manière à accroître l'attractivité du master.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## MASTER GÉOMATIQUE

Établissement(s) : Université Jean Monnet Saint-Etienne ; Université Lumière Lyon 2 ;  
École normale supérieure de Lyon (ENS)

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Géomatique* entend former des spécialistes des méthodes et des usages de gestion, d'analyse et de représentation de l'information géographique capables d'animer les projets numériques des villes et des territoires. Ce master, co-porté par l'Université Jean Monnet Saint-Etienne, l'Université Lumière – Lyon 2 et l'École normale supérieure de Lyon, ne propose qu'un parcours : *Géographies numériques*. Les enseignements se déroulent dans les trois établissements, Université Jean Monnet pour la première année (M1), Université de Lyon 2 et ENS de Lyon pour la deuxième année. Ils sont accessibles pour des étudiants de formation générale, en contrat d'apprentissage ou en parcours de formation continue ou de professionnalisation par validation d'acquis professionnels (VAP) ou validation d'acquis d'expérience (VAE).

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
<p>Les objectifs de formation du master <i>Géomatique</i> et les compétences à acquérir sont clairement exposés aux étudiants qui suivent la formation, tout comme les débouchés professionnels de la formation. Ceux-ci correspondent parfaitement au domaine de formation et au niveau Bac+5. Les métiers visés sont basés sur l'usage de l'informatique et de la géomatique (chargé de projet SIG - système d'information géographique-, cartographe, ingénieur géomaticien...)</p> <p>Les contenus pédagogiques sont très succinctement abordés, mais les titres des différentes unités d'enseignement (UE) correspondent aux ambitions de la formation.</p> <p>Les enseignements se déroulent la première année à l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne, la deuxième année à l'Université de Lyon 2 et à l'ENS de Lyon ; les étudiants de l'ENS de Lyon effectuent leur inscription administrative dans leur établissement pour les deux années (M1 et M2). Ces différences conditionnent une organisation pédagogique qui amène les étudiants à changer de site d'une année à l'autre mais confère au moins une unité de lieu annuelle, et permet l'exclusivité d'une salle réservée sur chacun des sites.</p>
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>Le positionnement du master <i>Géomatique</i> dans le contexte national de l'offre de formation est clairement exposé par rapport aux autres formations géomatiques généralistes présentes en France. Ce master est le seul de cette mention proposé dans la région Auvergne-Rhône-Alpes.</p>



La caractérisation de son positionnement dans les sciences des territoires de la ComUE et de la région (master *Géographie, aménagement, environnement et développement*, master *Gestion des territoires et développement local*, Master *Urbanisme et aménagement*) n'est pas évoquée.

Le master mutualise certains enseignements avec d'autres masters de la ComUE comme information-communication, gestion de l'environnement et ville et environnements urbains. Cependant, son originalité fondée sur la gestion et l'analyse des données et de l'information géographique, qui ne se retrouve pas dans les parcours de ces autres masters, et ses débouchés différents autour des outils d'information et communication numérique spatialisées, peuvent être soulignés.

Le master est adossé à l'unité mixte de recherche (UMR) environnement ville société (UMR 5600). Les liens sont forts : plusieurs ingénieurs du laboratoire interviennent dans la formation, du matériel du laboratoire est utilisé pour la formation, et la dimension recherche fait bien partie de la formation, au travers de projets tuteurés, de projets de laboratoire, de mémoires de recherche en M1 ou de participations à des séminaires.

Le master s'inscrit par ce biais dans des réseaux de recherche et d'innovation régionaux et nationaux ainsi que par l'implication de la formation dans des séminaires de l'Institut convergences " École urbaine de Lyon " dans le projet d'École universitaire de recherche "H2O" et dans le Labex (laboratoire d'excellence) Institut des mondes urbains(IMU). Cette dimension recherche est assez remarquable s'agissant d'une formation universitaire professionnalisante destinée à répondre prioritairement aux besoins des futurs employeurs en matière de compétences.

Le master entretient des relations étroites avec de nombreux partenaires socio-économiques locaux et régionaux (entreprises, bureaux d'études et de conseil, agences d'urbanisme et collectivités) qui utilisent des SIG et de la cartographie, ce qui est attendu et classique pour ce type de formation. Ces partenaires travaillent notamment avec le master dans le cadre d'accueil de stagiaires ou en s'impliquant dans les enseignements.

La dimension internationale, peu développée, est essentiellement concrétisée par des cours ou la participation à des séminaires en anglais et des candidatures (nombreuses) d'étudiants étrangers (Maghreb ou Afrique subsaharienne), via campus France. Le master cherche à créer des partenariats avec des Universités étrangères où les intervenants ont des liens de collaborations (Maroc , Brésil, Liban, Chine ...), pour permettre une mobilité externe des étudiants.

### Organisation pédagogique

Les modalités pédagogiques du master apparaissent clairement. Il s'agit d'un master dont la première année se déroule majoritairement à St Etienne et la seconde à Lyon 2 et à L'ENS. Cette formule fonctionne pour les étudiants, et apparaît clairement comme une meilleure solution qu'une alternance fréquente de site au cours d'une même année universitaire. Elle semble cependant induire que les étudiants doivent déménager entre les deux années, ou opter pour des déplacements quotidiens importants.

L'organisation des deux années traduit une volonté d'une progression, avec une spécialisation et une professionnalisation de plus en plus renforcées. Certains cours optionnels de deuxième année permettent de former les étudiants à la recherche en vue d'une poursuite en doctorat.

Les enseignements sont accessibles pour des étudiants de formation générale, en contrat d'apprentissage ou en parcours de formation continue ou de professionnalisation par validation d'acquis professionnels (VAP) ou validation d'acquis d'expérience(VAE). La VAE est accompagnée par l'Université Jean Monnet. Les jurys de soutenance sont constitués par trois enseignants de la formation.

Les modalités d'enseignement et d'évaluation diverses, s'ouvrent à l'innovation pédagogique (terrains pour l'usage d'outils, travail à distance, jeux de rôles, etc.) et donnent une large place aux exercices professionnalisants. Une plateforme dédiée à la formation, accessible à tous ses participants (enseignants et étudiants), permet de travailler de façon concomitante et de partager données et informations à l'échelle du master ou de façon plus ciblée par année de formation ou unité d'enseignement. En plus des compétences visées par le cursus et de l'intervention de professionnels dans les enseignements (environ une dizaine de professionnels, hors recherche, intervient dans le master, ce qui correspond à environ un tiers de la formation en master 1 et 2 (M1/M2) la mise en situation professionnelle se caractérise par la réalisation de travaux en petits groupes sur projet pour répondre à des commandes extérieures. Par ailleurs, les étudiants de M1et de M2 ont un stage obligatoire (trois mois minimum en M1et cinq mois minimum en M2). Les stages ont lieu pour moitié dans des entreprises privées. Les modalités de recherche et de suivi de ce stage sont très clairement explicitées.

La dimension numérique est intrinsèque à la formation : les étudiants sont donc formés aux outils et également confrontés aux évolutions constantes de ces mêmes outils et de la révolution de la cartographie numérique.

Le master démontre ainsi sa volonté de s'adapter en continu aux évolutions très rapides de son secteur. Les étudiants suivent 20 heures de langue anglaise en première année et 30 heures en deuxième année. Pour le reste, l'ouverture à l'étranger est pour l'instant limitée à l'accueil d'étudiants en provenance d'Afrique.

### Pilotage

Le profil de l'ensemble des intervenants de l'équipe pédagogique, la composition et la diversité de celle-ci correspondent pleinement aux besoins et aux objectifs de la formation.

Celle-ci est pilotée par des enseignants-chercheurs de la 23ème section du CNU, ce qui correspond parfaitement au domaine du master, et l'équipe pédagogique comprend à la fois des universitaires d'autres sections (71ème, 27ème) pour des cours spécifiques et de nombreux professionnels extérieurs (dix) et des ingénieurs ou directeurs de recherche qui assurent environ 400 heures d'enseignements parmi les plus importants du cœur de métier.

Les modalités de pilotage du master sont claires et efficaces pour chaque année de formation. La coordination entre années et établissements de formation est assurée par le comité de pilotage. Ce comité de pilotage, (composé de quatre membres représentant chacun des trois établissements coaccrédités ainsi qu'un personnel CNRS de l'UMR d'adossment,) assure la coordination et le suivi pour l'ensemble de la formation.

Un conseil de perfectionnement existe depuis 2018, dont la composition est parfaitement conforme aux attendus nationaux, avec des représentants étudiants (un par année de master), des représentants des partenaires extérieurs et un ancien étudiant Il se réunit une fois par an.

L'équipe pédagogique a mis en place outils et procédures d'auto-évaluation continue. L'évaluation anonyme des enseignements par les étudiants sous la forme d'un audit anonyme annuel remis aux enseignants avant une réunion annuelle de bilan qui se déroule avant les départ en stage. Ces éléments permettent à l'équipe pédagogique d'envisager les adaptations et complémentarités nécessaires pour l'année suivante.

Les modalités d'évaluation et le travail des jurys (un par année avec les membres du comité de pilotage et un membre de chaque équipe pédagogique) assurent un suivi des étudiants et les échanges d'information. La formation travaille sur le déploiement de l'approche par compétence, dans une démarche très efficace et porteuse, puisqu'elle est conçue en partenariat avec le monde socio-économique et que l'un des objectifs est de proposer des blocs de compétences pour la formation tout au long de la vie. Ces compétences à acquérir et les contenus des cours sont explicitées de façon détaillée, et font l'objet d'étapes de réflexion individualisée pour les étudiants accompagnés par un enseignant dans un cours spécifique sur les compétences professionnelles en M2 et dans la rédaction d'une fiche individuelle avant leur départ en stage.

La forme du dossier adressé au HCERES pourrait être mieux respectée : avec ses nombreux renvois sous forme de liens internet, celui du master géomatique ne répond pas pleinement aux normes requises.

### Résultats constatés

Les effectifs sont stables, autour d'une vingtaine d'étudiants par année de formation, et le taux de réussite est très bon l'issue du M2, conforme à ce type de formation. Le nombre d'étudiants limité, correspond à la réalité du marché du travail. Il s'agit d'un secteur dit de "niche". Le nombre d'étudiants formés répond à la capacité d'absorption de ce secteur comme aux contraintes inhérentes à la formation.

Un vrai travail de sélection est effectué chaque année par les représentants des équipes pédagogiques pour chaque année de formation pour un master qui compte en M1 une centaine de candidatures venues de toute la France, sans compter les candidatures via Etudes en France qui fournissent un à deux étudiants par promotion.

La formation dispose d'éléments sur l'insertion professionnelle des diplômés depuis 2017 (entrants en 2015), mais ces effectifs correspondent à une vingtaine d'étudiants par an, ce qui rend compte d'un taux de réponse de quasi 100% pour les deux années 2017 et 2018. Pour cette période relativement courte les résultats sont très bons, en matière d'accès à l'emploi comme en temps d'insertion, puisque 40% des diplômés ont été embauchés à l'issue de leur stage. Pour les 60% restant, le temps de recherche est très faible : 32% ont trouvé en moins d'un mois. Au total, 90% des étudiants sont en emploi six mois après la fin de leur master. Le niveau d'insertion dans le secteur public comme dans le privé, correspond niveau de la formation et la diversité des secteurs d'activité est un élément positif pour l'ouverture de choix professionnel des étudiants. L'insertion par une inscription en doctorat représente 1 étudiant sur la période , mais ce chiffre s'explique au moins en partie par l'importance accordée à l'aspect professionnalisant et à l'offre importante de débouchés dans le monde professionnel

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Formation très solide, prenant pleinement en compte les évolutions rapides du secteur de la géomatique.
- Formation très professionnalisante (notamment un stage ou mémoires de recherche obligatoire par an (trois mois minimum en M1 et cinq mois minimum en M2 d'expérience professionnelle) mais aussi la participation à des ateliers ou bureaux d'études.
- Très bonne insertion professionnelle des diplômés.
- Développement de l'approche par compétences et volonté de proposer des blocs de compétences à la formation tout au long de la vie.

### Principaux points faibles :

- Fonctionnement sur deux sites Lyon et Saint-Etienne et trois campus : l'ENS(Gerland), Lyon 2(Bron) et L'Université Jean Monnet à Saint-Etienne.
- Faible dimension internationale.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Géomatique* est une formation très solide avec des enseignements aux objectifs bien définis. La professionnalisation de cette formation est indiscutable et remarquable, et l'insertion professionnelle excellente. La mention affiche des ambitions et des projets qui doivent être encouragés et soutenus, notamment la nécessité d'innover dans un secteur en perpétuelle évolution pour garantir la meilleure employabilité des diplômés. Le développement d'une stratégie de relations internationales pourrait également être un atout pour l'avenir de la formation.



## MASTER HISTOIRE, CIVILISATIONS, PATRIMOINE

Établissement(s) : Établissement(s) : Université Lumière Lyon 2 ; Université Jean Monnet Saint-Etienne ; École nationale des travaux publics de l'Etat (ENTPE) ; École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB)

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de *Master histoire, civilisations, patrimoine* (HCP) de l'Université Lumière Lyon 2 est une formation en deux ans. Il est rattaché à l'UFR sciences humaines et sociales de l'Université Lumière Lyon 2 mais porté par plusieurs établissements : les Universités Jean Monnet de Saint-Etienne, campus patrimoine Le Corbusier à Firminy, Lumière de Lyon 2, l'ENTPE (École nationale des travaux publics de l'Etat) à Vaulx-en-Velin et l'ENSSIB (École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques) à Villeurbanne.

Le master HCP comprend trois parcours : *Cultures de l'écrit et de l'image* (CEI) porté par l'Université Lyon 2 et l'ENSSIB; *Management, conservation et réhabilitation des patrimoines matériels et immatériels, métissés de la modernité* (METIS) porté par l'Université Jean Monnet et l'ENTPE ; *Management des patrimoines et paysages culturels* (MACLAND), par l'Université Jean Monnet. Les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent dans un des domaines disciplinaires de la mention peuvent accéder au master. La formation est aussi par la validation d'acquis de l'expérience (VAE), par la validation d'acquis professionnels (VAP) et par la validation d'études supérieures (VES).

En fonction des parcours, la formation a pour objectifs la poursuite d'études (doctorat) comme l'insertion directe des diplômés sur le marché du travail. Le nombre total d'heures d'enseignement en présence peut être évalué en 547 heures. Des stages sont également prévus dans les deux années du master (M), M1 et M2. Il n'est pas précisé s'il existe ou non un enseignement à distance.

### ANALYSE

Finalité
Les objectifs pédagogiques du master sont clairement affichés et il existe une cohérence entre les objectifs et les compétences et les connaissances attendues. Les compétences à acquérir pour chacun des parcours sont clairement présentées : CEI confère les compétences nécessaires à exercer dans le domaine de la gestion et de la valorisation de fonds patrimoniaux (textes et images) ; METIS forme des spécialistes de la conservation, gestion et valorisation des patrimoines des XXe et XXIe siècles ; enfin, MACLAND forme des experts et des gestionnaires en sauvegarde, gestion durable, valorisation et médiation des patrimoines et paysages culturels, capables d'appréhender la complexité des enjeux patrimoniaux.

Les objectifs visés et les enseignements proposés sont cohérents et permettent d'envisager une poursuite d'étude en doctorat ou une entrée sur le marché du travail après le master.

Les renseignements sur les débouchés en matière de métiers et de poursuite d'études se font par le biais de journées spécifiques intégrées à la formation en fonction des parcours.

### Positionnement dans l'environnement

Le master a sa propre originalité : il est fondé sur l'ingénierie scientifique et méthodologique des patrimoines matériels et immatériels, culturels et naturels. L'ouverture de la formation dans sa forme actuelle date de 2016, mais certains parcours préexistaient dans d'autres mentions. La formation est bien positionnée au niveau des Institutions d'enseignement supérieur, dans un espace local/régional, national ou international (coopérations avec les Etats-Unis, le Brésil, le Canada, l'Italie, le Portugal, la Roumanie).

Le recrutement des étudiants pour les parcours deux et trois témoigne d'une mobilité entrante importante. Sur 31 inscrits en 2018-2019, 14 étudiants sont Français ; un est Européen mais non Français ; dix étudiants sont non-Européens: Brésil, Etats-Unis, Afrique du Nord, Afrique noire francophone Le niveau de mobilité internationale des enseignants et des étudiants est également important, bénéficiant notamment du programme ERASMUS mundus DYCLAM (dynamique des paysages culturels et gestion du patrimoine). Pour les étudiants, des stages à l'étranger sont également possibles (Etats-Unis, Brésil, Canada, Italie, Portugal, Roumanie ...).

La formation a de bonnes relations et des liens actifs avec les entreprises, associations et partenaires industriels ou culturels. Le master s'appuie aussi sur les structures de recherche actives dans les champs de l'histoire et du patrimoine tant au niveau local et régional, que national et international. On dénombre quatre structures de recherche locales : trois unités mixtes Université/ CNRS (UMR) (EVS ISTHME : environnement-villes-société/ LARHRA : Histoire moderne et contemporaine/ CIHAM : histoire médiévale) ; et une équipe universitaire (EA - centre Gabriel Naudé). Il est également en lien avec l'UMR FEMTO-ST/RECITS de l'Université Bourgogne-Franche-Comté et l'EA CRESAT de l'Université de Haute-Alsace ainsi qu'avec des laboratoires étrangers tel que le LEEM de l'Université Laval au Québec.

### Organisation pédagogique

La formation dispensée paraît riche et diversifiée, mais il subsiste certaines incohérences et des difficultés d'organisation interne.

Les enseignements ont lieu sur plusieurs sites avec des interventions ponctuelles ("hors les murs") dans des établissements culturels ou patrimoniaux : à Saint-Etienne, campus Patrimoine Le Corbusier à Firminy, à Vaulx-en-Velin, à Villeurbanne, à l'Université Lumière de Lyon II. Un tronc commun aux différents parcours existe en M1 et en M2 mais rien ne permet de l'identifier clairement. La nature de ses enseignements n'est pas précisée. Il est en outre difficile de savoir sur quels sites ont lieu ces enseignements, d'autant que d'autres sont également mentionnés, en particulier les co-partenaires étrangers (Portugal, Roumanie et Italie).

Les informations fournies ne permettent pas de se faire une idée claire de ce qui est proposé à l'étudiant, ni en M1, ni en M2 et cela malgré un contenu pédagogique riche et varié : les intitulés des cours ne correspondent pas aux descriptifs du tableau des unités d'enseignement (UE). La maquette de M1 est de ce fait difficile à lire et on ne sait pas à quel parcours elle correspond. Il en est de même pour la maquette de M2 qui ne semble présenter que le parcours CEI. Il est également fait état d'options sans que leur articulation avec les parcours soit précisée. Cette dissociation entre parcours et option n'est pas claire. Chaque semestre comporte cinq UE, cependant leurs intitulés ne correspondent pas aux descriptifs du tableau des UE pour la formation. La variation indiquée des crédits ECTS (European Credit Transfer System) en fonction des UE n'est pas précisée dans le tableau récapitulatif des enseignements. Par ailleurs, la structure de la formation indique offre M1 et en M2 une option entre « stage ou recherche », d'une valeur de 30 crédits ECTS chacun, or le stage est obligatoire dans le cadrage national des formations de master.

L'enseignement d'une langue vivante (anglais) apparaît dans le tableau des UE au premier semestre (S1) et au troisième (S3). 20% des cours sont dispensés en anglais. En général, les trois parcours accordent une place importante aux langues étrangères (bien que, l'anglais mis à part, aucune donnée précise ne soit fournie à cet égard). Le volume horaire accordé au numérique dans les différents parcours est difficilement quantifiable, mais plusieurs cours y sont consacrés.

Enfin, les étudiants sont sensibilisés à l'éthique et à l'intégrité scientifique.

## Pilote

Le pilotage fait apparaître plusieurs problèmes. L'équipe pédagogique pour 2018-2019 n'est mentionnée que pour les parcours deux et trois. Elle se compose de 18 professeurs dont deux professeurs-invités, neuf maîtres de conférences, huit Professeurs agrégés (PRAG), cinq ingénieurs d'études, trois contractuels et 23 professionnels. Les responsables à l'intérieur des différents parcours sont difficiles à identifier. Il est uniquement mentionné que le pilotage concret est assuré par trois professeurs.

La multiplication de ces intervenants et la multiplicité des sites d'enseignement font douter d'un échange réel à l'intérieur de l'équipe pédagogique, et par conséquent d'un véritable pilotage de la mention.

Il existe un conseil de perfectionnement, ou plus exactement, il existe un conseil par site et un conseil pour l'ensemble du master. Au conseil de perfectionnement sont invités tous les étudiants, tous les enseignants et les personnels administratifs ; il n'est pas spécifié si des personnalités extérieures sont impliquées, et l'on s'interroge donc sur la présence de professionnels. Les jurys sont communs.

Les modalités de contrôle des connaissances (MCC) sont bien établies, ainsi que les modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants, leur analyse ainsi que les actions du pilotage de la formation (même s'il n'est pas précisé s'il s'agit d'évaluations anonymes). Les informations font également défaut sur la communication aux étudiants.

Il n'est pas fait mention de dispositifs spécifiques d'aide à la réussite hormis le suivi du directeur de mémoire (ce qui est attendu). Compte-tenu du taux d'échec en M1, cette absence paraît regrettable.

Le supplément au diplôme est fourni: il décrit les connaissances et compétences acquises par l'étudiant et est paramétré dans le système de gestion des notes (APOGEE), selon le modèle EuroPass.

Le master propose des compétences additionnelles en plus des connaissances disciplinaires, grâce aux stages, à la participation à des manifestations patrimoniales, à des participations à des activités professionnelles, à un cours de pratique professionnelle: cependant, le résultat réel de ces actions ne fait pas l'objet d'une évaluation quantifiée.

## Résultats constatés

Bien que la formation soit d'un bon niveau, les effectifs de M1 ont subi une baisse significative (- 70%) entre 2016 et 2018 (de 25 à sept étudiants). Les effectifs de M2 sont faibles même si l'on constate une légère hausse (de quatre étudiants en 2016, à 11 en 2018). Cependant, la présentation des effectifs est peu claire, et l'on ignore si ces chiffres font référence au parcours CEI, ou METIS et MACLAND. Il est fait état de 18 inscrits dans le parcours METIS (dont 17 étrangers), six dans le parcours MACLAND (dont trois étrangers), sept dans l'option PATRINUM (dont un étudiant étranger) et zéro dans l'option PATRILANG. L'effectif global de ces deux parcours serait donc de 31 étudiants.

Le taux de réussite en M1 est faible : 32 % en 2016 et 47,6 % en 2017. Ces données interrogent: ces faibles résultats sont analysés par l'équipe pédagogique comme la volonté de maintenir les effectifs à un niveau raisonnable, et surtout compatibles avec un enseignement innovant et interactif.

Les taux de réussite au diplôme sont en revanche assez bons et pour le parcours CEI, le taux d'insertion professionnelle est de 73% (notamment un taux de réussite élevé aux concours de conservateur ou de bibliothécaire d'étudiants passés par le master). Le type d'emploi correspond à la formation donnée par le master. Compte-tenu des données disponibles, il reste toutefois difficile de quantifier exactement et de manière fiable, le taux d'insertion professionnelle tous parcours confondus. Le niveau de satisfaction des étudiants n'est pas non plus encore mesuré.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Des parcours à objectifs véritablement professionnalisants.
- Des enseignements riches et diversifiés.
- Une approche multidisciplinaire.

### Principaux points faibles :

- Un manque de lisibilité de la formation (entre les parcours CEI, METIS, MACLAND ; entre les options PATRINUM et PATRILANG).
- Une carence du pilotage à l'échelle de la mention.
- Une érosion très nette des effectifs.
- Une faiblesse de réussite.
- Une ouverture à l'international qui ne concerne que la mobilité entrante.

### ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les enseignants impliqués dans le master montrent qu'ils sont suffisamment conscients des problèmes et souhaitent rechercher les mesures à mettre en œuvre pour les résoudre. Il conviendrait de revoir le pilotage de la formation de façon à préciser ce qui relève des parcours ou des options, à harmoniser les ECTS et la gestion des stages en fonction des parcours, de façon à proposer une maquette claire. Pour ce faire, le rôle du conseil de perfectionnement gagnerait à être revu et son fonctionnement renforcé. Une attention toute particulière devrait enfin être portée aux causes de la baisse des effectifs et aux moyens d'y remédier. Il est également suggéré d'améliorer la promotion du master au travers d'une communication plus efficace.

## LICENCE HISTOIRE

Établissement : Université Jean Monnet - Saint-Etienne

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Histoire* de l'Université Jean Monnet Saint-Etienne est une formation généraliste en trois ans dont l'objectif est l'acquisition des méthodes propres au métier d'historien (capacité à analyser et à synthétiser des informations), nécessaires pour devenir enseignant ou chercheur dans la discipline et tout autant indispensables si l'on se destine à d'autres emplois, de type administratif ou dans les domaines du journalisme, de la culture et de la documentation. Après un premier semestre d'ouverture aux autres sciences sociales (géographie, sociologie, sciences de l'éducation), la formation propose des enseignements fondamentaux dans les quatre périodes historiques et, en troisième année, deux parcours de spécialisation : l'un aux métiers de l'enseignement, l'autre aux métiers de la recherche. Les enseignements sont dispensés en présentiel sur le campus de Saint-Etienne.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
<p>La licence <i>Histoire</i> de l'Université Jean Monnet a pour objectif principal de permettre la poursuite d'étude en master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - MEEF ou en master à orientation recherche, ce qui est le cas de la quasi-totalité des diplômés. Dans cette perspective, le règlement des études, en ligne, explicite les attendus en termes de compétences (disciplinaires, générales et transversales) et un autre document en format vidéo présent sur le site de l'Université présente les débouchés professionnels de la formation. La ventilation des enseignements entre les quatre périodes de l'histoire est équilibrée et la géographie est un complément obligatoire utile au-delà des concours de l'enseignement.</p>
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>Les licences d'histoire les plus proches géographiquement sont Lyon et Clermont-Ferrand. Il est probable que le bassin de recrutement des étudiants soit essentiellement local. En ce qui concerne les liens avec des établissements étrangers, des accords d'échange avec des établissements européens (Espagne, Croatie, République tchèque) ou nord-américains (Canada) sont évoqués sans être renseignés de manière plus précise. L'articulation avec la recherche est en revanche plus détaillée : les enseignements se nourrissent des travaux menés dans les différents laboratoires de recherche historique présents sur le site, que ce soit en histoire ancienne (UMR HiSoMA), en histoire médiévale (UMR Cercor-Lem), en histoire moderne, contemporaine et en histoire de l'art (UMR Triangle, UMR Environnement Ville et Société). Les liens avec l'environnement socio-économique semblent relever d'initiatives de l'Université, via une plateforme numérique d'insertion professionnelle (Career Center by Job Teaser) destinée aux</p>



stages en troisième année (L3), même si le département d'Histoire indique, sans les détailler, qu'il propose des offres spécifiques.

### Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est très lisible, avec une spécialisation progressive tout au long de la formation. Après un premier semestre commun à d'autres sciences sociales (géographie, sociologie et sciences de l'éducation), les étudiants suivent des enseignements fondamentaux obligatoires dans les quatre périodes de l'histoire tout en pouvant, dès le deuxième semestre, par le biais d'enseignements d'ouverture, approfondir leurs apprentissages dans plusieurs périodes. En troisième année, le choix entre les deux parcours (*Métiers de l'enseignement* et *Métiers de la recherche en histoire*) leur permet de préparer une poursuite d'études dans un des deux masters correspondants (MEEF ou Recherche). Toutefois, le dossier ne permet pas de savoir comment est organisée la poursuite des études des étudiants qui voudraient passer l'agrégation.

Les modalités d'enseignement sont classiques, avec une alternance cours magistraux (CM)/travaux dirigés (TD) pour les enseignements fondamentaux, même si le volume horaire des CM n'est que de 18h par semestre (1,5h par semaine) jusqu'à la troisième année. Quant aux enseignements d'ouverture, ils ne sont proposés que sous la forme de CM, probablement pour des raisons budgétaires, ce qui ne favorise pas la progression et la réussite des étudiants. Aucun dispositif d'aménagement pour les étudiants à contrainte particulière (qu'ils soient salariés ou en situation de handicaps) n'est mentionné, mais peut-être ces questions relèvent-elles des services centraux de l'université. La professionnalisation vers des métiers autres que ceux de la recherche ou de l'enseignement, souvent ressentie comme peu adéquate dans la discipline, ne semble pas constituer une priorité pour l'équipe pédagogique : un module de projet professionnel personnalisé (PPP) est obligatoire en deuxième année, mais ne l'est pas en troisième année : or c'est au dernier semestre de la licence qu'un stage est alors possible. L'usage du numérique est quant à lui classique: un cours d'initiation au numérique est présent au premier semestre et la possibilité est laissée de passer la certification PIX au S4 et au S6 ; dans le cadre des TD, les enseignements accordent une large place à l'utilisation du numérique, que ce soit pour la recherche documentaire ou pour la présentation des résultats de la réflexion. En ce qui concerne l'internationalisation, aucune donnée précise n'est disponible sur les flux étudiants sortants : il semble que ce type de mobilité, prévue en troisième année, soit faible, le rapport évoquant des difficultés à se rendre dans les pays anglo-saxons.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est de taille moyenne (11 enseignants-chercheurs et un PRAG) et équilibrée entre les différentes périodes, même s'il manque un Professeur des Universités en histoire ancienne. Une douzaine d'autres intervenants, entre doctorants, enseignants du secondaire, documentalistes, viennent la compléter. Cela ne suffit néanmoins pas pour proposer systématiquement des enseignements sous forme de TD en miroir des CM qui seuls permettraient d'approfondir l'apprentissage des méthodes de travail. Le détail des responsabilités pédagogiques constitue une lacune du dossier, ainsi que les modalités et la fréquence des réunions de l'équipe pédagogique et des jurys d'examen. Par ailleurs, alors que les conseils de perfectionnement sont censés être en place, rien n'est dit sur leur régularité et leur composition – présence de délégués étudiants notamment –, ni sur la manière dont l'équipe pédagogique en tient compte pour sa réflexion sur l'évolution de l'offre de formation. L'évaluation des enseignements, comme dans toutes les formations à Saint-Etienne, est effectuée par un service de l'administration centrale qui recueille les avis des étudiants et les répercute auprès des responsables des formations concernées. On ne sait néanmoins quel usage en est fait. Les modalités de contrôle de connaissance sont pour leur part précisées et sont accessibles pour les étudiants par le biais du règlement des études : elles allient classiquement contrôle continu (avec exposés et/ou comptes rendus écrits, devoirs sur table) et examen final. La transcription en compétences en est à ses balbutiements et le supplément au diplôme manque. Enfin le suivi des étudiants est d'une qualité satisfaisante : il permet de suivre de manière globale les cohortes d'étudiants depuis 2014, mais il pourrait être plus détaillé, pour identifier par exemple l'origine des étudiants confrontés à des difficultés, notamment en L1 avec des statistiques par type de baccalauréat obtenu. Les dispositifs de mise à niveau sont concentrés en première année, ce qui est logique au vu du taux d'encadrement assez faible, puisque c'est en L1 que se concentrent les difficultés pour les étudiants. Chaque étudiant est suivi par un enseignant-référent qui le reçoit au moins deux fois dans l'année, un atelier de remédiation fonctionne au S1 et des enseignements de méthodologie sont dispensés toute l'année. Cependant, on ne dispose d'aucune statistique sur d'éventuelles réorientations dans d'autres licences de l'Université à l'issue du S1, voire du S2.

### Résultats constatés

Les effectifs en L1 ont fortement augmenté en 2016-2017 (de 95 à 140 inscriptions pédagogiques d'une année sur l'autre), puis ont légèrement baissé les deux années suivantes, tout en restant relativement stables en L2 et en L3. Le taux de réussite en L1, après avoir fortement baissé en 2016-2017 (34 %), a remonté significativement en 2017-2018 (47 %), ce qui montre la pertinence et la relative efficacité des dispositifs d'aide à la réussite. Les taux de réussite en L2 et en L3 sont stables (respectivement autour de 75 % et de 85 %, avec une pointe à plus de 90 % en 2016-2017). Le devenir des étudiants diplômés est connu de façon assez précise, avec 87 % d'entre eux poursuivant leurs études en master (ce qui est cohérent avec les objectifs de la formation, d'où d'ailleurs le flou, en fin de compte légitime, sur une possible insertion professionnelle immédiate). 80 % de ces étudiants choisissent un master de l'Université Jean Monnet, notamment le master MEEF, alors que la proportion est bien moindre en master Recherche sans que l'on sache si cela inquiète l'équipe pédagogique.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Une formation cohérente et équilibrée, préparant de manière très satisfaisante à intégrer un master MEEF ou un master à orientation Recherche.
- Des dispositifs de remédiation et de remise à niveau performants en première année.

### Principaux points faibles :

- Le fonctionnement des conseils de perfectionnement, s'ils existent, gagnerait à être explicité.
- Une réflexion sur l'internationalisation de la formation, visant à faciliter les mobilités sortantes, devrait être menée.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Malgré les manques signalés, la licence *Histoire* de l'Université Jean Monnet Saint-Etienne est une formation solide, avec de bons résultats en termes de taux de réussite. L'équipe pédagogique gagnerait à être étoffée, ce qui lui permettrait de mieux encadrer encore les étudiants, notamment en L1 mais aussi en L3 en renforçant l'initiation à la recherche. Cela l'autoriserait également à œuvrer à une internationalisation plus forte de la formation, en particulier par le développement des mobilités étudiantes sortantes.



## Département d'évaluation des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

### MASTER INFORMATION, COMMUNICATION

Établissement : Université Claude Bernard Lyon 1 ; Université Jean Monnet Saint-Etienne ; École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB) ; Université Lumière Lyon 2 ; Université Jean Moulin Lyon 3 ; École normale supérieure de Lyon (ENS)

#### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Information, communication* vise à former des professionnels de niveau cadre aux métiers de la communication éditoriale et médiatique, de l'information et du design ; le numérique en constituant le socle. Il compte quatre parcours : *Médiations urbaines, savoirs et expertise* (MUSE) ; *gestion éditoriale et communication Internet* (GECI) ; *design de communication : innovation et médiation numérique* (IMN) ; *design de communication : management et marketing digital*. (MMD). Ouvert en présentiel, en formation initiale et accessible en formation continue, il articule formation scientifique et formation professionnelle

#### ANALYSE

##### Finalité

Les orientations du master (approche pluridisciplinaire en sciences humaines incluant l'informatique), autant que les savoir et savoir-faire développés dans les domaines du numérique abordés sont bien présentés, en situant la formation dans le prolongement de la licence *Information, communication*. Le master est adossé à un laboratoire universitaire ( EA 4147 ELICO : équipe de recherche de Lyon en sciences de l'information et de la communication), qui rassemble tous les enseignants chercheurs issus de cinq établissements lyonnais (Lyon 1 / Lyon 2 / Lyon 3 / École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques - ENSSIB / Institut d'études politiques - IEP). L'ensemble des enseignants-chercheurs du master relève de la 71e section du conseil national des Universités (CNU) en charge de cette discipline.

Le tout est cohérent en termes d'équilibre eu égard à la vocation du master. Le parcours « *Management et marketing digital* » semble accorder moins de place à la dimension recherche, en adoptant une approche résolument pratique.

Les parcours sont habilités par les Universités Jean Monnet de Saint-Etienne (rattachement à Télécom Saint-Etienne (TSE) et l'Institut d'administration des entreprises (IAE) selon les parcours) et l'Université Lyon 2 (rattachement à l'Institut de la communication (ICOM) et partenariats avec Lyon 3 et l'ENSSIB). L' ICOM, TSE et l'IAE sont très présents dans les maquettes d'enseignement, prouvant ainsi leur investissement dans les formations et donnant une lisibilité claire pour les étudiants.

### Positionnement dans l'environnement

La présentation de la variété des autres formations qui peuvent être rattachées au vaste champ de l'Information, communication à l'Université de Lyon (six autres au total) permet de bien situer la mention et d'en estimer la complémentarité. On peut regretter que le positionnement de la mention par rapport à d'autres formations situées hors de la région ne soit pas davantage précisé.

Les types d'emplois visés par chaque parcours sont spécifiés. Si certains sont bien distincts par les attendus et missions, les métiers des deux parcours *Design de communication* (IMN / MMD) se recoupent (chef de projet numérique / chef de projet digital ; consultant /consultant en communication digitale). On notera aussi l'existence d'un parcours de *Communication digitale* dans le master *Communication des organisations* dont les débouchés visés sont proches ;

De nombreux partenariats apportés par les co-accréditants sont cités, susceptibles d'offrir aux étudiants des bourses, des collaborations en R&D (recherche et développement), ainsi que des activités pédagogiques stimulantes (workshop innovation d'usage, plateforme universitaire d'innovation, accès aux pré-fabriques de l'innovation...), une aide à la recherche de stages et d'emplois. La possibilité de conjuguer les réseaux professionnels de chaque structure est aussi évoquée. Dans tous les cas, la région Rhône-Alpes-Auvergne est riche en opportunités professionnelles, scientifiques et de collaborations sur lesquelles les porteurs de la mention et des parcours peuvent s'appuyer.

Audit de positionnement territorial (Saint-Etienne), connexion avec le cluster numérique de la région Rhône-Alpes-Auvergne, veille stratégique sur les métiers, présence des professionnels dans le conseil de perfectionnement contribuent à assurer aux parcours une cohérence avec le terrain régional.

L'adossement à la recherche est garanti par le laboratoire ELICO. Ses thématiques sont en phase avec les besoins des parcours. Les apports de la recherche au master sont bien présentés. L'entrée en doctorat est encadrée par un dispositif de contrat doctoral d'Université notamment sur concours.

Les collaborations internationales sont classiques : ERASMUS et ERASMUS + entrants et sortants, mais aussi nombreuses (53 accords pour l'ICOM). Le parcours MUSE peut être réalisé dans le cadre d'un double-cursus intégré franco-allemand « *Études interculturelles franco- allemandes* », associant l'Université de Fribourg-en-Brigau (Allemagne), Lyon 2 et l'ENS Lyon, ce qui constitue une opportunité pour les étudiants du parcours. Un accord existe également avec l'Université Pontificale Bolivarienne de Medellin. Le dossier fait état d'un dispositif de bourses qui se renforce et d'un suivi organisé des parcours de mobilité.

### Organisation pédagogique

Globalement, les parcours cherchent en première année (M1) un équilibre entre prérequis théoriques et pratiques préparatoires aux métiers visés et accordent une place plus forte aux logiques de projet en seconde année (M2). Les parcours lyonnais ont en particulier structuré un socle de fondamentaux théoriques et de méthodes de recherche très clair. Les masters de Saint-Etienne sont nettement moins lisibles sur ce point, même si quelques cours, plus théoriques, peuvent être rattachés à un socle de fondamentaux relevant de la 71e section.

Il est à noter que le nombre d'heures offert aux étudiants varie d'un parcours à l'autre de manière parfois considérable (508 heures : MUSE et 762 heures : *Innovation et médiation numérique*), sans explication aucune; les deux formations de Saint-Etienne sont les plus consommatrices d'heures.

Le dossier accorde une place importante à la présentation des multiples modalités de professionnalisation mises en œuvre, ainsi qu'aux activités liées à la recherche et à la dynamique d'ELICO. L'ensemble combine des approches attendues, désormais rôdées et répandues, mais aussi des initiatives plus originales qui montrent une dynamique réelle (la constitution en agence par exemple), étant entendu que le travail de groupe est volontairement privilégié dans le cadre de la professionnalisation recherchée.

L'ensemble des formations bénéficie des dispositifs d'accueil prévus pour les étudiants en situation particulières (handicap, sport de haut niveau, salariés...). La mention reçoit des étudiants en formation continue et en reprise d'études. Même peu nombreuses, les césures sont possibles. Elle est accessible par le processus de validation des acquis de l'expérience (VAE).

La variété des structures de stages, bien présentée, et la possibilité d'en effectuer un à l'étranger sont des atouts à disposition des étudiants pour personnaliser leurs parcours. On peut cependant regretter qu'il n'y ait pas d'harmonisation entre les parcours puisque puisqu'en M1 le stage n'est pas partout obligatoire.

L'offre en matière d'apprentissage des langues est classique et adaptée aux besoins : cours d'anglais inscrits

dans la maquette, cours au centre de langues, dispositif d'auto-formation. Quelques essais de cours en anglais sont repérables, mais restent limités.

La mention s'appuie classiquement sur les dispositifs numériques mis à disposition par les établissements de rattachement (outils généraux de type ENT ou moodle) qu'elle associe avec des enseignements plus poussés et une démarche critique.

Les ressources électroniques lyonnaises ne sont en revanche pas accessibles aux étudiants de Saint-Etienne. La procédure Sesame permet de créer un compte informatique Lyon 2 (boîte mail, accès intranet, Moodle...) aux étudiant.es des mentions co-accréditées qui font la demande :

<https://sesame.univ-lyon2.fr/>

Une attention particulière est apportée au mémoire, comme le montre la composition du jury.

### Pilotage

La formation théorique, réflexive ou liée à la recherche, est essentiellement assurée par 27 enseignants-chercheurs (dont neuf professeurs) et cinq enseignants temporaires (ATER). 30 professionnels, un professeur associé à temps partiel (professionnel-PAST) et sept autres intervenants extérieurs concourent pour les parties professionnelles ; l'ensemble est cohérent et traduit un équilibre global.

Les enseignements sont assurés à Télécom Saint-Etienne et à l'IAE de Saint-Etienne pour les deux parcours de « *Design de communication* » et sur deux à trois sites différents pour les autres parcours lyonnais, ce qui génère des contraintes et des difficultés en particulier pour tout ce qui relève de l'accès à la documentation.

Le pilotage, du fait du nombre d'établissements impliqués et de la dispersion géographique, s'effectue à deux niveaux. Chaque parcours a son responsable qui prend en charge l'ensemble des tâches relevant du pilotage direct du parcours. La convention-cadre définit le pilotage d'ensemble de la mention. Le dossier présente le tout clairement. L'ensemble de ce dispositif complexe paraît cependant cohérent. Le conseil de perfectionnement (annuel) est conforme dans ses modalités aux règles nationales et permet une contribution des étudiants et des acteurs professionnels à l'analyse du fonctionnement de la mention et à la prise de décisions. La présentation par les responsables des « faiblesses », des « opportunités » et des « menaces » sur la formation traduit avec lucidité et grande honnêteté la volonté de combler les manques (espaces d'enseignements dédiés insuffisants, écarts de volumes horaires entre les parcours, suivi inter-établissement insuffisant, manque de cours en anglais, etc.). On regrette cependant que le constat fait du retrait de l'ENS du parcours « *Architecture de l'information* » ne soit pas commenté (sinon par une formule elliptique « sur décision de l'ENS »).

### Résultats constatés

Le recrutement est opéré via e-candidat. La mention attire de nombreuses candidatures (415 en 2018 en M1, 82 retenues), dont 10 à 15% d'étudiants étrangers inscrits les trois dernières années). S'il ne semble pas y avoir d'inquiétude particulière pour la mention, les chiffres du parcours IMN indiquent un très fort tassement des inscriptions en M2 en 2017, tassement qui n'est pas expliqué.

Les taux de réussite sont bons (80 à 89% depuis 2016). Les résultats de l'insertion sont tout à fait satisfaisants, même si le nombre de répondants à ce type d'enquête menée par l'Université interdit d'en tirer de grandes conclusions. Il est fait état d'une enquête pilotée par la formation mais la présentation de ses modalités et des résultats rend difficile toute conclusion, même si l'impression est positive. Les évaluations de la mention par les étudiants (du moins par ceux qui répondent) ne montrent aucun problème particulier lié à la formation.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Dynamisme des partenariats et adossement solide à une structure de recherche.
- Equilibre général entre recherche et formation et la progressivité des modalités pédagogiques.
- Double cursus franco-allemand et ouverture internationale.
- Capacité d'auto-analyse de l'équipe pédagogique.

## Principaux points faibles :

- Faible identification des débouchés de certains parcours.
- Présentation lacunaire de certains parcours.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation qui bénéficie d'une base solide et comporte d'indéniables atouts, de bonnes possibilités de débouchés et une structure cohérente, aurait intérêt à travailler sur l'harmonisation entre les Universités partenaires afin d'affiner le pilotage (suivi des diplômés, contraintes de site, identification de certains débouchés). Le site de Saint-Etienne apparaît un peu en retrait. L'analyse critique de l'équipe montre qu'elle en a les moyens et la volonté. Une ouverture sur la formation en alternance serait dans un second temps une piste intéressante.



## MASTER INTERVENTION ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Établissement(s) : Université Lumière Lyon 2 ; Université Jean Monnet Saint-Etienne

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Intervention et développement social* des Universités Lumière Lyon 2 et Jean Monnet Saint-Etienne est une formation en deux ans comprenant trois parcours débutant dès la première année : *Analyse et conception de l'intervention sociale* (ANACIS), *Inégalités et discriminations* (ID) et *Politiques sociales et développement territorial* (PSDT). La formation a pour objectif de former des professionnels, en vue d'une insertion professionnelle ou d'une entrée en doctorat, dans différents champs du travail social, du développement local et de la lutte contre les inégalités : accompagnement social, développement territorial, participation citoyenne, santé mentale, prévention de la toxicomanie, lutte contre les discriminations... La formation est délivrée en présentiel, en formation initiale et continue sur trois campus différents (campus portes des alpes, campus berges du Rhône et campus tréfilerie).

### ANALYSE

#### Finalité

Le contexte social et politique de création de cette formation est bien explicité, ainsi que les connaissances pluridisciplinaires attendues (psychologie, sociologie, économie, droit, histoire, science politique, sciences de l'éducation...). Pour les parcours ANACIS et ID, les enseignements dispensés correspondent bien aux attendus de ce type de diplôme, mais le tableau des enseignements du parcours PSDT manque.

Si les objectifs visés sont clairement exposés, les emplois accessibles après la formation sont parfois très hétérogènes. A juste titre, il s'agit principalement de former des cadres qui auront des fonctions de conseil, de développement, de coordination, de supervision et de formation dans le champ de l'intervention sociale, du développement local et de la lutte contre les discriminations.

Il est toutefois surprenant de voir apparaître des métiers liés à la pratique juridique, alors que les enseignements en droit sont peu nombreux. La présentation des objectifs et des débouchés ne permet pas de bien distinguer la formation continue de professionnels déjà en activité (avocat, inspecteurs du travail, accompagnateurs sociaux...), sans doute peu présents au sein de la formation au vu de l'âge des étudiants, de la formation initiale d'étudiants sortant de licence en *Sciences humaines et sociales*, sans doute largement majoritaires.

La formation permet également une poursuite d'étude en doctorat de *Sociologie* et de *sciences sociales*. Dans tous les cas, une explicitation des compétences serait la bienvenue.

### Positionnement dans l'environnement

Bien que s'inscrivant dans un domaine où l'offre est assez nombreuse au niveau national, ce master *Intervention et développement social* dispose d'atouts pour sa reconnaissance : des forts liens avec les organismes de formation au travail social (très important dans le contexte d'universitarisation des formations du travail social) et un lien dynamique avec les recherches dans le domaine. En effet, ce master est adossé au laboratoire centre Max Weber (unité mixte de recherche, UMR 5383). Bien que les responsables pédagogiques appartiennent à des équipes différentes de cette UMR, des journées d'étude et séminaires ont été organisés en commun de façon à favoriser la circulation entre recherche et intervention, et à créer des transversalités entre les parcours.

Le programme de ces événements scientifiques apparaît tout à fait original et pertinent pour la formation. De tels événements sont également l'occasion de renforcer des liens déjà actifs avec les mondes socio-professionnels, notamment celui des observatoires de l'action sociale, des organismes de formation du travail social, le bureau international du travail ou le défenseur des droits.

Le master semble participer à un programme d'échange soutenu par ERASMUS + avec des séminaires associant des étudiants et des chercheurs venus de France et de Belgique mais les objectifs pédagogiques ne sont pas exposés dans le dossier. Des conventions avec Ottawa, Fribourg, Genève et Namur sont également citées, mais sans plus de précision sur le contenu (cinq étudiants ont bénéficié d'une mobilité internationale sortante entre 2016 et 2018).

### Organisation pédagogique

La formation présente une organisation pédagogique satisfaisante, bien que plusieurs points méritent une clarification. Les tableaux des enseignements ne sont pas disponibles pour le parcours PSDT. Concernant les deux autres, on peut regretter la faiblesse de tronc commun, au-delà de la participation commune aux événements scientifiques cités plus haut, et la faible progressivité des acquisitions pour le parcours ANACIS. Certes, les mutualisations sont complexes à mettre en place (et d'autres mutualisations existent par ailleurs avec le master *Etudes sur le genre*) mais une réflexion commune sur la spécialisation progressive et l'accompagnement vers la professionnalisation est indispensable. A ce stade, les trois parcours présentent une ossature trop dispersée, alors que leurs enseignements se recoupent. C'est tout particulièrement le cas entre ANACIS et PSDT, dont la nécessité d'ancrage local justifie pleinement le maintien de deux parcours, mais qui gagneraient à davantage de coordination et de réflexion pédagogique commune. A ce titre, la logique par blocs de compétence du parcours PSDT n'est pas très lisible dans la mesure où elle se traduit par des titres de cours relativement classiques.

Par ailleurs, la place du stage est peu mise en avant au niveau de la première année (M1). De même, le lien entre mémoire et stage est très disparate d'un parcours à un autre, sans que cette diversité soit toujours argumentée. Dans tous les cas, on ne connaît pas l'avis des étudiants sur ces points.

La formation repose sur une démarche pédagogique de la mise en situation et de projet : les étudiants organisent des journées d'études, des expositions et réalisent des enquêtes collectives. Une attention semble portée à la constitution d'une dynamique de promotion par parcours pour réduire les effets négatifs de l'hétérogénéité du public. Il n'est pas fait référence à des dispositifs particuliers de lutte contre l'échec, au-delà de séances de tutorat. Enfin, le tableau des enseignements du parcours ANACIS fait mention de cours à distance, mais l'auto-évaluation présentée par la formation n'en porte pas trace.

Des cours d'anglais sont obligatoires dans l'ensemble de la mention et la place du numérique est tout à fait classique pour ce type de formation, sans que son efficacité soit évaluée. Les mobilités internationales semblent peu nombreuses, ce qui s'explique par le fort ancrage de cette formation auprès de professionnels en activité, ce qui est compréhensible du point de vue d'une insertion professionnelle, mais n'en demeure pas moins regrettable.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est nombreuse et diversifiée. Elle comporte de nombreux professionnels dont les profils sont tout à fait adaptés aux objectifs de la formation, qui se veut, et se doit, d'être à la croisée des chemins de nombreuses disciplines. On regrettera néanmoins une répartition peu équilibrée des enseignements entre les enseignants chercheurs titulaires par rapport aux autres intervenants de la formation, car les services d'enseignement des responsables sont très élevés.



La dispersion géographique ne facilite pas le pilotage de cette formation à l'échelle de la mention, mais l'équipe s'est organisée autour d'un partage clair des responsabilités.

L'expérience positive d'organisation commune d'événements scientifiques et professionnels invite à poursuivre ces efforts pour retravailler ensemble le contenu des maquettes vers plus de cohérence d'ensemble et d'apports pédagogiques réciproques. Il n'existe malheureusement pas de conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention, ce qui est non seulement contraire à l'arrêté de janvier 2014, mais pourrait permettre d'harmoniser le pilotage au niveau de la mention.

L'équipe pédagogique se réunit par parcours, voire par parcours et type de formation (initiale et continue) en présence des étudiants et de représentants du monde socio-économique, et les comptes rendus ne sont pas disponibles. Il n'est pas fait mention d'une évaluation anonyme des enseignements par les étudiants.

Il n'est pas non plus fait mention de dispositifs d'aide à la réussite, ni de passerelle, sauf vers un diplôme d'Etat d'Ingénierie sociale qui semble devoir être réaménagée (mais ce point est n'est pas clair dans le dossier d'auto-évaluation), voire de modalités pédagogiques mises en œuvre pour faire face à l'hétérogénéité des publics, entre professionnels en activité et étudiants en formation initiale.

### Résultats constatés

Les résultats constatés sont inégaux au niveau de la formation. Les données statistiques disponibles ne sont pas agrégées pour les trois parcours et certaines données sont manquantes pour le parcours PSDT. Pour les parcours ANACIS et ID, les effectifs de la formation sont en légère hausse entre 2016 et 2017 : de 55 à 59 en M1 et de 57 à 67 en M2, mais la part d'étudiants étrangers tend à diminuer sur la même période (de 17% à 12%). Concernant PSDT, le parcours en formation poursuit son développement (de 20 à 28 étudiants de 2016 à 2018) mais la formation initiale stagne autour de dix inscrits.

Les taux de réussite des étudiants sont inégaux d'un parcours à l'autre : ils sont élevés au M2 pour PSDT (entre 90 et 100% sur la période observée), mais bien plus faibles pour ANACIS et ID (pour le M1, 78% en 2016 et 79% en 2017 et pour le M2, 64% et 67%). Ces données ne sont pas analysées par l'équipe pédagogique. Les données sur le devenir des diplômés ne sont pas disponibles, sans autre explication.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Des liens forts avec les mondes socio-économiques, notamment des politiques sociales.
- Une formation continue dynamique.
- Un adossement à la recherche pertinent.

### Principaux points faibles :

- Un faible pilotage de la mention, au profit des parcours, qui se traduit par: une charge d'enseignement inhabituelle pour les responsables, l'absence de conseil de perfectionnement au niveau de la mention, un dossier d'auto-évaluation incomplet concernant le parcours PSDT, une absence d'évaluation anonyme des enseignements par les étudiants.
- Une spécialisation progressive inégale d'un parcours à l'autre, avec une place du stage et de la recherche à clarifier dans ce processus.
- Un taux d'échec élevé à la réussite au diplôme, bien que différent selon les parcours, ainsi qu'un manque de suivi des diplômés.
- Une faible mobilité internationale.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La mention bénéficie d'un ancrage solide dans les mondes de la recherche, des politiques sociales, du développement social et de la lutte contre les discriminations. La formation continue y est dynamique et les intervenants professionnels nombreux et aux profils diversifiés. Ces ressources doivent à présent être mieux mobilisées pour retravailler la liste des métiers ciblés, les compétences associées, la spécialisation progressive des parcours PSDT et ANACIS, et repenser la place et les objectifs du stage, tout particulièrement pour les publics de la formation initiale.

Dans la présentation des objectifs et des débouchés, il serait par ailleurs sans doute préférable de mieux distinguer la formation continue de professionnels déjà en activité de la formation initiale d'étudiants sortant de licence en *Sciences humaines et sociales*. Une véritable réflexion pédagogique doit être menée pour réduire l'échec au diplôme et une évaluation anonyme des enseignements est à mettre en place. A ce titre, une meilleure coordination à l'échelle de la mention, passant par la mise en place d'outils de pilotage efficaces, permettra des échanges de pratiques et la circulation d'expériences pédagogiques entre les équipes de chacun des parcours.



## MASTER SCIENCE POLITIQUE

Établissements : Université de Lyon (ComUE Lyon) ; Université Lumière Lyon 2 ; Université Jean Monnet - Saint-Étienne et École normale supérieure de Lyon.

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Science politique* propose une formation de deux ans visant aux emplois d'encadrement supérieur dans les secteurs public et privé ou à la poursuite d'études en doctorat. La première année de master (M1), résolument généraliste et pluridisciplinaire, est constituée de quatre spécialités : *Politisation et participation*, *Politique comparée et européenne*, *Action publique et représentation des intérêts* dont les enseignements sont majoritairement dispensés sur le site de Bron de l'Université Lumière Lyon 2 (UL2), et *Enjeux sociaux et politiques de santé* délivrée sur le site de l'Université Jean Monnet à Saint-Étienne (UJM). Deux délocalisations existent en M1, avec deux doubles diplômes franco-allemand (Université de Freiburg) et franco-italien (Université de Turin). La seconde année de master (M2) offre une spécialisation plus précise à travers huit parcours diversifiés répartis sur quatre sites. Trois sont dispensés à l'UL2 : *Métiers de la représentation : associations, groupes d'intérêt et syndicats* ; *Politique internationale et analyse des transitions* (PIAT) et *Enquêtes et analyses des processus politiques* (EAPP). Un parcours, *Histoire de la pensée politique* est dispensé à l'École normale supérieure de Lyon (ENS Lyon). Trois parcours (regroupés sous l'intitulé *Politiques publiques*) sont dispensés à l'Institut d'études politiques (IEP) de Lyon : *Analyse des politiques publiques* (MaPP/APP) ; *Évaluation et suivi des politiques publiques* (MaPP/ESPP) et *Politiques publiques de l'alimentation et gestion du risque sanitaire* (MaPP/PAGERS). Le parcours *Enjeux sociaux et politiques de santé* est dispensé, quant à lui, à l'UJM.

### ANALYSE

#### Finalité

Les connaissances attendues et les compétences visées sont exposées avec grande clarté et beaucoup de précision selon les spécialités de M1 et parcours de M2. Les enseignements, généralistes et équilibrés en première année, beaucoup plus pointus et adaptés aux différentes spécialités de seconde année, permettent de les acquérir. Les débouchés professionnels sont quant à eux très bien renseignés pour chaque parcours, et correspondent parfaitement à la formation (métiers du politique, de la communication, de l'administration, de l'expertise, du journalisme, de l'enseignement et de la recherche...).

### Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la formation est tout à fait cohérent. Au niveau local, le master de science politique est original et se distingue du master de relations internationales offert par l'Université Jean Moulin Lyon 3. Au niveau national, le site représente le deuxième pôle de science politique, après Paris, en termes de présence des enseignants-chercheurs de la discipline.

L'articulation de la formation avec la recherche est très satisfaisante. Le master est adossé au laboratoire TRIANGLE (unité mixte de recherche du Centre national de la recherche scientifique (CNRS)) auquel est affiliée la majorité des membres de l'équipe enseignante. On trouve dans chaque spécialité des séminaires de formation à la recherche et l'obligation, pour chaque étudiant, de réaliser un mémoire (de recherche ou de stage) en M1 et en M2.

La formation est bien insérée dans l'environnement socio-économique et culturel, à travers différents partenariats noués au niveau de chaque parcours. De nombreux partenariats internationaux existent, avec notamment deux doubles diplômes franco-allemand (Université de Freiburg) et franco-italien (Université de Turin). Les mobilités étudiantes sont par ailleurs encouragées, et 15 % de l'effectif du M1 suit au moins un semestre à l'étranger. Aucune précision n'est cependant apportée sur les mécanismes et les modalités de ces échanges, ainsi que sur la mobilité des enseignants et des personnels administratifs. Le dossier ne fournit pas non plus de données globales pour la mobilité entrante.

### Organisation pédagogique

La structure générale de la formation manque de lisibilité. Le dossier ne permet pas d'apprécier, en M1, la part de tronc commun entre les trois spécialités, qui sont en outre parfois présentées comme des parcours. Le dossier se contente de fournir la liste des unités d'enseignement (UE), sans indiquer lesquelles sont optionnelles. Peu d'éléments dans le dossier permettent ainsi d'évaluer la progressivité de la spécialisation vers le M2. Le dossier ne fournit la liste des UE que pour quatre parcours de M2 sur les huit existants. Peu de précisions sont apportées sur les enseignements dispensés dans les trois parcours de M2 de l'IEP, et sur l'ensemble du master dispensé à Saint-Étienne.

Le master est ouvert à la formation continue, par le biais d'une validation des acquis professionnels et, pour le parcours MAPP, par la mise en œuvre d'un parcours de formation adaptée. La place de la professionnalisation est très satisfaisante avec la présence d'intervenants professionnels, des modules dédiés, la possibilité en M1, et l'obligation dans la plupart des parcours de M2, de réaliser un stage particulièrement bien encadré (tuteur au sein de l'équipe enseignante) et accompagné, tant en amont dans la recherche de stage et la préparation de leur projet professionnel qu'en aval par l'existence d'un séminaire « retour de stage ».

La place accordée à la recherche est tout à fait satisfaisante. Les étudiants ont tout d'abord l'obligation de rédiger deux mémoires (de recherche ou de stage), en M1 puis en M2. La formation propose aussi, dans plusieurs parcours, des dispositifs de formation à la recherche originaux et stimulants.

Le recours au numérique existe, mais semble limité à la présence d'un environnement numérique de travail. Les pédagogies innovantes sont présentes (voyages d'études et enseignements hors les murs).

La place accordée à l'international reste perfectible. Des cours d'anglais sont présents aux deux semestres du M1. Aucun cours en langue étrangère n'est cependant proposé en M1, et seulement deux sur l'ensemble des huit parcours en offrent en M2. Le dossier ne donne malheureusement que très peu d'informations chiffrées sur la mobilité internationale.

### Pilotage

Le pilotage de la formation peut être amélioré. La manière dont les responsabilités pédagogiques sont réparties trahit tout d'abord un certain déséquilibre. La mention de Master et le M1 sont dirigés par une seule enseignante-chercheuse, tandis que chaque parcours de M2 est piloté par une ou deux personnes. Cela indique que chaque parcours fonctionne de manière autonome, sinon parallèle. Ce point se trouve confirmé par le fait que les conseils de perfectionnement (dont l'existence n'est évoquée que pour les trois parcours de l'IEP et les parcours *Métiers de la représentation : associations, groupes d'intérêt et syndicats* et *Politique internationale et analyse des transitions*) sont organisés par parcours. Très peu d'éléments sont apportés concernant la fréquence et les modalités des réunions.

L'équipe d'enseignants-chercheurs est solide et diverse (10 professeurs, 22 maîtres de conférences). Le dossier ne permet pas d'évaluer le volume horaire attribué aux intervenants professionnels.

Le dossier n'évoque pas les modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants, même si les résultats d'une enquête sur les conditions d'études sont fournis en annexe. Celle-ci fait apparaître un très bon niveau global de satisfaction de la part des étudiants concernant notamment la cohérence de la formation suivie (86 %).

Très peu d'éléments sur les modalités d'évaluation des étudiants, et aucun sur le suivi des compétences, ne figurent dans le dossier. Aucun supplément au diplôme n'est présenté.

### Résultats constatés

L'annexe sur les effectifs permet de constater que le nombre d'inscrits en M1 est très fluctuant et en légère baisse (109 en 2016, 66 en 2017 et 92 en 2018). Les effectifs en M2 sont quant à eux en hausse (53 en 2016 et 75 en 2018). Il est difficile d'apprécier l'attractivité de la formation dans la mesure où le dossier ne fournit pas des informations importantes comme le nombre des candidatures et ne propose pas d'analyse globale des effectifs.

Les taux de réussite sont convenables en M1 (65,1 % en 2016 et 74,2 % en 2017), mais anormalement faibles en M2 (52,8 % en 2016 et 60,6 % en 2017).

Le suivi des diplômés est assuré par les instances centrales de l'université. Le dossier ne mentionne que les résultats très incomplets d'une enquête menée auprès de la promotion 2014/2015 et n'ayant reçu les réponses que de 19 étudiants. Il n'est donc pas possible d'évaluer précisément l'insertion professionnelle.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Qualité des partenariats internationaux (double-diplômes notamment).
- Excellente articulation de la formation à la recherche.
- Très bon encadrement des stages.

### Principaux points faibles :

- Structure de la formation peu lisible (manque de coordination entre les années, les sites et les parcours).
- Taux de réussite trop faible en M2.
- Manque d'informations sur certains items et certains parcours.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les perspectives d'amélioration et d'évolution annoncées dans le dossier témoignent d'une conscience des principales faiblesses de la formation, dont la structure manque de lisibilité et dont le pilotage laisse une trop grande autonomie aux parcours de M2. La manière dont le dossier est constitué, qui demeure très incomplet et inégalement renseigné selon les parcours, trahit cette faiblesse d'articulation. La coordination entre les deux années, entre les différents sites et entre les divers parcours devrait être renforcée, notamment par la mutualisation de cours et la mise en place d'un conseil de perfectionnement au niveau de la mention, pour donner davantage de sens à la co-accréditation. Les taux de réussite en M2 appellent une certaine vigilance.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## MASTER SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Établissement(s) : Université Lumière Lyon 2 ; Université Jean Monnet Saint-Etienne

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master mention *Sciences de l'éducation* de l'Université de Lyon est une formation co-accréditée avec l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne. Il s'adresse à aux personnels de l'éducation nationale impliqués dans la formation des agents, aux cadres des collectivités territoriales et associations développant des dispositifs de formation de formateurs, aux professionnels des secteurs du handicap, de la santé et de la formation. Les finalités de la formation se déploient à partir des problématiques des métiers de l'éducation et la formation, déclinés dans des options en première année de master puis en parcours distincts en deuxième année. La formation compte huit parcours au total. six de ces parcours sont ouverts en présentiel : *Métiers de l'intervention en formation des adultes* (MIFA), *référent handicap* (RH), *direction des organisations éducatives* (DOE), *expertise et recherche en éducation* (ERE), *promotion et éducation pour la santé* (PES), *conception et réalisation de dispositifs et de projets (enfance/jeunesse)*, les deux autres sont proposés en formation à distance dans le cadre d'une convention entre le CNED, l'Université de Rouen et celle de Lyon 2: *Ingénierie et conseil en formation* (ICF) et *recherche en éducation* (MARDIF-MIFE), co-accrédité avec l'Université de Rouen. Le parcours *Expertise et recherche en éducation* est le seul ouvert sur les deux sites. Le parcours *Conception et réalisation de dispositifs et de projets (enfance/jeunesse)* est déployé à Saint-Etienne. Les autres sont ouverts sur le site de Lyon. La formation est accessible par la validation d'acquis de l'expérience (VAE), par la validation d'acquis professionnels (VAP) ou par la validation d'études supérieures (VES) et ouverte à la formation continue.

### ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs du master et de chacun de ses parcours sont clairement présentés.</p> <p>Le parcours <i>Promotion éducation pour la santé</i> forme des praticiens critiques de la conception et la gestion de projets et programmes de promotion ou d'éducation pour la santé.</p> <p>Le parcours <i>Métiers de l'intervention en formation des adultes professionnalisés des formateurs</i> (de l'enseignement, de l'entreprise, du travail social et secteur sanitaire) à partir d'un travail sur les contextes, les didactiques professionnelles et la recherche à visée professionnelle.</p> <p>Le parcours <i>Référent handicap</i> prépare à de nombreuses fonctions liées au domaine du handicap dans les entreprises. Il ouvre aussi à une poursuite en doctorat.</p> <p>Le parcours <i>Expertise et recherche en éducation</i> vise la formation de chercheurs, ingénieurs de recherche et ingénieurs d'étude dans les domaines de l'éducation et la formation.</p> <p>Le parcours <i>Conception et réalisation de dispositifs et de projets (enfance/jeunesse)</i> s'adresse tant à des</p>

professionnels qu'à des futurs professionnels pour la coordination et la gestion de projets éducatifs et socio-éducatifs.

Le parcours *Direction des organisations éducatives* prépare aux responsabilités de direction et coordination dans des structures éducatives variées (établissements scolaires, éducation spécialisée, structures d'accueil de la petite enfance, animation socio-culturelle par exemple).

Le parcours *Ingénierie et conseil en formation* forme à l'ingénierie de dispositifs de formation d'adultes et au conseil en formation, dans une logique de formation tout au long de la vie.

Le parcours master *International francophone en éducation et formation* forme, par la recherche, des chercheurs et professionnels de l'éducation, la formation, du travail social ou de la santé.

L'organisation d'un forum des métiers pour faire le lien entre la formation et les attendus du monde professionnel est une initiative particulièrement appréciée, bien que ce forum n'ait lieu que tous les deux ans.

Le fait que lors de chaque réunion de rentrée, les possibilités de débouchés professionnels et de poursuite d'études soient présentées aux étudiants est appréciable, de même que la diffusion des offres d'emplois ; il est cependant regrettable que la diffusion de ces informations ne dure pas au-delà d'une année après l'obtention du diplôme.

Le fort pourcentage d'intervenants professionnels issus de cette formation est également un véritable atout, et favorise les liens avec la réalité du terrain, en même temps que cela facilite l'obtention de stages et permet une plus large diffusion des offres d'emploi. Les débouchés du diplôme sont clairement explicités.

Les effectifs d'inscrits sont beaucoup moins importants pour l'Université de Saint-Etienne (entre huit et 12 étudiants maximum par parcours en comptabilisant les étudiants étrangers). Le fait d'associer des données relatives aux deux Universités ne facilite leur compréhension et la prise en compte des spécificités de chaque site de formation, même si la co-accréditation des deux Universités peut l'expliquer.

### Positionnement dans l'environnement

Le master *Sciences de l'éducation* de l'Université Lyon 2 est adossé au laboratoire Education, Cultures, Politiques (EA 4517) offrant ainsi un environnement de qualité en matière de recherche.

Le lien entre la formation et la recherche est bien établi et clairement explicité. L'accent est également mis sur l'information des étudiants quant à la vie scientifique de la filière des sciences de l'éducation, à travers la participation à des séminaires de recherche, journées d'étude et colloques scientifiques.

Dans le cas des parcours ouverts en formation à distance au sein du campus numérique FORSE (avec le CNED et l'Université de Rouen), les contenus de formation associent aussi les enseignants-chercheurs du laboratoire CIRNEF (centre interdisciplinaire de recherche normand en éducation et formation - EA7454).

Une réflexion sur l'offre de formation locale a été menée. Afin d'éviter la concurrence dans l'offre de formation, des mutualisations ont été mises en place (parcours *Expertise et recherche en éducation* mutualisé entre l'Université Lyon 2 et l'Université Jean Monnet à Saint-Etienne ; parcours *Promotion éducation pour la santé* avec l'Institut de psychologie, et la mention *Santé publique*, de l'Université de Lyon 1)

Au niveau régional, les parcours *Direction des organisations éducatives et référent handicap* peuvent être rapprochés d'un parcours *Scolarisation et besoins éducatifs particuliers* à Clermont-Ferrand, qui se centre toutefois sur le domaine de l'éducation inclusive.

Les parcours *consacrés à la formation des adultes* (métiers de l'intervention en formation des adultes et ingénierie et conseil en formation) sont complémentaires du master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF), mention *Pratiques et ingénierie de la formation* (PIF) de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de Lyon 1 qui ne s'adresse qu'aux formateurs de l'éducation nationale. Deux masters avec des objets proches existent en outre à l'échelle de la région (à Clermont-Ferrand et Grenoble 2).

Le master, notamment en deuxième année, accueille régulièrement des professionnels de la région dans ses différents parcours, ce qui témoigne de la pertinence de l'offre de formation au regard du contexte socio-économique local.

En outre 37,5% des intervenants dans la formation sont des professionnels issus des collectivités territoriales, établissements scolaires, établissements d'éducation spécialisée, associations, organismes privés de la région.

Les enseignants de sciences de l'éducation travaillent en collaboration avec des chercheurs d'autres structures d'enseignement et de recherche travaillant sur les questions éducatives (INSPE, laboratoires de psychologie,



sciences du langage et sociologie).

Au regard de l'offre de formation nationale en sciences de l'éducation, le master bénéficie de la présence à Lyon de l'Institut français de l'éducation (IFE).

Le détail des partenariats nombreux et variés est particulièrement bien présenté pour l'ensemble des parcours.

Des conventions ont été signées avec des structures cohérentes au regard de la spécificité des sept parcours qui ne sont orientés vers la recherche (à titre d'exemple, une convention a été établie avec le réseau des Instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) de Rhône-Alpes pour le parcours *Métiers de l'intervention en formation des adultes*).

Le parcours MARDIF-MIFEF est organisé autour d'échanges internationaux avec des collègues enseignants-chercheurs européens.

La possibilité pour les étudiants de pouvoir réaliser leur stage à l'étranger et d'intégrer des organisations éducatives internationales est un atout non négligeable (cinq étudiants en moyenne par an dans le cadre de leurs recherches et des mobilités associées à la validation d'un semestre au moins à l'étranger : 32 en 2016-2017, 2018 en 2017-2018, 30 en 2018-2019). L'accueil de chercheurs étrangers en mobilité (Québec, Allemagne et Brésil) est également à souligner. La formation accueille des étudiants étrangers, notamment dans les deux parcours proposés en formation à distance.

### Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique du diplôme, à travers notamment l'explicitation des différentes unités d'enseignement, est claire et cohérente. Elle s'appuie sur un tronc commun en première année, permettant de renforcer la culture des étudiants en sciences de l'éducation tout en leur ouvrant des options contribuant à leur spécialisation progressive. La seconde année est organisée en parcours prolongeant ces options. Ceci, pour les parcours de l'Université de Lyon 2 ; à l'UJM, seul le S7 est commun et les parcours divergent à partir du S8.

L'organisation du stage est également particulièrement satisfaisante. Le stage de master 1 est d'au moins 50 heures et d'au moins 450 heures en master 2. La vérification par le responsable du parcours des projets et missions validés durant le stage est un gage de sérieux. Les compétences visées sont clairement explicitées, les enseignements en implication professionnelle contribuent à la recherche et l'accompagnement du stage. Les objectifs en sont définis de manière tripartite entre la structure d'accueil, l'étudiant et le référent enseignant.

La formation est en capacité d'accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières (situation de handicap, sportifs de haut niveau, salariés...)

L'enseignement des nouvelles technologies de l'information et de la communication est présent, des enseignements plus spécifiques sur la problématique du numérique en éducation et formation (par exemple, un cours sur l'usage des outils numériques à visée professionnelle en présentiel ou un enseignement en anglais sur les technologies de l'information et la communication, donné par des enseignants spécialisés dans les technologies éducatives) figurent également au programme.

Tous les étudiants bénéficient d'un ENT. Le recours à des pratiques pédagogiques innovantes comme le « Word café », les jeux de rôles et débats mouvants sont particulièrement appréciables.

Les dispositifs d'accompagnement des étudiants et d'aide à la réussite sont nombreux et particulièrement adaptés au regard des taux de réussite.

### Pilotage

La formation est dotée d'outils d'évaluation et de pilotage qui permettent sa régulation annuelle.

L'équipe pédagogique est majoritairement constituée d'enseignants chercheurs auxquels s'ajoutent des professionnels variés en cohérence avec la spécificité des options de première année et des parcours de deuxième année du master.

La répartition entre les interventions des enseignants-chercheurs et les professionnels sont pertinents compte tenu des spécificités des différents parcours.

La plupart des intervenants du master sont des enseignants-chercheurs. Le taux d'encadrement par des enseignants-chercheurs s'élève à 87% au sein du parcours *Expertise et recherche en éducation*.

Chaque parcours de M2 est coordonné par un responsable pédagogique qui prend aussi en charge le pilotage

de l'option de première année correspondante, au service de la continuité et de la cohérence pédagogique de la formation et de la professionnalisation.

Le recrutement des intervenants extérieurs au niveau master ou doctorat est un gage de qualité.

L'équipe pédagogique attire l'attention sur le fait que le parcours *Conception et réalisation de dispositifs et de projets (enfance/jeunesse)* situé à Saint-Etienne est sous-doté en termes d'enseignants-chercheurs spécialisés dans le parcours.

Des réunions pédagogiques d'équipe ont lieu en début et en fin d'année.

Les conseils de perfectionnement fonctionnent et de réunissent deux fois par an. Ils contribuent à l'auto-évaluation de la formation. Il comporte des enseignants-chercheurs des deux sites, des membres de l'administration et des membres extérieurs, sans que la qualité de ces derniers soit précisée. Les étudiants des deux années de formation y sont représentés par des délégués, issus de chaque parcours pour le M2.

L'équipe pédagogique prend en compte des remarques qui y sont faites en vue d'améliorer les dispositifs de formation puisque certaines de ses conclusions sont reprises dans les perspectives d'évolution de la formation dessinées par l'équipe pédagogique. Les étudiants sont en outre invités à répondre tous les ans à des questionnaires (écrits ou en ligne) sur l'évaluation de la formation qui sont soumis au conseil de perfectionnement.

La composition des jurys est connue des étudiants et les modalités de contrôle des connaissances clairement explicitées. A Lyon, les enseignements ont été transcrits en blocs de compétences. Les compétences visées par les différents enseignements, en cohérence avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) correspondante, sont explicitées dans le livret pédagogique de la formation dont disposent les étudiants. Le portefeuille de compétences est mis en place progressivement. Ce travail est en cours de réalisation à Saint-Etienne et se traduit déjà dans les suppléments aux diplômes fourni pour les parcours que porte l'Université stéphanoise.

### Résultats constatés

Les effectifs et candidatures au master témoignent de son attractivité (M1 199 étudiants inscrits en 2016-2017, 262 en 2017-2018 et 290 en 2018-2019 grâce notamment au développement de la formation à distance ; M2 255 étudiants, 270 et 215 pour les mêmes années ; en 2018, 297 candidatures pour le M1 en présentiel et 336 pour le M1 à distance). Cette attractivité vaut pour tous les parcours comme le montrent les demandes d'entrée en M2 d'étudiants n'étant pas déjà inscrits en M1 : 35 candidatures pour le parcours DOE ; 35 pour le parcours MIFA ; 20 pour le parcours ERE ; 28 pour le parcours PES ; 12 pour le parcours RH ; 95 candidatures pour le parcours ICF, à distance).

Les effectifs augmentent chaque année dans l'Université de Lyon 2 avec un nombre d'étudiants conséquent. En effet, il est comptabilisé un peu moins de 300 étudiants en master 1 et plus de 200 en M2 pour l'année universitaire 2018-2019. On peut s'interroger sur ce décalage entre deux Universités co-habilitées. Ces chiffres semblent pouvoir s'expliquer par l'existence de parcours à distance (campus numérique FORSE). Il n'y a toutefois que peu de précisions sur ces parcours à distance et l'on ne dispose pas du nombre d'inscrits par parcours à Lyon.

Sur l'ensemble de la mention, les taux de réussite sont très stables, en moyenne de 78% en M1 et de 67% en M2 en 2016 et 2017. Le détail par parcours n'est toutefois pas communiqué et ne permet pas de distinguer d'éventuelles différences entre ceux-ci, et ils ne sont pas mis en regard des taux de présence aux examens.

Les effectifs de la formation font l'objet d'une surveillance par le service des études statistiques et d'aide au pilotage sans que soit clairement explicité en quoi consiste le dispositif.

Le suivi des étudiants diplômés est assuré et la prise en compte de leurs avis afin d'améliorer l'adéquation entre la formation et les compétences attendues sur le terrain est un point très positif.

Les principaux résultats de l'enquête menée par le service des études statistiques et d'aide au pilotage sur le devenir des diplômés du master mention *Sciences de l'éducation* (diplômés.es 2014-2015) indiquent à la question « si c'était à refaire, referiez-vous ce master? », que 63 % répondent des étudiants répondent par l'affirmative (avec un taux de réponse de 62%).

Le taux d'emploi est de 88 % dans les six mois qui suivent la fin de la formation, mais 56 % des diplômés seulement déclaraient occuper un emploi en adéquation avec la spécialité de leur master (enquête 2014-2015).

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Attractivité des parcours proposés.
- Clarté de l'organisation pédagogique.
- Prise en compte des retours issus des différents processus d'évaluation de la formation.
- Accompagnement des étudiants.

### Principaux points faibles :

- Manque d'informations en fonction des parcours.
- Décalage important en termes d'effectifs (enseignants et étudiants) entre le master de l'Université Lumière Lyon 2 et l'Université Jean Monnet (établissements co-accrédités).

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Sciences de l'éducation* des Universités de Lyon et Saint-Etienne propose huit parcours attractifs que l'équipe pédagogique a le souci de faire évoluer à partir de ses propres constats et des retours des étudiants. Le fait que près de la moitié des étudiants diplômés ne parviennent pas à occuper un emploi en lien avec leur diplôme pose question. Des liens plus étroits avec le monde économique pourraient être une solution, notamment en termes de compétences à acquérir (et donc d'enseignements à assurer), mais également grâce aux stages potentiellement proposés favorisant un recrutement futur. L'équipe de Saint-Etienne mériterait d'être renforcée, notamment au bénéfice du parcours qui n'est ouvert que sur ce site et depuis peu de temps.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## MASTER SOCIOLOGIE

Établissement(s) : Université Jean Monnet Saint-Etienne; Université Lumière Lyon 2; École normale supérieure de Lyon (ENS)

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Sociologie* est une formation généraliste qui vise à transmettre des savoirs et des compétences issues de la recherche en sciences sociales et qui peuvent trouver des champs d'application dans le monde de l'enseignement (notamment) supérieur et de la recherche mais aussi dans les secteurs du développement local, des cabinets d'étude et des observatoires, ou des ressources humaines. Cette formation se déroule en deux ans (à l'exception de la formation continue, en 18 mois), une première année de tronc commun et une seconde année offrant un choix parmi quatre parcours : *Analyse des sociétés contemporaines (ASC)*, *socio-anthropologie appliquées du développement local (SADL)*, *sociologie et développement des organisations (SDO)* ; *formes et outils de l'enquête en sciences sociales (FOULE)*. Principalement accessibles à la formation initiale, les trois derniers parcours offrent des possibilités de formation continue ou des aménagements pédagogiques pour les étudiants en cours d'emploi. Les enseignements ont lieu sur le campus de Bron pour les trois premiers parcours et à Saint-Etienne pour le dernier parcours.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
La formation permet d'acquérir de solides connaissances et compétences en sociologie, correspondant aux attendus de la discipline, notamment en matière méthodologique, et permettant d'envisager sereinement une poursuite d'études en doctorat de sociologie ou de sciences sociales. Les métiers visés sont clairement renseignés et correspondent aux objectifs pédagogiques et enseignements proposés : l'enseignement et la recherche, chargé d'étude, chargé de projet de développement local, etc. Ce master de <i>Sociologie</i> offre la possibilité de suivre un double cursus avec le master <i>Humanités numériques</i> pour en vue d'une utilisation des outils numériques appliquées aux sciences sociales.
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
Le master <i>Sociologie</i> est confronté à un environnement concurrentiel dans le champ des sciences sociales. La sociologie est implantée depuis longtemps à Lyon où elle dispose d'un héritage conséquent et d'une équipe importante (13 professeurs ou directeurs de recherche). La singularité de cette formation réside dans sa (grande) diversité (objets, paradigmes) de parcours et dans l'accent mis sur un continuum entre recherche fondamentale et appliquée, ainsi que sur des connaissances et des compétences transversales.

Elle est ouverte à des publics variés, en fait hétérogènes, puisque les élèves de l'ENS (École normale supérieure) de Lyon qui s'orientent vers la sociologie en font partie, comme les étudiants poursuivant leur licence. Il n'est pas fait mention de coopération avec d'autres formations que le master *Humanités numériques*.

Le master bénéficie d'un adossement au laboratoire centre Max Weber (unité mixte CNRS Université (UMR 5283), qui offre aux étudiants la possibilité de participer à ses différents événements scientifiques, ce qui favorise le nombre des poursuites en doctorat (environ 40% des étudiants sont concernés). Des partenariats avec des acteurs socio-économiques et culturels existent, et ils sont nombreux, notamment avec des entreprises (EDF, La Poste), des associations (URIOPPS, Altercarto...), des organismes para-publics (agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail, ANACT) et des collectivités (ville de Saint-Etienne). Le contenu de ces partenariats et leurs effets sur la formation ne sont toutefois pas précisés dans le dossier, au-delà de l'accueil de stagiaire ou de la présence de professionnels dans des séminaires, même si on peut en attendre beaucoup. Enfin, les partenariats internationaux sont assez peu développés, en dehors d'un parcours franco-allemand pour le parcours ASC. Cependant, les étudiants peuvent, s'ils le souhaitent partir dans plusieurs Universités selon des modalités variables (ainsi les étudiants de l'ENS bénéficient de plus de possibilités du fait de la spécificité de leur établissement). Des étudiants peuvent faire des stages à l'étranger (le chiffre n'est pas donné).

### Organisation pédagogique

La liste des enseignements et l'organisation pédagogique interrogent sur la coordination entre ces différents parcours, très disparates. On peut avoir l'impression que chaque parcours, issu d'une histoire propre, a gardé ses spécificités et que la coordination entre eux est réduite au minimum. De même la progressivité entre les deux années master 1 et master 2, n'est pas évidente (la réflexion est ouverte pour une meilleure coordination et la mise en place d'un socle commun plus étayé, mais les informations selon les parcours sont souvent incomplètes ou difficilement compréhensibles).

Les méthodes pédagogiques correspondent aux attendus de la discipline (réalisation de mémoire de recherche avec soutenance, enquête collective y compris avec commanditaire, organisation de journée d'études ou sur les métiers accessibles après le master...). L'apprentissage par la recherche y tient une place centrale.

Le socle de la formation est logiquement le mémoire de recherche adossé à un travail empirique, même s'il s'agit tout autant d'articuler les deux années, et plus ou moins selon les parcours, recherche fondamentale et recherche appliquée.

Concernant la professionnalisation, le travail d'accompagnement des étudiants semble principalement pris en charge par les services du pôle stages et insertion des Universités. L'enseignement de langue vivante est obligatoire et le dossier fait mention d'un projet de nouvel enseignement de la sociologie en anglais.

La place du numérique n'est pas centrale, ce que ne cache aucunement l'équipe pédagogique qui au contraire souligne la difficulté de disposer de locaux (en général) et d'outils dédiés. Evidemment les conditions de travail offertes aux étudiants qui sont inscrits dans le double cursus *Humanités numériques* ne sont pas comparables aux autres sur ce dernier point.

### Pilotage

Les informations, parfois parcellaires, rendent complexe une appréciation fine de la situation. Ces manques suggèrent un déficit probable de coordination entre les équipes pédagogiques davantage constituées autour des parcours. Des comités de perfectionnement existent au niveau du M1, et par mention au niveau du M2.

Globalement, les étudiants sont associés à ces espaces de concertation (et peuvent répondre à des questionnaires anonymes sur la qualité des enseignements) mais les intervenants professionnels ne sont invités qu'aux comités pédagogiques (où sont absents les étudiants). Le pilotage ne dispose donc pas d'outils totalement conformes. Il apparaît toutefois que l'équipe pédagogique est à l'écoute des étudiants (via en particulier des rencontres avec les délégués étudiants) dans le but d'améliorer l'offre de formation (cours redondants, renforcement de l'enquête collective, volonté de développer le tronc commun...) comme le montre la lecture du dossier d'auto-évaluation qui ne cherche aucunement à masquer des faiblesses, bien au contraire et indique très souvent les points d'amélioration à envisager.

### Résultats constatés

Les données statistiques fournies sont incomplètes, pour ne pas dire parcellaires, le parcours FOULE en est absent et les enquêtes sur le devenir des étudiants sont anciennes (pour les seuls diplômés en 2014-2015, une offre

antérieure à celle présentée ici), au-delà de quelques exemples donnés dans le dossier en tant que tel hors annexes. Les données disponibles indiquent aussi un tassement des effectifs (de 73 à 48 étudiants en M2, entre 2016 et 2018 ; de 70 à 59 en M1), probablement dû à la diminution du nombre d'étudiants au titre de la formation continue (16 étudiants en 2016 mais un en 2018). Les taux de réussite sont faibles : 60% en M1 et 72,5% en M2 en 2018).

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Une formation qui prépare bien à la poursuite d'étude en doctorat de sociologie et de sciences sociales.
- Un environnement recherche dynamique.
- Une équipe pédagogique lucide (en particulier sur les très nombreux points à améliorer pour plusieurs aspects de la formation).

### Principaux points faibles :

- Une trop faible coordination de l'équipe pédagogique qui reste marquée par un fonctionnement à l'échelle des parcours.
- Une inégale réflexion pédagogique, selon les parcours, sur la professionnalisation des étudiants, notamment sur le stage.
- Un manque d'outils de pilotage (absence de conseil de perfectionnement, notamment).
- Des informations, selon les parcours, parfois incomplètes ou difficilement compréhensibles par un lecteur extérieur.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation bénéficie d'un environnement dynamique du point de vue de la recherche, ce qui favorise un taux relativement élevé de poursuites d'étude en doctorat. Pour autant, les autres secteurs de professionnalisation ne sont pas négligés, mais différenciellement selon les parcours. Des partenariats avec les acteurs socio-économiques existent, mais à la lecture du dossier, il n'est pas évident que ces liens produisent des effets bénéfiques sur la formation en terme d'accompagnement à la définition d'un projet personnel ou à la professionnalisation.

A titre d'exemple, la réflexion sur le contenu et l'évaluation du stage reste limitée et inégale d'un parcours à l'autre. L'équipe pédagogique gagnerait à travailler ensemble à l'échelle de la mention pour échanger sur ses pratiques et repenser la cohérence d'ensemble. A ce titre, le conseil de perfectionnement devrait permettre à la formation de se conformer au cadre national en vigueur depuis 2014 et s'avérer un outil utile de dialogue et d'analyse, entre étudiants, enseignants et représentants des mondes socio-économiques. Pour cela, l'équipe pédagogique devrait bénéficier d'un meilleur soutien de la part des Universités et de l'ENS en matière de production de données sur les formations et de communication sur son offre de formation auprès des professionnels désireux d'accéder à un master par formation continue.



## MASTER VILLE ET ENVIRONNEMENTS URBAINS

Établissement(s) : Université Lumière Lyon 2 ; Université Jean Moulin Lyon 3 ; Université Jean Monnet Saint-Etienne ; École Normale Supérieure de Lyon (ENS) ; École nationale d'architecture de Lyon (ENSAL) ; École nationale d'architecture de Sain-Etienne (ENSASE) ; École nationale des travaux publics de l'Etat (ENTPE)

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Ville et environnements urbains* (VEU) entend former de futurs professionnels de la ville et de ses environnements, en lien avec les enjeux économiques, sociaux, écologiques et politiques contemporains de l'urbain. La formation est labélisée par le LabEx (laboratoire d'excellence) intelligence des mondes urbains. Ce master propose six parcours portés par des établissements de Saint-Etienne ou de Lyon. Les enseignements se déroulent suivant les parcours et les groupes de travail sur le site de l'Université de Lyon 2 ou de l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne.

Les six parcours sont les suivants : "*Alternatives politiques et stratégiques pour les villes et les métropoles*" à l'Université Jean Monnet Saint-Etienne et l'Institut d'études politiques de Lyon. "*Espaces publics et Ambiances*" porté par l'École nationale supérieure d'architecture de Saint-Etienne et l'Université Jean Monnet Saint Etienne. "*Nouveaux modes de vie et espaces de la ville contemporaine*" porté par l'Université Lumière Lyon 2, l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'École normale supérieure de Lyon. "*Recycler les héritages urbains : patrimoines, environnements, mémoires.*" porté par l'École nationale d'architecture de Lyon et l'Université Jean Monnet de Sain- Etienne. "*Villes en tension(s) formes, flux, risques*" porté par l'Université Lumière Lyon 2, et l'École nationale des travaux publics de l'Etat. "*Villes intelligentes villes apprenantes*" porté par l'Université de Lyon 2, l'Université Jean Monnet et l'ENTPE Lyon.

Outre les étudiants issus de filières générales, la formation accueille chaque année trois à cinq étudiants en reprise d'études. Les étudiants peuvent être également accueillis dans le cas d'un contrat d'apprentissage, après un parcours de formation continue, en contrat de professionnalisation (VAP) ou de la validation d'acquis d'expérience (VAE).

### ANALYSE

#### Finalité

Les objectifs de formation du master *Ville et environnements urbains* (VEU) sont très clairement explicités. Le master aborde la notion d'urbanité dans une approche très large, à la fois dans sa diversité spatiale et scientifique, puisqu'il entend proposer une solide culture pluridisciplinaire, appuyée sur le rattachement à trois domaines : *Sciences humaines et sociales* (SHS), *architecture et ingénierie*. Il a pour finalité scientifique de doter les étudiants d'un haut niveau de culture urbaine et d'une vision d'ensemble des enjeux urbains et métropolitains.

Les métiers visés sont ceux de chargés d'études et de mission, de responsables de stratégie et de mission concernant des problématiques urbaines diverses. Ils se trouvent notamment dans des bureaux d'études, des associations et ONG, des collectivités locales et des administrations, les agences d'urbanisme....

Outre son caractère professionnalisant, avec des domaines de métiers et des exemples de fonctions clairement affichés et répondant avec pertinence au niveau de formation, le master présente de solides ambitions en termes d'innovation pédagogique et d'ouverture internationale. Les structures appelées à employer les futurs diplômés sont recensées en parfaite cohérence avec ces ambitions pédagogiques. La présentation de la formation, très claire, apparaît essentielle, compte tenu du nom officiel de la mention VEU, malheureusement peu connue des employeurs et du monde universitaire.

### Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la formation n'est pas précisé face à d'autres formations de master de la ComUE de Lyon ou d'autres Universités de la région, qui intègrent également des problématiques urbaines et proposant des débouchés professionnels en partie assez proches (masters *Urbanisme et aménagement*, master *Gestion des territoires et développement local*, etc.). La formation est de création récente, issue d'un regroupement d'établissements, dont il n'est rien dit de la genèse ou des éventuels héritages sur lesquels repose le master.

De fait, l'offre de formation en master VEU, apparaît comme la première de cette envergure en Arts lettres langues et SHS.

Labellisée par le LabEx intelligence des mondes urbains, elle est impliquée dans des partenariats académiques de site avec la direction culture sciences et sociétés de Lyon et l'École supérieure d'arts et de design de Saint-Etienne et à l'étranger.

Les partenariats avec la recherche apparaissent à travers 12 laboratoires de recherche (sans que l'on sache clairement le(s)quel(s) portent officiellement la mention). Des séminaires de recherche sont effectués, ainsi que des stages en laboratoire donnant lieu à des mémoires (42% des étudiants de M2 en ont fait un) et financés par le LabEx, des programmes de recherche ou des partenaires extérieurs.

Des conventions (dix mentionnées) avec des partenaires extérieurs divers ont été signées pour des missions spécifiques, illustrant par là le caractère opérationnel de la formation et la diversité des mises en situation professionnelle. Elle se concrétise par des travaux pour des communautés de communes, des établissements publics d'aménagement (Saint-Etienne), ou foncier (Rhône Alpes), des enquêtes urbaines et des ateliers sur des thématiques diverses de l'aménagement.

La mention *Ville environnement urbain* a établi ou cherche à établir (le statut exact n'est pas précisé) une vingtaine de partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers, dans des villes et des pays diversifiés (en Europe, en Asie en Amérique du nord, au Brésil) afin de favoriser la mobilité étudiante sortante qui reste cependant limitée (mais tout à fait conforme à ce type de formation). En retour, cette ouverture à l'étranger a permis l'accueil d'un nombre d'étudiants étrangers en augmentation en provenance d'une douzaine de pays.

Le master propose une double diplomation avec l'École nationale d'architecture de Lyon, l'École nationale d'architecture de Saint-Etienne et L'ENTPE pour trois parcours, sans plus de détails sur les modalités ou sur le nombre d'étudiants concernés.

### Organisation pédagogique

Le master se compose d'un tronc commun d'enseignements disciplinaires fondamentaux qui représente 30% de la formation et d'enseignements spécialisés propres aux parcours (70%), ce qui compte tenu des effectifs globaux impose une organisation complexe d'enseignements.

Des mutualisations avec d'autres formations de l'Université de Lyon 2 : (masters *Gestion des territoires et développement local* et *urbanisme et aménagement*), formation d'architecte de ENSASE (École nationale d'architecture de Saint-Etienne), et d'ingénieur Ecole nationale des travaux publics de Etat ou de Sciences politique Lyon existe également.

Les spécificités et les objectifs pédagogiques de chaque parcours sont bien indiqués. Des journées de rentrée sur la formation et ses débouchés offrent aux futurs étudiants une perspective concrète sur la vocation du cursus. Le principal dispositif d'expérience professionnelle est un stage obligatoire en M2 de quatre mois minimum, qui représente 24 ECTS (European credits Transfer System), mais sa validation et son évaluation ne sont pas précisées. Un stage facultatif est possible en M1, mais rien n'indique s'il est évalué. Le master accueille 46 intervenants professionnels ; les parcours où ils interviennent ne sont pas mentionnés.



Une pédagogie par projets (pédagogiques ou de recherche) mobilise soit l'ensemble des parcours, soit certains d'entre eux, en fonction d'objectifs clairement professionnalisants : mise en situation professionnelle et réponse à des commandes spécifiques.

Des séminaires transversaux assurent l'intégration de la recherche en particulier au travers des programmes portés par des enseignants de la formation. La recherche se concrétise également sous la forme de conférences débats, et de séminaires. Des enseignements techniques sont dispensés en géomatique pour les étudiants de Lyon 2 et en cartographie pour les étudiants de Lyon 3.

L'apprentissage de l'anglais est obligatoire en M1 (24 heures par semestre) et représente 2 ECTS. Seul un parcours propose également de l'anglais en M2. Certains enseignements et séminaires sont proposés en anglais mais sans qu'il soit dit lesquels, ni dans quel parcours ils prennent place.

L'ouverture à l'étranger se concrétise également par des voyages d'études de trois à quatre jours (Barcelone, Turin, Montréal), ou des écoles d'été (Genève ou Valparaiso) co-organisées avec les universités étrangères.

La variété des dispositifs pédagogiques et leur caractère innovant (organisation de cafés, ateliers débat, voyages) ne laissent pas voir distinctement les modalités d'évaluation, l'harmonisation, la hiérarchisation des apprentissages. La richesse et la diversité de la formation paraissent nuire quelque peu à la cohérence dans l'organisation de l'ensemble. De même la logique de progression entre le M1 et le M2 attestent un cumul de connaissances et de compétences mais moins clairement une spécialisation. La fiche du référentiel national des compétences professionnelles (RNC)P indique de façon claire et détaillée par parcours les compétences à acquérir et les secteurs et métiers visés. Il n'y a pas d'accord européen ou de certification complémentaire pour le diplôme .

### Pilote

Le pilotage apparaît très complexe et souffre du nombre d'établissements partenaires diversement impliqués en termes de moyens matériels et financiers. Il nécessiterait d'être clarifié par une présentation de l'organisation globale de l'administration et des pédagogies transversales de la formation.

Le nombre des enseignants intervenants dans la formation est très important. En revanche le degré d'intervention de chacun n'apparaît pas. De même, le pourcentage de professionnels partenaires n'est pas mentionné.

Le pilotage de la mention comprend un comité de pilotage (décisionnel), regroupant 19 enseignants chercheurs des établissements partenaires, un conseil de perfectionnement (consultatif) formé de praticiens partenaires de la formation, et une commission mixte paritaire (consultative) regroupant des représentants étudiants. Cette organisation ne semble pas permettre aux étudiants d'être représentés dans le comité de pilotage, ni même dans le conseil de perfectionnement, ce qui n'est pas conforme aux textes en vigueur. Une association Urbagora composée de cinq commissions thématiques qui représentent en particulier les Universités de Lyon et de Saint-Etienne semble en partie jouer ce rôle : il est mentionné une évaluation qu'elle a réalisée en 2019. Les fonctions de coordinateur de l'ensemble de la mention et de responsable de parcours sont évoquées sans plus de précision sur leurs rôles respectifs. Cette difficulté de concertation se retrouve dans l'absence de règlement commun des études et la faiblesse de coordination administrative et financière concernant en particulier Lyon et Saint-Etienne. L'évaluation des enseignements paraît se faire essentiellement au travers de présentations et de travaux collectifs remis aux équipes pédagogiques ou soutenus en présence de partenaires extérieurs.

Les compétences transversales attendues sont des aptitudes à analyser des situations sociales et à en conceptualiser les enjeux, à partir de la mise en situation, mais aussi la capacité à innover dans les démarches d'analyse et à bâtir une stratégie collective pour être force de proposition dans l'action publique. L'accent est également mis sur les compétences communicationnelles à travers le très grand nombre de débats, présentations, séminaires à destination d'autres acteurs suivant leurs positions et selon différents registres.

Un jury de diplôme à l'échelle du master est composé de représentants des établissements coaccrédités et partenaires. L'annexe descriptive est bien renseignée. Le suivi des étudiants en stage est bien assuré.

### Résultats constatés

Malheureusement aucun document de synthèse n'est fourni pour l'ensemble de la mention, même si les inscriptions sont en progression, passant de 113 en 2016-2017 à 162 étudiants en 2018-2019, ce qui traduit une forte attractivité pour une formation interdisciplinaire sur la ville, de création récente (2016-2017). Les effectifs inscrits à L'ENSAL, l'Université de Lyon 2 et Saint-Etienne représentent les deux tiers de l'ensemble. Les données fournies par le service de soutien aux activités pédagogiques (SESAP) concernent uniquement les étudiants inscrits à Lyon 2.

Le rapport d'auto-évaluation mentionne des résultats pour les diplômés en 2017 : 70% d'entrées en CDD sigle après trois mois de prospection, soit : 25% en bureau d'études, 20% collectivités territoriales, 10 % en structures sociales ou associatives, 10% en doctorat et 15 % dans un autre master. Elles correspondent à des résultats positifs pour cette formation. Le détail des postes occupés en 2019 par les diplômés du parcours ALTERVILLES est cohérent avec la nature de la formation.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Objectifs de la formation et des parcours complémentaires très clairement définis.
- Débouchés professionnels bien définis et en adéquation avec le niveau et le domaine de formation.
- Objectifs ambitieux, pertinents et motivés de développement de la formation à l'international avec des travaux de groupe réalisés à l'étranger.
- Diversité des thématiques (sociales, urbanistiques, aménagistes appliquées à l'urbain) et richesse des opportunités de travaux d'application offerts aux étudiants.
- Des étudiants impliqués qui participent à la formation.

### Principaux points faibles :

- Positionnement dans l'environnement et dans l'offre de formation régionale/nationale non analysé.
- Pilotage et gestion administrative complexes avec sept établissements impliqués et une coordination difficile.
- Un conseil de perfectionnement qui ne prévoit pas encore suffisamment la représentation des étudiants des formations à son pilotage, (évaluation anonyme des enseignements).
- Informations lacunaires sur l'organisation pédagogique et la cohérence entre les parcours.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Si le master présente très clairement et de manière cohérente ses objectifs et ses débouchés, une analyse sur le positionnement de cette offre de formation importante (un tronc commun et cinq parcours) par rapport à des formations voisines et dépendant parfois de la même ComUE reste à construire. Le positionnement dans l'environnement devrait d'avantage être analysé pour une assise solide de la formation.

Il serait très souhaitable d'améliorer la cohérence pédagogique entre les différents parcours (par exemple autour de la notion d'activité, évoquée dans le dossier), de préciser les modalités d'évaluation des étudiants, de renforcer le pilotage de la mention et ses capacités d'autoévaluation (conseil de perfectionnement, documents statistiques, etc.) pour l'ensemble de la formation en s'appuyant sur les partenaires institutionnels. Compte tenu de la taille de la formation et de la multiplicité des acteurs impliqués (ne seraient-ce que les établissements porteurs), l'équipe pédagogique a sans aucun doute besoin de l'aide et de l'implication de ces établissements et d'une mise en cohérence entre eux en amont.



## MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION, 1<sup>ER</sup> DEGRÉ

Établissements : Université Claude Bernard Lyon 1 ; Université Jean Monnet – Saint Etienne ; Université Jean Moulin Lyon 3 ; Université Lumière Lyon 2

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) mention 1<sup>er</sup> degré (1D) a pour objectif de former aux métiers du professorat et de l'éducation des jeunes enfants des secteurs public et privé. Pour cela, la formation s'appuie sur la maîtrise de connaissances disciplinaires dans les champs scientifiques, littéraires, en sciences humaines et sociales, sur l'usage des nouvelles technologies, la pratique d'une langue vivante étrangère et l'ouverture culturelle mais également sur une initiation à la démarche scientifique et la mise en pratique par le biais de différents stages dans le milieu scolaire et de l'éducation.

La formation MEEF 1D est dispensée dans l'académie de Lyon sur plusieurs sites : l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) – site Croix-Rousse, site de Bourg-en-Bresse et site de Saint-Etienne –, l'institut des sciences et pratiques d'éducation et de formation de l'Université Lumière Lyon 2, l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'Université catholique de Lyon (UCLy).

Chaque établissement a développé pour chaque parcours sa propre maquette de formation répondant néanmoins à des principes communs.

Le master MEEF est proposé dans l'académie uniquement en présentiel. La première année de master (M1) est destinée à préparer les étudiants au concours de professorat des écoles (CRPE). En seconde année de master (M2), deux parcours sont clairement identifiables dans les maquettes de formation, proposés aux étudiants selon qu'ils sont titulaires ou non du CRPE. Le parcours A est destiné aux étudiants de M2 admis au concours de l'Éducation Nationale en responsabilité de classe à mi-temps. Le parcours B1 est destiné aux étudiants ayant échoué au concours du CRPE et souhaitant se préparer à nouveau au concours et le parcours B2, dispensé exclusivement sur l'Université Lumière Lyon 2, est destiné aux étudiants visant un autre débouché professionnel dans le champ de l'éducation.

### ANALYSE

#### Finalité

Le master MEEF 1D se donne pour objectif de former les professionnels de l'enseignement et de l'éducation des jeunes enfants (2 à 11 ans) par la maîtrise de savoirs, savoir-faire et savoir-être dans le domaine de l'enseignement et de l'éducation dans et hors du système scolaire. La formation prend clairement appui sur le référentiel de compétences des enseignants (Bulletin Officiel du 25 juillet 2013) ainsi que sur des compétences professionnelles plus générales dans le domaine de l'éducation. Le programme de formation proposé sur deux années répond aux objectifs professionnels visés. La formation de niveau master répond également aux objectifs de formation à la recherche ; elle permet à des étudiants de poursuivre leur cursus en doctorat mais le dossier ne précise pas dans quelle discipline.

### Positionnement dans l'environnement

Au sein de la région Auvergne-Rhône-Alpes, la formation MEEF 1D est déployée dans l'académie de Lyon ainsi que dans les deux autres académies voisines : à Grenoble (Universités Grenoble Alpes et Savoie Mont Blanc) et à Clermont-Ferrand (Université Clermont-Auvergne).

Au sein de l'académie de Lyon, la mention est déclinée en cinq formations, quasiment identiques, portées chacune par un établissement différent : MEEF 1<sup>er</sup> degré à Lyon 1, MEEF 1<sup>er</sup> degré à Lyon 2, MEEF 1<sup>er</sup> degré à Lyon 3, MEEF 1<sup>er</sup> degré à l'UJM, MEEF 1<sup>er</sup> degré à l'UCLy. Le dossier d'autoévaluation fait clairement état de la formation mise en œuvre à Lyon 1 (université intégratrice de l'INSPE) et à Lyon 2 (avec notamment le choix de trois sous-parcours en M2 : *Médiation culturelle* ; *Français langue étrangère* ; *Formation pour adultes*) mais le déroulement de la formation dans les autres établissements de l'académie n'est pas précisé. Les annexes détaillent l'existence de plusieurs parcours dans les maquettes de l'UCLy (qui diffèrent également selon les trois ICLy : région Bourgogne Franche-Comté, région Rhône-Alpes, région Provence-Alpes-Côte d'Azur) qui se rapprochent de ceux de Lyon 2 mais il y a clairement un manque de lisibilité des maquettes.

La formation a mis en place de nombreux partenariats inter-institutionnels (rectorat et ses différents services, réseau CANOPE, le réseau de création et d'accompagnement pédagogiques, acteurs culturels locaux, acteurs du monde associatif, éducatif et socio-économique (mutuelles d'assurance, banques). Des conventions ont été signées de façon à intégrer clairement ces partenariats au déroulement de la formation.

La formation MEEF 1D est adossée à différents laboratoires : quatre unités mixtes de recherche dont une à Lyon 1 (Ampère) et trois à Lyon 2 (« Interactions, corpus, apprentissages, représentations » - ICAR - ; laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes - LAHRA - ; « Littérature, idéologie, représentations » - LIRE-) et sept équipes d'accueil dont deux à Lyon 1, quatre à Lyon 2 et une à Saint-Étienne. Les modalités de cet adossement scientifique ne sont pas clairement définies. Cet adossement semble correspondre au rattachement des enseignants-chercheurs intervenant dans le master MEEF mais sans réelle politique scientifique entre la formation de master et les laboratoires concernés. Les étudiants sont, par ailleurs, formés à la démarche scientifique au sein d'UE spécifiques au cours des deux années du master.

Le dossier mentionne la possibilité de réaliser un stage à l'international en M2 pour les étudiants du parcours A, soit ceux titulaires du CRPE, ce qui est très rare dans les formations MEEF et mérite d'être souligné. Si la possibilité est donnée, comme dans tout échange ERASMUS, de faire valider des crédits ECTS obtenus à l'étranger sur un semestre ou une année par le jury de diplôme en France en fin d'année, aucune information n'est donnée sur les modalités de validation de l'alternance en lien avec le rectorat. Nous ne disposons d'aucune donnée sur le nombre d'étudiants sortants. Il n'y a en revanche aucun étudiant entrant.

### Organisation pédagogique

Le dossier décrit une formation unique mais plusieurs maquettes de formation différentes sur les deux années sont annexées sans réelles explications.

Les volumes horaires des différentes formations sont d'environ 500 heures au maximum en M1 et 250 à 300 heures en M2 ; ce qui correspond au cadre de la formation du professorat des écoles dans le cadre d'une alternance à mi-temps. En M2, deux parcours sont offerts aux étudiants selon leur réussite ou non au concours. Des enseignements sont communs aux deux parcours alors que d'autres sont spécifiques et ouvrent sur des débouchés professionnels hors éducation nationale (notamment à Lyon 2) via trois enseignements : médiation culturelle, français langue étrangère, formation pour adultes. Les enseignements sont essentiellement dispensés en travaux dirigés (TD) en M1 (60 heures de cours magistraux) et uniquement en TD en M2. Le dispositif de validation des acquis de l'expérience est proposé mais sans mention du nombre de validations partielles ou totales dans les différentes universités sur les cinq dernières années. Le dossier évoque des dispositifs d'accompagnement du handicap et des sportifs de haut niveau sans préciser lesquels ni combien d'étudiants ont été ou sont concernés.

Le M1 est en partie dédiée à la préparation au concours, et l'année de M2 au développement professionnel. Les étudiants bénéficient d'un enseignement pluridisciplinaire et d'une formation à la polyvalence dès le M1. Par ailleurs, la formation est composée d'enseignements transversaux (ou contexte d'exercice du métier) pour un volume horaire de 66 heures (à Lyon 1) à 106 heures (à Lyon 2). En M2, la formation transversale est abordée sous forme de différentes thématiques au choix.

La formation à la recherche est déployée sur les deux années de master pour un volume horaire total de 40 heures à 60 heures selon les établissements. Les étudiants choisissent des thématiques en lien avec l'enseignement scolaire ou l'éducation dans le but de rédiger et de présenter un mémoire en fin de M2. Le dossier ne mentionne pas d'autres liens formation-recherche dans d'autres unités d'enseignements (UE) du master.

Les étudiants bénéficient de quatre semaines de stage en M1 et d'un stage en responsabilité en M2 pour les étudiants lauréats du CRPE ou de quatre à six semaines de stage (au sein ou hors du système scolaire) pour les

étudiants non lauréats du concours. Cette ouverture professionnelle qui s'accompagne d'enseignements spécifiques au sein d'un parcours bien identifié offre des possibilités de réorientation intéressantes pour les étudiants non lauréats du concours en fin de M1. Les étudiants de M2 en stage en responsabilité sont accompagnés par deux tuteurs (professionnel et universitaire) mais ce dispositif n'est pas explicitement décrit dans le dossier comme la répartition des rôles de chaque tuteur ou l'articulation faite entre le stage et le mémoire.

Les enseignements liés au numérique représentent un volume global de 24 heures (à Lyon 1) à 32 heures (à Lyon 2). Les étudiants de Lyon 1 disposent d'un bureau virtuel et d'une plateforme pédagogique. L'utilisation de cette plateforme n'est pas décrite ni les outils mis à disposition des étudiants et enseignants. Le dossier n'indique pas si cette plateforme est accessible aux étudiants de toutes les universités concernées ainsi qu'à tous les professionnels et universitaires. La seule innovation pédagogique mentionnée dans le dossier concerne un tutoriel d'aide à la méthodologie de recherche, élaboré par des enseignants-chercheurs et bibliothécaires, mis à disposition des étudiants.

Les enseignements de langue vivante sont proposés en M1 et M2 pour un volume horaire de 41 heures, ce qui paraît faible. Le niveau visé est le niveau B2 en fin de M2 dans le cadre d'une UE non compensable.

Le dossier d'autoévaluation indique que les étudiants peuvent obtenir la certification C212E dans le cadre de l'UE 14 (cela concerne les étudiants du M2 parcours A).

La ventilation des enseignements entre les deux années et dans les différents blocs de compétences est comparable à ce qui est mis en œuvre au plan national. On peut néanmoins s'interroger sur la nécessité de proposer une formation distincte dans chaque université au sein d'une même académie.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs (maître de conférence et professeur des universités, de professeur agrégé/professeur certifié et de professionnels (professeurs des écoles, IEN, IA-IPR, PLP) mais la liste des intervenants fournie en annexe ne permet pas d'apprécier la part du volume total d'enseignement assurée par chacun d'eux.

Le projet de Lyon est basé sur un partenariat université-employeur dans lequel les universitaires sont appelés à participer à la formation continue et les professionnels à la formation initiale au sein du master MEEF. Le dossier mentionne un bon équilibre de ces interventions qui varient chaque année et varient entre les universités et les directeur de services - directeur de l'éducation nationale (DSDEN) mais sans fournir de données supplémentaires. Il ne semble pas y avoir de réel pilotage de la formation MEEF 1D à l'échelle académique que ce soit entre les DSDEN ou entre les universités.

Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an en présence du responsable de parcours, des formateurs universitaires et de l'école supérieure du professorat et de l'éducation, et d'un inspecteur de l'éducation nationale et de représentants étudiants. Les responsables de parcours et les responsables d'UE peuvent réunir à leur discrétion leurs équipes mais sans compte-rendu ni réel pilotage global de la formation MEEF 1D.

Le dossier d'autoévaluation fourni ne permet pas d'apprécier les modalités de contrôle des connaissances par UE. Une UE est validée par compensation dès lors que l'étudiant obtient la note de 10. Chaque semestre et chaque année est validé par compensation. Il n'existe aucun autre seuil de validation. Quatre jurys participent aux validations de la formation : jury d'UE, de semestre, d'année, de diplôme.

### Résultats constatés

La formation MEEF 1D de la communauté d'universités et d'établissements (ComUE) accueille environ 700-800 étudiants en M1 (env. 50 % à Lyon 1 ; 10-15 % à Lyon 2 ; 7 % à Lyon 3 ; 20-25 % à Saint-Étienne) et 700-800 étudiants en M2 (dans les mêmes proportions qu'en M1) dont 50 % de fonctionnaires stagiaires de l'Éducation Nationale. Les effectifs sont stables sur les quatre dernières années.

Le taux de réussite en M1 varie de 70 % (à Saint-Étienne) à 90 % (à Lyon 1) sans données sur les autres universités. En M2, le taux de réussite varie de 70 % (à Saint-Étienne) à 90 % (à Lyon 2) sans données sur les autres universités. La différence de résultats entre universités n'est pas commentée. Aucune information n'est donnée concernant le taux de réussite au concours (CRPE) dans les quatre établissements.

Le suivi de l'insertion professionnelle est réalisé par les universités au sein des observatoires de la vie étudiante mais les données ne sont pas fournies dans le dossier. Le dossier ne précise pas non plus si les responsables de formation exploitent ces données.

Le dossier affirme que les étudiants s'insèrent dans leur grande majorité sur le marché du travail à l'issue de leur formation en master MEEF 1D, que quelques rares cas de poursuite d'études en thèse de doctorat existent mais sans aucune donnée chiffrée. Aucune donnée n'apparaît au sujet du devenir professionnel des non-lauréats du

concours.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- L'ouverture en M2 vers des débouchés professionnels autres que l'enseignement scolaire au sein de l'Éducation Nationale (médiation culturelle, français langue étrangère, formation pour adultes) offrant une réorientation possible aux étudiants ayant échoué au concours en fin de M1.
- La possibilité très appréciable de réaliser un stage à l'international en M2 pour les étudiants du parcours A.
- La bonne attractivité de la formation avec un très faible taux d'abandon.

### Principaux points faibles :

- Le manque de cohérence de la formation à l'échelle de la ComUE : formation éclatée sur cinq sites fonctionnant de manière indépendante avec des maquettes différentes.
- Le rôle limité des conseils de perfectionnement et l'absence d'évaluation de la formation par les étudiants.
- Des données lacunaires concernant le taux de réussite au concours, la corrélation entre obtention du concours et du diplôme, le taux de réorientation.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les objectifs de professionnalisation de la formation MEEF 1D sont clairement définis et les maquettes de formation présentées répondent aux objectifs visés. Cependant, il n'existe pas de pilotage unique de la formation au niveau de la ComUE. Chaque université déploie sa propre offre de formation avec des contenus différents (même si les domaines de compétences restent identiques), des modalités d'enseignement et d'évaluation différents et un taux d'intervention des professionnels de terrain variable selon les départements et les DSDEN. De même, une analyse plus fournie devrait être conduite concernant le taux de réussite au concours dans les différents établissements ainsi que le taux de réorientation. Une convention multi-partenariale entre les universités impliquées, l'INSPE et le rectorat de l'académie pourrait permettre d'harmoniser la formation à l'échelle académique. La situation actuelle est peu lisible et semble préjudiciable aux étudiants qui ne bénéficient pas de la même formation ni du même accompagnement professionnel au sein d'une même académie.

Les conseils de perfectionnement ou autres instances de régulation entre l'INSPE, les étudiants et l'employeur (ou professionnels) semblent ne pas être intégrés au pilotage de la formation. Par ailleurs, l'employeur et l'équipe pédagogique semblent sous-représentés dans cette instance. En outre, étant donné l'absence d'évaluation des enseignements par les étudiants, le conseil de perfectionnement ne dispose pas d'éléments objectifs pour procéder à une véritable autoévaluation de la formation. Ce point devra faire l'objet d'une réflexion dans le cadre de la prochaine accréditation pour une meilleure régulation de la formation en cours d'année et entre les années.

Une réflexion plus globale pourrait être engagée sur les enjeux de la recherche en éducation au sein de la formation initiale et continue, tant au niveau des étudiants stagiaires qu'au niveau des formateurs (professeur agrégé/certifié au sein des universités et de l'éducation nationale). Les liens formation-recherche pourraient dépasser la seule UE d'initiation recherche pour concerner plus globalement chaque UE.

Concernant les échanges à l'international, l'INSPE pourrait s'appuyer sur les conventions partenariales des différentes universités et du rectorat pour faciliter les mobilités entrantes et sortantes. Les mobilités sortantes dans les formations MEEF sont globalement plus faibles au plan national que dans les autres formations en raison d'un M1 ciblé sur un concours et d'un M2 en responsabilité en classe. Des stages à l'étranger pourraient néanmoins être offerts aux étudiants de M1 et aux étudiants de M2 non lauréats pour leur permettre de vivre une autre expérience culturelle et de découvrir un autre système scolaire.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION, 2<sup>ND</sup> DEGRÉ

Établissements : Université Claude Bernard Lyon 1 ; Université Jean Monnet - Saint Etienne ; Université Jean Moulin Lyon 3 ; Université Lumière Lyon 2

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF), mention 2<sup>nd</sup> degré vise la formation des enseignants du 2<sup>nd</sup> degré (collèges, lycées généraux, technologiques et professionnels). La 1<sup>ère</sup> année de master (M1) est essentiellement destinée à préparer les étudiants aux différents concours de l'Éducation Nationale (le certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du 2<sup>nd</sup> degré ; le certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement privé – CAFEP - ; le certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel - CAPLP - ; le certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique - CAPET).

La 2<sup>nd</sup>e année de master (M2) identifie deux parcours : le parcours A destiné aux étudiants de M2 lauréats au concours en responsabilité de classe à mi-temps et le parcours B destiné aux étudiants non-lauréats et souhaitant se préparer à nouveau au concours.

Le dossier annonce une mention se déclinant en 24 parcours et 47 options mais le dossier d'autoévaluation n'en décompte que 35. Sont proposés des parcours de :

- Professeurs de lycées et collège (PLC) : *Arts plastiques, Éducation musicale et chant choral, Sciences économiques et sociales, Éducation physique et sportive, Histoire et géographie, Information/documentation, Langues vivantes étrangères* (allemand, anglais, espagnol, italien, arabe, chinois, russe), *Lettres* (avec deux options : lettres classiques et lettres modernes), *Mathématiques, Philosophie, Sciences de la vie, de la terre et de l'univers, Sciences physiques et chimiques*.
- Professeurs de lycée professionnel (PLP) : *Économie-gestion* (avec trois options : « Commerce et vente », « Comptabilité de gestion », et « Communication et organisation »), *Lettres-anglais, Lettres-espagnol, Lettres-histoire et géographie, Mathématiques et sciences physiques et chimiques, Sciences industrielles* (trois options : CAPLP Génie civil, options : « Économie de la construction » et « Réalisation des ouvrages », et CAPLP Génie électrique, option « Électrotechnique et énergie »), *Biotechnologies et Sciences et techniques médico-sociales* (CAPET et CAPLP Biotechnologies, options « Santé environnement » et « Biochimie-génie biologique », CAPET et CAPLP Sciences et techniques médico-sociales).
- Professeurs de lycée technique (PLT) : PLT *Économie et gestion* (options « Communication, organisation et gestion des ressources humaines », « Comptabilité et finance », et « Marketing »).

Les enseignements de ces différents parcours sont dispensés à la fois, sur les sites des universités de Lyon 1, 2, 3 et Jean Monnet - Saint Etienne. Certaines disciplines peuvent être suivies sur plusieurs sites (l'anglais est par exemple proposé à Lyon 2, Lyon 3 et Saint Etienne alors que l'allemand n'est enseigné qu'à Lyon 2).

## ANALYSE

<b>Finalité</b>
<p>Les objectifs scientifiques et professionnels de la mention sont clairement exposés dans le dossier qui souligne son adéquation au référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation en vigueur. Les débouchés tels qu'ils sont présentés sont exclusivement ceux des métiers de l'enseignement et de la formation.</p> <p>Cependant, le parcours B (des étudiants non lauréats aux concours de l'enseignement) envisage des débouchés sur la formation d'adultes en insertion sans donnée chiffrée et sans précision sur le type d'emploi. La possibilité de poursuite d'études, qui concerne essentiellement la préparation à l'agrégation ou d'un doctorat, demeure marginale mais diffère selon les parcours ; si elle est très difficile en anglais ou mathématiques car les besoins en enseignants sont très importants et il est compliqué pour les lauréats du concours d'obtenir un report d'affectation, elle est facilitée en sciences de la vie et de la terre. Toutefois, on déplore le manque de données chiffrées à ce sujet et l'absence d'analyse.</p> <p>Aucune information n'est donnée sur une éventuelle formation à distance pour, par exemple, des étudiants assistants de langue à l'étranger pour un ou plusieurs semestres.</p>
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>Concernant les liens avec les différents organismes partenaires, le dossier nomme le rectorat comme instance principale participant à la formation et offrant l'essentiel des débouchés. En revanche, aucune mention n'est faite de l'existence de partenariats culturels et artistiques avec le reste de l'Académie, qui permettraient d'enrichir les contenus des différents parcours.</p> <p>La formation, de niveau master, est fortement articulée au monde de la recherche même si peu de diplômés poursuivent en doctorat. L'encadrement est assuré par les enseignants-chercheurs de plus de 30 laboratoires des sites de Lyon Saint-Etienne. Des modules spécifiques concernant la méthodologie de la recherche accompagnent les étudiants en M2. Afin d'harmoniser les pratiques et les attentes au sujet du mémoire, un document de cadrage a été élaboré mais n'est pas fourni dans le présent dossier. Il n'est pas fait non plus mention d'une quelconque valorisation des mémoires de qualité. Néanmoins, l'adossement à ce large éventail de laboratoires se limite au rattachement des enseignants-chercheurs intervenant dans le master MEEF mais aucun lien scientifique réel n'est établi entre les diverses disciplines et la formation de master qui ne se concentre que sur la recherche en éducation.</p> <p>La formation ne propose pas d'ouverture internationale significative, ce qui est le cas de la plupart des formations MEEF, qui sont très spécifiques au contexte socio-professionnel français, et ne constitue pas un défaut. Le fait que certains étudiants puissent néanmoins effectuer des stages dans des établissements étrangers est à noter, ainsi que la possibilité d'accueillir des étudiants étrangers dès l'année de M1. Les effectifs concernés et la durée des stages ne sont pas mentionnés.</p> <p>L'existence d'un cursus bi-national franco-allemand permettant une certification professionnelle dans les deux pays, qui donne accès à des postes d'enseignant bivalent allemand/français, est un point fort à souligner.</p> <p>En revanche, le dossier mentionne les possibilités de mobilité pour enseignants et administratifs, mais sans donner de chiffres.</p>
<b>Organisation pédagogique</b>
<p>Les finalités de la formation sont communes à tous les parcours selon des maquettes structurées au niveau national. Elles intègrent des unités d'enseignement destinées à la préparation au concours et des unités d'enseignement de préparation et d'accompagnement au métier d'enseignant suivant une spécialisation progressive.</p> <p>On peut souligner la présence de deux options en M2 permettant d'offrir des contenus d'enseignement et des conditions de stage différenciés entre les lauréats et non lauréats des concours. Si l'ensemble des étudiants choisissent de repasser le concours, le dossier mentionne une possibilité de réorientation vers d'autres métiers de l'enseignement sans préciser lesquels.</p> <p>Le dossier d'autoévaluation souligne à juste titre que l'entrée dans le métier se fait de manière progressive, par le biais des stages. Les formations sont proposées en formation initiale et en formation continue. Les validations d'acquis de l'expérience (VAE), validations d'acquis professionnels et validations d'études supérieures, sont en place, même si les VAE ne sont pas utilisées par les étudiants.</p>



L'accompagnement des étudiants qui ont besoin d'aide est très bien développé (difficulté lors du stage en responsabilité, validation de la langue vivante...). Un dispositif d'aide à la réussite au concours est intégré à la maquette pour l'option B du M2. De même, les stages de cette option sont organisés en binôme ou en trinôme pour faciliter la charge de travail des étudiants. Des accompagnements spécifiques sont également prévus pour les étudiants en situation de handicap, les étudiants salariés, en reprise d'étude ou en reconversion.

Le tutorat mixte (terrain-université) mis en place est bien structuré avec des visites et un suivi individualisé.

L'appui sur la recherche en éducation semble convenable, si l'on se fie à l'implication des enseignants-chercheurs des divers laboratoires environnants dans les enseignements et l'encadrement des mémoires. Une sensibilisation à l'intégrité scientifique et à l'éthique est mise en place. L'utilisation de l'outil Compilatio® est effective lors du dépôt du mémoire en version numérisée.

L'évaluation par compétences est un chantier en cours.

Un supplément au diplôme précise les connaissances et les compétences acquises par les diplômés.

Les innovations pédagogiques semblent intégrées dans le cursus de formation des étudiants (type classe inversée, pédagogie par projet, ...). On note l'utilisation d'un environnement de travail classique et d'outils numériques interactifs (exercices en ligne, quizlet...).

Une action de formation commune des divers personnels appelés à travailler ensemble au sein des établissements est proposée. On peut estimer qu'il s'agit d'une excellente initiative même si aucun détail n'est donné.

En revanche, on ignore si les cours de culture commune réunissent des étudiants de différentes mentions (1<sup>er</sup> degré, 2<sup>nd</sup> degré, conseil principal d'éducation et ingénierie de la formation) ou de différents parcours.

### Pilotage

La composition et la diversité des équipes sont conformes aux textes, l'équipe pédagogique étant composée d'enseignants-chercheurs (Maître de conférence et Professeur des Universités), de professeur agrégé/professeur certifié et de professionnels (professeurs du secondaire, IEN, IA-IPR, PLP).

Le pilotage de la formation est extrêmement bien structuré. Les différents parcours du MEEF 2<sup>nd</sup> degré sont réunis en huit conseils de perfectionnement réunis par grand pôle de formation (langues, STAPS, mathématiques et sciences expérimentales, disciplines artistiques, sciences économiques et sociales, lettres, histoire-géographie, enseignement technique, technologique et professionnel), réunissant chacun les formateurs des masters MEEF, des membres du rectorat, de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation, des étudiants, des personnels administratifs. Ce dernier rend ses conclusions au conseil des responsables de diplômes et de formations. Le conseil d'orientation scientifique et pédagogique agit en tant qu'instance consultative. Enfin, ces organismes sont pilotés au niveau académique par un responsable-coordonateur nommé depuis 2015 par Madame la Rectrice de l'Académie de Lyon, ce qui semble être particulier à la communauté d'universités et d'établissements (ComUE) de Lyon.

En revanche, aucune information sur l'implication réelle des étudiants, des enseignants-chercheurs et des personnels du rectorat dans ces instances n'est fournie, ni sur les évolutions majeures de la formation ou des maquettes suite à ces évaluations.

La démarche de suivi d'acquisition des compétences est en cours - du moins peut-on le penser à l'évocation d'un portefeuille de compétences et d'un relevé associé au diplôme -. Des dispositifs d'aide et d'accompagnement sont proposés.

Le devenir des étudiants ayant échoué aux concours, malgré l'aide en M2 parcours B, reste un champ à explorer.

Il n'est jamais fait mention d'enseignement à distance.

### Résultats constatés

Les effectifs de M1 et de M2 sont donnés par parcours. Tous les taux de remplissage sont satisfaisants, des parcours comme STAPS attirent jusqu'à 182 étudiants en M1, alors que la plupart enregistrent une trentaine d'inscrits. Le parcours *Lettres classiques* est mutualisé entre Lyon 2 et Lyon 3 à cause d'un faible effectif (entre quatre et sept étudiants).

Le dossier justifie le taux inférieur d'étudiants inscrits en M2 (généralement réduit de moitié) par le fait qu'un certain nombre d'étudiants passent le CAFEP et doivent ainsi effectuer leur M2 à l'Université catholique. En revanche, il est regrettable que nous ne connaissions pas la proportion de lauréats des concours publics et

privés, ni le devenir des étudiants non-lauréats qui ne poursuivent pas en M2. Aucune analyse n'est faite sur les liens possibles entre les effectifs, les admis au diplôme et les admis aux concours.

Le taux de diplômés en M2 est correct dans l'ensemble des parcours (plus de 75 %) et le taux d'étudiants en insertion professionnelle après le M2 est presque toujours de 100 %, ce qui est excellent pour un master professionnalisant.

Néanmoins, il manque encore des données chiffrées sur :

- les taux de redoublement ou de réorientation en M1 et en M2,
- les étudiants concernés par la préprofessionnalisation proposée en licence,
- le nombre d'étudiants qui participent au parcours adapté en M2 B (dont la maquette n'est pas fournie),
- le nombre d'étudiants en formation continue.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- De très bon taux d'admis en M2 et d'insertion professionnelle des diplômés.
- L'existence d'un cursus bi-national franco-allemand permettant une certification professionnelle dans les deux pays qui donne accès à l'enseignement bivalent allemand/français.
- La mise en place effective d'un accompagnement des étudiants en difficulté (stage et langue vivante).
- La présence d'un responsable-coordonateur de la mention au niveau académique.

### Principaux points faibles :

- Des données chiffrées lacunaires sur les admissibilités et les admissions aux divers concours et leur corrélation avec l'obtention du diplôme.
- Aucune indication concernant les débouchés qui s'offrent aux étudiants validant le master mais non-lauréats de concours de l'éducation nationale.
- Le faible adossement à la recherche disciplinaire.
- Aucune ouverture significative à l'international mis à part le cursus bi-national franco-allemand.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier d'autoévaluation du master MEEF 2<sup>nd</sup> degré de la ComUE de Lyon manque de regard critique sur le fonctionnement de la mention. Un travail d'analyse plus fourni sur les réalisations concrètes de la formation, sur l'efficacité du tutorat ou de l'encadrement des mémoires, sur l'implication réelle des étudiants, des enseignants-chercheurs et des personnels du rectorat dans les conseils, et les évolutions majeures de la formation ou des maquettes suite aux évaluations ne pourrait être que bénéfique.

De même, la formation pourrait utilement procéder à un meilleur suivi du devenir des différents types de profils d'étudiants, en collectant par exemple des données chiffrées sur les admissibilités et les admissions aux concours (privé et public) et leur corrélation avec l'obtention du diplôme. Ceci permettrait de mieux répondre aux besoins des étudiants et de prévoir davantage de passerelles vers d'autres professions de l'éducation nationale (vers la mention *Pratique et ingénierie de la formation*, par exemple).

Concernant la recherche, davantage de liens devraient être créés entre les laboratoires des différentes disciplines et les contenus enseignés ou le choix des sujets des mémoires, ce qui permettrait éventuellement une plus grande poursuite d'études vers le doctorat.

Enfin, même si les masters MEEF professionnalisants restent très ancrés dans la réalité socio-économique française, la formation du 2<sup>nd</sup> degré pourrait rendre possible les mobilités d'étudiants à l'international comme le fait le master MEEF 1<sup>er</sup> degré de la ComUE de Lyon.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION, ENCADREMENT ÉDUCATIF

Établissements : Université Claude Bernard Lyon 1 ; Université Jean Monnet – Saint Etienne ; Université Jean Moulin Lyon 3 ; Université Lumière Lyon 2

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) mention *Encadrement éducatif* de la communauté d'universités et d'établissements (ComUE) de Lyon, est rattaché à l'Université Claude Bernard Lyon 1. Il a pour objectif la préparation au concours externe du certificat d'aptitude aux fonctions de conseiller principal d'éducation (CPE en première année de master - M1) et au métier de conseiller principal d'éducation (en deuxième année de master - M2 - lauréats du concours).

La mention se décline en deux parcours pour les M2. Le parcours A est proposé aux lauréats du concours, alors que le parcours B permet aux non-lauréats de préparer à nouveau le concours.

L'enseignement a lieu en présentiel (en M1 à l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation - INSPE) et en alternance (en M2 à l'INSPE et en établissements scolaires).

La formation est dispensée sur un seul lieu, l'INSPE de Lyon Croix Rousse, rattaché à l'Université Claude Bernard Lyon 1.

### ANALYSE

#### Finalité

Le master MEEF mention *Encadrement éducatif* de la ComUE de Lyon prépare les étudiants de M1 au concours externe de recrutement des CPE et, pour les étudiants de M2 lauréats du concours (parcours A), au métier de CPE. Il existe un M2 parcours B pour les étudiants non lauréats du concours qui souhaitent le représenter. En revanche, il est regrettable qu'aucun parcours ou, à défaut, aucune passerelle ne soit proposés aux étudiants visant d'autres débouchés dans l'éducation nationale.

Les objectifs en matière de connaissances et compétences scientifiques sont traduits, dans la formation, en termes d'enseignements disciplinaires, de séminaires d'initiation à la recherche (M1), de recherche et mémoire (M2).

Les débouchés en matière de poursuite d'études et d'insertion professionnelle concernent la formation aux métiers de l'encadrement dans des structures éducatives. Ils correspondent au niveau de la formation. La préparation au concours puis, au métier de CPE est le débouché principal, voire unique car aucune possibilité de réorientation n'est offerte. La poursuite en doctorat est possible mais aucune précision n'est donnée sur les champs disciplinaires possibles.

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles fournie, est sommairement renseignée (compétences et types d'emplois ciblés). Les conditions d'accès à la formation n'y sont pas précisées.

### Positionnement dans l'environnement

Le master MEEF mention *Encadrement éducatif* est dispensé sur un site unique, à l'INSPE à Lyon Croix Rousse de l'Université Claude Bernard Lyon 1.

Le master n'est adossé à aucun laboratoire de recherche. Il n'existe pas de politique spécifique de recherche articulée au master en-dehors de la présence d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique, et le dossier s'en défend en disant que c'est parce que l'objectif de la formation est « de former des cadres de l'éducation nationale », ce qui ne semble pas être une raison valable. Cette remarque entre en contradiction avec l'objectif affiché du master de permettre aux étudiants de poursuivre en doctorat. Une UE « Séminaire d'initiation à la recherche » est prévue en M1 (semestre 1 : 21 heures ; semestre 2 : 21 heures) et un « Séminaire de recherche et mémoire » est dispensé en M2 au semestre 4 (21 heures) sans que les contenus n'en soient détaillés.

Le seul partenariat existant est établi avec le rectorat de l'académie de Lyon, futur employeur. Aucun partenariat n'existe avec des établissements à l'international.

### Organisation pédagogique

Le contenu de la formation respecte le principe de la spécialisation progressive avec des unités d'enseignements (UE) de préparation aux épreuves écrites du concours, cours de tronc commun avec les autres mentions MEEF et un séminaire d'initiation à la recherche en M1, puis en M2, deux parcours : le M2 A pour les fonctionnaires stagiaires lauréats du concours et le M2 B étudiants pour les non-lauréats. En revanche, les UE ne semblent pas être regroupées par bloc de compétences dans la maquette.

La formation comprend 216 heures d'enseignement au semestre 1, 234 heures au semestre 2 (soit 450 heures en M1), 237 heures au semestre 3 et 186 heures au semestre 4 (soit 420 heures en M2).

La formation se fait en présentiel, à l'INSPE en M1 et en alternance avec des établissements scolaires en M2.

Deux stages sont proposés en M1 : au semestre 1 un stage filé d'observation, un jour par semaine pendant neuf semaines ; au semestre 2, un stage massé de pratique accompagnée de deux semaines consécutives. Le stage massé de pratique accompagnée est également mis en place en M2 parcours B. Ces stages sont suivis par un tuteur établissement. Un stage en alternance est obligatoire en M2 parcours A (30 crédits ECTS non sécables pour le stage et le mémoire), avec un tutorat mixte (tuteur établissement et tuteur universitaire). Une convention de stage est formalisée avec le rectorat. Aucune précision n'est donnée sur l'efficacité du suivi de stage, ni sur la bonne réalisation des mémoires.

La formation accueille des étudiants en situation de handicap. Elle est ouverte à tout titulaire d'une licence. Elle est accessible par validation des acquis professionnels (deux étudiants entre 2015 et 2019).

Cependant, aucun dispositif spécifique d'élaboration du projet professionnel de l'étudiant autre que CPE n'est mentionné. Il n'existe pas de dispositifs spécifiques d'aide à la réussite, de suivi des étudiants, ni de données concernant l'acquisition de compétences additionnelles pour l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études, pas plus que pour la réorientation.

La place de la recherche s'apprécie à travers le nombre d'enseignants-chercheurs qui interviennent dans la formation (11 plus 2 docteurs sur 24 intervenants). Elle se traduit à travers des enseignements disciplinaires (Histoire de l'éducation, Philosophie de l'éducation, Sociologie de l'éducation, Psychologie de l'adolescent, Droit et organisation), les séminaires d'initiation à la recherche (M1), les séminaires de recherche et mémoire (M2) intégrés à l'UE de mise en situation professionnelle. Cependant, l'absence d'adossement de la formation à un ou à des laboratoires de recherche, ainsi que de politique spécifique de recherche articulée au master est très problématique pour une formation de master.

Sur les deux ans, il n'existe que deux UE consacrées aux compétences numériques (M1 semestre 2 : 24 heures ; M2 semestre 3 : 24 heures) et deux UE consacrées à l'enseignement d'une langue étrangère d'un niveau B2 (M1 semestre 1 : 21 heures ; M2 semestre 3 : 21 heures) mais on peut s'interroger sur ce niveau, sachant que le niveau requis en master est C1.

Il n'existe pas de données concernant la sensibilisation des étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique.

### Pilotage

L'équipe pédagogique se compose de 13 universitaires (sections 9 « Langue et littérature française », 11 « Études anglophones », 16 « Psychologie et ergonomie », 19 « Sociologie, démographie », 22 « Histoire et civilisations », 61 « Génie informatique, automatique et traitement du signal » & 70 « Sciences de l'éducation et de la formation ») et 11 professionnels (professeurs des écoles, professeurs certifiés en documentation et PLP, psychologue, CPE).

La responsabilité de la mention est assurée par une CPE formatrice, assistée d'un gestionnaire de scolarité.

Le conseil de perfectionnement comprend des représentants des étudiants, du monde professionnel (inspecteur,

personnel de direction, professeur, CPE) et des formateurs. Il se réunit deux fois l'an, à chaque fin de semestre. Il existe quatre types de jurys ayant des attributions distinctes en termes de validation : UE, semestres, année (M1), diplôme (M2).

À propos des modalités de contrôle des connaissances, la formation est en contrôle continu intégral : en M1, les UE sont compensables entre elles, les deux semestres entre eux ; en M2, les UE du semestre 3 sont compensables entre elles sauf l'UE « Langue étrangère », les deux semestres ne sont pas compensables.

Il n'existe pas de données concernant la mise en place de l'évaluation par compétences.

### Résultats constatés

La moyenne des effectifs sur les quatre dernières années est bonne en M1 (58 étudiants), mais faible en M2 (8 en parcours A et 27 en parcours B). On ne dispose pas des effectifs ventilés par année.

La moyenne du taux de réussite en M1 est plutôt faible (60 % sur les quatre dernières années).

Les taux de réussite au diplôme sont très variables : on compte 39,90 % en 2014-2015, 73,62 % en 2015-2016, 61,40 % en 2016-2017 et 73,30 % en 2017-2018. Le dossier se justifie en expliquant que les étudiants déjà titulaires d'un autre master cherchent avant tout à obtenir le concours et abandonnent le M2 une fois lauréats après le M1 ; ce qui est relativement courant dans certains MEEF (toutes mentions confondues).

En revanche, on compte un très bon taux de réussite de 90 % en M2 parcours A (lauréats du concours) et plus faible, de 57,70 % en parcours B (non lauréats qui représentent le concours). Aucun commentaire n'est fait sur le devenir des non-lauréats. On ne sait pas s'ils se réinscrivent en M2 ou abandonnent le master.

Cependant, le nombre de diplômés est très variable d'une année à l'autre : 22 en 2015-2016, 11 en 2016-2017, 32 en 2017-2018.

Le taux moyen de réussite des étudiants au concours de CPE est de 20 %, et donc bien supérieur à la moyenne nationale (9,70 %), mais on ne sait pas si les étudiants obtiennent le concours en M1 ou en M2 parcours B (après un premier échec en M1).

Les informations relatives au devenir des diplômés qui ne deviennent pas CPE ou d'éventuelles poursuites en doctorat sont absentes.

## CONCLUSION

### Principal point fort :

- Un taux de réussite au concours CPE deux fois supérieur à la moyenne nationale.

### Principaux points faibles :

- Aucun dispositif spécifique d'élaboration du projet professionnel de l'étudiant autre que CPE.
- Aucun dispositif spécifique d'aide à la réussite ou de suivi des étudiants.
- Des informations manquantes sur le taux d'abandon ou le devenir des diplômés non lauréats au concours de CPE.
- L'absence d'adossement à un laboratoire de recherche.
- Le faible taux de réussite en M1 (60 %), et le taux de réussite au diplôme très variables selon les années.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* mention *Encadrement éducatif* prépare exclusivement à l'exercice du métier de CPE. La formation gagnerait à prévoir des passerelles pour permettre aux étudiants non lauréats du concours mais diplômés du master de se réorienter vers d'autres débouchés des métiers de l'éducation ou de la formation. Dans cette optique, la formation devrait chercher à multiplier les partenariats extérieurs (autres que le seul rectorat) avec le tissu socio-économique local.

Même si le taux de réussite au concours est très bon, la formation se doit de mettre en place des dispositifs d'aide à la réussite pour les non-lauréats.

Une réflexion plus globale pourrait être engagée sur l'efficacité de la formation, en intégrant les informations relatives au devenir des diplômés qui ne deviennent pas CPE, ou au nombre d'étudiants obtenant le concours en M1 ou en M2.

Une meilleure intégration de la formation au monde de la recherche est plus que nécessaire par exemple en adossant la formation à un ou des laboratoires de recherche en éducation ou en psychologie par exemple (selon les spécialités des enseignants-chercheurs intervenant dans la formation) ; ce qui permettrait de garantir une cohérence des apports de la recherche à la professionnalisation.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION - PRATIQUES ET INGÉNIERIE DE LA FORMATION

Établissements : Université Claude Bernard Lyon 1 ; Université Jean Monnet - Saint Etienne ; Université Jean Moulin Lyon 3 ; Université Lumière Lyon 2

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) mention *Pratiques et ingénierie de la formation* (PIF) de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de Lyon - Université Claude Bernard Lyon 1, est co-accrédité avec l'Université Lumière Lyon 2, le rectorat-ESENER (École supérieure de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche) et l'institut catholique de Lyon (ICLy).

Existant uniquement au niveau de la deuxième année de master (M2) - depuis l'ouverture de la formation en 2014, il n'existe pas de première année (M1) -, il se décline en trois parcours : *Métiers de la formation et de l'encadrement des adultes* (PIF MFEA), *Métiers de l'éducation inclusive* (PIF MEI), et *Métiers de l'éducation à la santé à l'école* (PIF MESE).

L'accès à ce M2 se fait uniquement par validation des acquis personnels et professionnels.

Le parcours MFEA comprend 433,5 heures équivalent travaux dirigés (HEQTD) et se prépare sur deux ans avec un semestre par an. Les deux autres parcours se préparent en un an (avec la validation unique des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> semestres). Le parcours MEI comprend 501 HEQTD et le parcours MESE comprend 400 HEQTD.

Les enseignements ont lieu sur les périodes de vacances scolaires, les mercredis après-midi, parfois les samedis.

La formation est rattachée à l'INSPE de Lyon, composante de l'Université Claude Bernard Lyon 1, et est dispensée sur le site de l'INSPE Lyon Croix Rousse.

### ANALYSE

#### Finalité

La mention MEEF PIF parcours MFEA vise à former des personnels d'encadrement de l'éducation nationale (inspecteur, chefs d'établissement, et les formateurs de formateurs). Si les enseignements semblent en cohérence avec l'objectif pour les inspecteurs et les formateurs de formateurs, il n'en est pas de même pour le métier de chef d'établissement qui est annoncé comme débouché. La formation proposée semble pour le moins partielle : les points structurants du métier n'apparaissent pas (gestion du budget, management de la ressource humaine de l'établissement).

La mention MEEF PIF parcours MEI est une formation professionnalisante visant à la préparation notamment du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive. Certains modules

d'approfondissement sont proposés au choix et couvrent un large spectre des besoins particuliers en matière de formation ; ce qui fait des détenteurs du diplôme des spécialistes. Les enseignements semblent en cohérence avec les objectifs de formation.

La mention MEEF PIF parcours MESE vise à former des personnels exerçant dans l'éducation nationale qui soient capables d'intervenir au sein des établissements scolaires en promotion de la santé et en prévention (infirmières scolaires, médecins de l'éducation nationale, assistantes de service social de l'éducation nationale). Il peut aussi plus largement s'adresser à d'autres publics (cadres des collectivités territoriales) en charge des politiques de santé. Les enseignements semblent en cohérence avec les objectifs visés. De façon générale, la question de l'insertion professionnelle ne se pose pas en ces termes, puisque les apprenants sont essentiellement des professionnels en exercice. Le dossier précise que la mention n'a débouché, pour l'instant, vers aucune poursuite d'études en doctorat.

### Positionnement dans l'environnement

Si la mention PIF existe au niveau national et est présente dans toutes les académies, les trois parcours mis en place à l'Université de Lyon sont originaux au niveau régional. De leur côté, l'INSPE de Grenoble propose deux parcours (*Apprentissage enseignement* et *Didactique des sciences et numérique*), et l'INSPE de Clermont-Ferrand propose un seul parcours (*Territoires et pilotages des systèmes éducatifs*).

On notera tout de même l'existence d'une formation MEEF mention PIF, avec un parcours *Formation de formateurs et fait religieux* à l'ICL de Bourgogne-Franche Comté, qui n'est pas mentionnée dans le dossier d'autoévaluation analysé ici, mais apparaît dans les annexes du dossier du master MEEF 1<sup>er</sup> degré. Aucune information sur un partenariat éventuel n'est donnée.

Le dossier mentionne une certaine redondance entre le contenu du parcours MESE et le M2 *Éducation et santé publique* - spécialité 1 *Enfants adolescents et jeunes adultes* de l'Université Claude Bernard Lyon 1, même si ces deux formations s'adressent à des publics différents. Une réflexion est d'ailleurs en cours pour fusionner ces deux parcours et créer un nouveau master.

Quatre structures de recherche sont identifiées comme laboratoires d'adossement aux formations : ECP Lyon 2, ISC Lyon 1, HESPER Lyon 1, P2S Lyon 1, ainsi que l'équipe de recherche de l'Institut de cancérologie de la Loire (centre Hygée), la SFR-RELYS, le réseau national UNIRES et le SHE Research Group à l'échelon international.

Les seuls partenaires socio-économiques extérieurs sont des institutions de formation (Université d'Orléans, Université Grenoble Alpes).

Aucune coopération internationale n'est mentionnée, ce qui peut se comprendre pour cette mention professionnalisante publique très ancrée dans le système éducatif français. En revanche, une ouverture à l'international est envisagée avec l'ouverture d'un nouveau master remplaçant le parcours MESE.

### Organisation pédagogique

Il est difficile d'apprécier la spécialisation progressive de la mention car il n'existe pas de M1 depuis l'ouverture de la mention en 2014 alors que le supplément au diplôme mentionne l'existence de quatre semestres de 30 crédits ECTS chacun. Il n'y a pas de mutualisation visible entre les trois parcours ; il n'y a aucune unité d'enseignement (UE) en tronc commun.

L'accès à ce M2 se fait uniquement par validation des acquis personnels et professionnels : en 2017-2018, 15 étudiants en ont bénéficié pour le parcours MIPBP (dont on ne reconnaît pas l'acronyme), 7 pour le parcours MESE et 24 pour le MFEA.

Les modalités d'enseignement tiennent compte des disponibilités réduites du public qui sont essentiellement des professionnels : les enseignements ont lieu sur les périodes de vacances scolaires, les mercredis après-midi, éventuellement les samedis. Le M2 du parcours MFEA se déroule sur deux ans (un semestre par an) pour laisser aux professionnels le temps de finaliser leur formation ; ce qui nécessite d'obtenir des décharges de service du rectorat. Des aménagements peuvent être proposés au niveau du rythme des études ou des modalités de contrôle des connaissances pour les publics ayant des contraintes particulières. Le processus de validation des acquis de l'expérience (VAE) n'est pas décrit ; cependant, deux VAE ont été effectués, en dépit du fait que les formations ne soient pas modularisées en blocs de compétences. Certains cours sont proposés en formation ouverte à distance (FOAD) : une UE pour PIF MESE (21,50 %) et deux UE pour PIF MFEA (12 %). De plus, une ou deux classes virtuelles sont programmées pour le parcours MESE, deux mercredi après-midi par mois. Le dossier mentionne la volonté de renforcer la FOAD.

La professionnalisation est présente au niveau des trois parcours par le biais des UE intégrant des éléments de professionnalisation, et de mise en situation professionnelle. Les stages sont présents dans la maquette de



chacun des trois parcours sans que l'on sache exactement à quel niveau horaire ils correspondent, à l'exception du parcours MESE pour lequel la durée est explicitée (400 heures). On peut s'étonner de l'absence d'explicitation des conditions de mise en stage pour des professionnels déjà en exercice.

Chaque parcours présente une intervention mixte d'universitaires et de professionnels extérieurs à l'université. Dans le parcours MFEA, les intervenants présentés relèvent presque tous de l'université, soit de l'Université Claude Bernard Lyon 1 ou Lumière Lyon 2, de l'Université d'Orléans ou encore de l'Université Grenoble Alpes (mis à part deux inspecteurs et une professeure documentaliste). Le parcours MEI emploie pour une grande majorité des personnels de l'Université Claude Bernard Lyon 1. Seules 29 heures d'enseignement sont données par des professionnels (avocat, psychologue/neurologue, un praticien hospitalier). La fonction professionnelle et l'entreprise ou organisme d'origine de deux intervenants vacataires ne sont pas renseignées. Le parcours MESE se démarque car il ne fait intervenir que des enseignants de l'INSPE et des chargés de recherche de différents organismes de recherche (HESPER, Santé Publique France, UNIRÉS, Territoires et Approches Participatives Agenda 21).

Les enseignements relatifs à la recherche occupent une place importante, souvent supérieure à un cinquième du temps de formation, pour les trois parcours (21 % du temps de formation pour MFEA, 27,50 % pour MESE, 22 % pour MEI). Les enseignants-chercheurs sont issus des sections du conseil national des universités 3, 19, 22, 63 70 (parcours MFEA), 11, 16, 19 et 70 (MEI), 11, 22, 70 (MESE).

Comme pour les autres mentions du master MEEF, il existe des aménagements possibles concernant le rythme des études ou les modalités de contrôle des connaissances, notamment pour les sportifs ou artistes de haut niveau. Cependant, aucun dispositif d'aide à la réussite n'est mis en place.

L'internationalisation de la formation ne repose que sur l'enseignement de l'anglais, lequel n'est dispensé qu'au 4<sup>ème</sup> semestre pour les trois mentions. La nature très professionnalisante de la mention s'adressant à des professionnels en activité laisse ainsi peu d'opportunités pour les mobilités étudiantes sortantes.

### Pilotage

Hormis pour le parcours MESE, l'équipe pédagogique semble essentiellement constituée de personnels relevant des universités avec des statuts divers : les enseignants-chercheurs assurent ainsi 60 % de la formation pour le PIF MFEA, 30 % pour le PIF MEI et 40 % pour le PIF MESE.

Chacun des parcours dispose d'un responsable. Il en est de même pour la mention.

Les réunions s'effectuent au sein des parcours. Plusieurs instances concernent les MEEF au sein de l'INSPE sans pour autant qu'une instance spécifique au pilotage de la mention ne soit relevée : ainsi, il n'y a pas de conseil de perfectionnement pour cette mention, ce qui n'est pas réglementaire. Il n'apparaît donc pas d'instance pour la prise en compte de l'avis étudiant.

Les modalités de contrôle des connaissances ne sont pas précisées ; on ne sait notamment pas quelle forme prend « le contrôle continu » pourtant cité à plusieurs reprises dans les maquettes.

L'approche par compétences n'est pas encore mise en œuvre. Il n'est pas fourni d'information sur les dispositifs d'aide à la réussite qui pourraient être proposés aux étudiants, ni sur les modalités précises de recrutement.

Plusieurs types de jurys permettent de valider les UE, semestres et diplômes et se réunissent en fin d'année universitaire (fin août). Ils sont composés des responsables de mention, parcours, UE, d'enseignants-chercheurs du 1<sup>er</sup> et/ou du 2<sup>nd</sup> degré mais il n'existe pas de jury au niveau de la mention, contrairement à ce que préconisent les textes officiels.

### Résultats constatés

Les effectifs sont variables d'un parcours à l'autre. Le parcours MFEA semble ne pas avoir de problème à recruter (63 étudiants en semestre 3 pour la rentrée 2018), tout comme le parcours MEI, qui recrute une trentaine d'apprenants. Le parcours MESE, quant à lui, semble avoir du mal à trouver son public (10 en 2018).

Les résultats en termes de réussite sont moyens : 37 % pour le parcours MFEA, 44,50 % pour le parcours MEI. Ils peuvent s'expliquer par le profil des étudiants qui sont des professionnels qui manquent de temps pour finaliser la formation.

Toutefois, on peut remarquer que le parcours MESE a obtenu des résultats nettement plus satisfaisants pour sa première année de fonctionnement (9 diplômés sur 11 inscrits), mais ce constat ne s'est pas vérifié l'année suivante avec seulement quatre diplômés sur neuf inscrits. On peut en déplorer le manque d'explication dans le dossier. Pour 2017-2018, cinq étudiants figurent comme ayant demandé à redoubler pour soutenir leur mémoire ou ayant abandonné. Ces deux statuts ont été agrégés dans le dossier d'autoévaluation, alors qu'ils ont des

significations bien différentes. Enfin, au moment de la rédaction du dossier, il n'y avait eu aucune poursuite d'études en thèse.

La mention a pu permettre des évolutions de carrière à défaut d'une véritable insertion professionnelle : trois étudiants-enseignants du 1<sup>er</sup> ou 2<sup>nd</sup> degré du parcours MEI ont évolué vers des postes de conseillers pédagogiques « Adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés » ; trois étudiants du parcours MESE ont signalé avoir changé de poste pour devenir conseillers techniques, tandis que le parcours MFEA a permis une évolution de carrière vers un poste de conseillère pédagogique. Hormis ces cas précis, on ne sait du devenir des diplômés.

## CONCLUSION

### Principal point fort :

- Un très fort adossement à la recherche dans les trois parcours.

### Principaux points faibles :

- L'absence de M1 ; ce qui n'est pas réglementaire (alors qu'il est mentionné dans le supplément au diplôme).
- L'absence de blocs de compétences regroupant les UE enseignées comme cela est préconisé par le répertoire national des certifications professionnelles.
- Les taux de réussite peu satisfaisants (parcours MFEA et MEI) pour une formation professionnalisante.
- Les faibles effectifs pour le parcours MESE qui semble avoir du mal à trouver son public.
- L'absence de conseil de perfectionnement au niveau de la mention comme des parcours.
- L'absence de consultation des étudiants dans le processus d'autoévaluation et d'amélioration de la formation.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master MEEF PIF de la communauté d'universités et d'établissements de Lyon présente de nombreux problèmes tant dans son organisation pédagogique que son pilotage. Tout d'abord, malgré ce qui est mentionné dans le supplément au diplôme, le diplôme de master ne se déroule que sur deux semestres et une année pour un total de 60 crédits ECTS. Cette structuration ne respecte aucunement le cadre légal qui demande aux masters de se dérouler sur deux ans, quatre semestres et d'offrir 120 crédits ECTS. Une restructuration complète des trois parcours est donc ici attendue en rendant effectif le M1.

Un meilleur pilotage est également attendu afin de s'assurer de la bonne réussite des étudiants, dont le profil en tant que professionnels déjà en exercice, est particulier. Une réflexion globale devrait être conduite afin d'envisager la mise en place d'un conseil de perfectionnement, de dispositifs d'aide à la réussite, d'un meilleur suivi des non-diplômés comme du devenir des diplômés.

L'organisation pédagogique des semestres devrait également être revue en divisant les UE en blocs de compétences ; cela permettrait d'ouvrir les trois parcours à d'autres horizons que celui de l'éducation nationale.

De même, le très bon adossement des parcours aux laboratoires de recherche, ainsi que l'implication des enseignants-chercheurs devraient pouvoir permettre un plus grand nombre de poursuites d'études en doctorat.

Enfin, les parcours gagneraient en attractivité en travaillant leur positionnement dans l'environnement proche ou en les ouvrant à l'international (notamment le parcours MFEA), pour éviter les parcours redondants comme MESE et le M2 *Éducation et santé publique* – spécialité 1 *Enfants adolescents et jeunes adultes* de l'Université Claude Bernard Lyon 1.

## OBSERVATIONS DES ÉTABLISSEMENTS



21 juillet 2020

## Observations sur les rapports d'évaluation par le HCERES du champ « Sciences humaines et sociales, Science politique, Patrimoine »

### Table des matières

1. Observations générales .....	2
2. Observations propres au champ SHSSPP.....	3
3. Liste des formations pour lesquelles aucune observation spécifique n'est formulée .....	5
4. Licence Sciences de l'éducation.....	5
5. Licence professionnelle Intervention sociale : accompagnement social .....	7
6. Master Gestion de l'environnement.....	8
7. Master Histoire .....	10
8. Master Information, Communication.....	11
9. Master Intervention et développement social.....	14
10. Master Science politique .....	17
11. Master Sciences de l'éducation .....	19
12. Master Sociologie .....	19
13. Master Ville et environnements urbains .....	23

En préambule aux observations qui sont formulées ci-après, l'équipe présidentielle, les équipes dirigeantes des facultés et des instituts, et les équipes de formation de l'Université Jean Monnet Saint-Etienne (UJM) remercient les membres des comités d'experts pour leurs évaluations et leurs recommandations. Les conclusions et les pistes de progrès proposées vont contribuer à faire évoluer les formations et seront prises en compte dans le projet d'offre de formation qui sera déposé en 2021.

## 1. Observations générales

Les rapports d'évaluation soulignent à la fois la richesse et la qualité de l'offre de formation, et la complexité de son positionnement et de son organisation dans le grand ensemble de la ComUE Université de Lyon et du site Lyon-Saint-Etienne dont les évolutions ont été importantes depuis le dépôt du projet d'accréditation 2016-2020 qui structurait l'offre de formation dans la perspective d'une université de type fédéral au large périmètre intégrant les universités et les écoles du site. Outre le transfert du doctorat et des écoles doctorales vers la ComUE, le nombre important des masters co-accrédités entre les établissements était à la fois la traduction de cette politique et voulu comme une étape importante de structuration.

**Les évolutions institutionnelles et statutaires du projet IDEXLyon** vers un établissement expérimental de type intégré plutôt que fédéral, tel que le permet l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018, et la réduction en plusieurs étapes du périmètre des établissements engagés dans le projet d'université-cible qui est aujourd'hui stabilisé autour des universités Claude Bernard Lyon 1, Jean Moulin Lyon 3 et Jean Monnet Saint-Etienne, et de l'École Normale supérieure de Lyon en tant qu'établissement composante ont progressivement créé des conditions différentes de celles qui avaient conduit à définir la politique du site en 2015.

Compte-tenu de ce contexte et de la nécessité de ne faire apparaître qu'au plus 4 ou 5 champs par établissement, il a été décidé conjointement entre les établissements de la ComUE que la reconduction des 18 champs proposés à l'échelle du site lors de l'évaluation précédente n'était pas pertinente et qu'il était plus judicieux que chaque établissement propose ses propres champs traduisant sa politique d'établissement dans le cadre de la politique commune déclinée dans le contrat de site 2016-2020. Par voie de conséquence et comme le soulignent les rapports des comités d'experts, l'UJM assume pleinement le fait que les champs de formation proposés ne correspondent aujourd'hui à aucune structuration institutionnelle.

Pour l'UJM, la politique d'établissement se décline sur **quatre champs de formation en synergie avec le site Lyon/Saint-Etienne à l'intérieur duquel elle se différencie des autres établissements par son caractère d'université pluridisciplinaire avec santé** qu'elle assume lui aussi pleinement. Les comités d'experts ont bien souligné que sa taille et ses interconnexions au sein de la ComUE lui confèrent un rôle de laboratoire naturel et pionnier de la transdisciplinarité des cursus de formation et des projets de recherche, s'appuyant sur des axes stratégiques bien identifiés et reconnus notamment à travers les projets développés dans cadre des Programmes Investissements d'Avenir (PIA 1, 2 et 3). Ils ont aussi souligné les opportunités offertes par l'intensification des coopérations à l'échelle du site. Pour une meilleure cohérence, il avait ainsi été convenu de retenir des champs de formation reprenant les périmètres des quatre domaines de l'accréditation des diplômes nationaux, tout en faisant valoir nos spécificités, ainsi que leurs synergies internes et externes qui ont été décrites dans chacun des rapports d'auto-évaluation.

Une autre conséquence des évolutions intervenues depuis 2016 que les comités d'experts ont bien perçues concerne le retard pris dans l'harmonisation d'un certain nombre de pratiques, notamment en matière de **démarche qualité et d'évaluation des formations**. L'UJM a poursuivi la structuration d'une Direction du Pilotage, Audit Interne et Qualité (désignation d'une vice-présidence déléguée et le recrutement d'un directeur et de personnels dédiés) et le déploiement d'une démarche qualité, notamment l'évaluation de toutes les formations, mais dont les effets mesurables ne sont pas immédiats. D'autres établissements ont suivi des évolutions différentes et ceci s'est particulièrement ressenti au travers des rapports d'auto-évaluation des formations co-accréditées qui ont eu de réelles difficultés à s'appuyer sur des processus amonts non harmonisés entre les établissements.

Enfin l'UJM souhaite souligner l'importance qu'elle attache à la **dimension internationale de la formation et de la recherche** qui constitue un axe majeur de sa politique. Elle regrette que cette dimension ait finalement été peu mise en valeur au travers des évaluations, notamment concernant l'offre de masters internationaux enseignés intégralement en anglais mettant en jeu des partenariats en Europe et hors de l'Europe et qui apparaît comme la plus large du site Lyon Saint-Etienne. L'UJM est en particulier un des rares établissements français pilotes de plusieurs consortiums EMJMD, ERASMUS MUNDUS, et ce depuis 2008, et très impliqué en tant qu'établissement membre d'autres consortium, avec des parcours proposés dans les domaines des sciences et technologies (photonique, images, numérique, ...), de la santé (vaccinologie) ou des sciences humaines et sociales (patrimoine). Elle propose d'autres parcours internationaux hors du programme ERASMUS MUNDUS dont la plupart bénéficie du label et de financements IDEXLyon dans diverses disciplines et champs de spécialisation. L'UJM est en outre l'établissement support de l'Ecole Universitaire de Recherche Manutech SLEIGHT (Surfaces Light EngineerinG Health and SocieTy) qui s'est notamment construite sur l'ouverture internationale des formations et des laboratoires qui en font partie.

L'UJM reconnaît que l'ouverture internationale est perfectible en premier cycle, en dehors des DUETI qui eux aussi mettent en jeu de très nombreux partenariats universitaires internationaux et permettent à un nombre important de nos diplômés de DUT, une poursuite d'études et une expérience de niveau bachelor à l'international. L'UJM est aujourd'hui fortement impliquée dans le projet ARQUS European University Alliance retenu dans le cadre de l'appel à projets pilote « Universités européennes », lancé en octobre 2018 par la Commission européenne. Ce projet fait notamment une place importante au développement de l'internationalisation au bénéfice du premier cycle et devrait permettre une progression significative dans les années à venir.

## 2. Observations propres au champ SHSSPP

L'UJM souhaite apporter des observations propres au champ SHSSPP concernant trois points :

- Les masters MEEF
- La dimension internationale
- L'articulation entre la recherche, la professionnalisation et le territoire

### Les Masters MEEF

Contrairement à ce qui est indiqué à plusieurs reprises, notamment concernant la finalité et le positionnement des formations ainsi que dans les points d'attention, **les mentions de master MEEF PIF et MEEF EE ne sont pas déployées sur plusieurs sites.**

Bien que l'UJM soit co-accréditée pour les 4 mentions MEEF, elle n'intervient qu'au titre d'établissement partenaire non opérateur de la formation pour ce qui concerne les mentions MEEF PIF et MEEF EE. Elle ne met donc en œuvre ni **la mention MEEF PIF, ni la mention MEEF EE qui sont portées par l'INSPE et l'Université Claude Bernard Lyon 1 et proposées sur le site lyonnais exclusivement.** Leur référencement dans le champ SHSSPP de l'UJM n'est donc lié qu'à l'existence de la co-accréditation.

Pour ce qui concerne le **master MEEF Premier degré**, celui-ci est bien proposé à Saint-Etienne sur le site de l'antenne locale de l'INSPE de l'Académie de Lyon, avec une maquette strictement identique à celle du site lyonnais et un pilotage conjoint dans le cadre de l'INSPE.

Pour ce qui concerne le **master MEEF Second degré**, l'UJM est le seul établissement à proposer le parcours Arts plastiques au niveau d'un périmètre qui dépasse celui de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes. Ce parcours n'est pas proposé à Lyon. A l'inverse d'autres parcours peuvent être proposés simultanément à Lyon et à Saint-Etienne dans un nombre réduit de disciplines dont les effectifs étudiants et la proximité des terrains de stages sur le bassin ligérien le permettent et le justifient. L'UJM propose ainsi les principales disciplines enseignées à tous les niveaux scolaires (EPS, français, mathématiques, SVT, SPC, Histoire-géographie, anglais et espagnol).

### **La dimension internationale**

La dimension internationale est indiquée comme plus ou moins développée selon les formations et le rapport champ met en valeur avec justesse des partenariats et doubles diplômes mis en œuvre dans certaines mentions co-accréditées de licence et de master.

Pour d'autres formations, la dimension internationale du master ne peut être réduite au seul voyage d'études alors notamment que les enseignements mobilisent aussi des intervenants internationaux (académiques ou praticiens) enseignant en langue anglaise, de façon non résiduelle.

L'UJM tient aussi à mettre en avant l'existence du master ERASMUS MUNDUS Dynamics of cultural landscape, heritage, memory and conflictualities (DYCLAM+) qui est intégré comme un parcours de la mention Histoire Civilisations, Patrimoine et qui semble être passé inaperçu des évaluateurs. Ce master bénéficie d'un label européen EMJMD renouvelé plusieurs fois depuis 2008, sous les intitulés MaCLand, puis DYCLAM, puis enfin DYCLAM+. L'UJM est l'établissement pilote du consortium européen depuis 2008.

### **L'articulation entre la recherche, la professionnalisation et le territoire**

Plusieurs mentions répétées dans l'avis global pourraient donner à penser que les formations de ce champ trouveraient leur légitimité uniquement dans « *le bassin d'emploi* » stéphanois et un des « points faibles » relève en conclusion une « *articulation globalement faible entre la recherche et la professionnalisation sous ses différentes formes* ».

Une chose est d'insister sur l'ancrage territorial des formations (notamment pour mettre en évidence l'importance des mutualisations et des partenariats locaux, l'intervention de praticiens, etc.) une autre est de donner à penser des formations et une recherche « localisée », qui n'auraient d'intérêt que pour le « bassin stéphanois ». Les équipes de formations de l'UJM ne se reconnaissent ainsi absolument pas dans ces remarques qui ne peuvent au demeurant pas s'appuyer sur les fiches d'évaluation d'un certain nombre de mentions (dont les mentions EEI, VEU et Science Politique) qui indiquent au contraire une bonne articulation et des financements dans le cadre de programmes de recherche du labEx IMU et de l'Institut de Convergence Ecole urbaine de Lyon.

Pour un nombre important de parcours, les équipes de formations tiennent au contraire à souligner l'intérêt porté à des démarches de recherches qui prennent justement pour objet les pratiques professionnelles et une attention forte dans les enseignements aux interventions des enseignants-chercheurs et des praticiens.

Si les formations s'appuient, pour certaines, sur le contexte local, c'est avec le souci systématique de comprendre le général. Par ailleurs, en master, les origines des étudiants et leur insertion professionnelle à l'issue du diplôme montrent amplement l'attractivité et la validité des formations dispensées au-delà du dit « bassin d'emploi ».

### 3. Liste des formations pour lesquelles aucune observation spécifique n'est formulée

- Licence Géographie et aménagement
- Licence Histoire
- Licence Information, communication
- Licence Sociologie
- Master Etudes Européennes et internationales
- Master Géomatique
- Master MEEF - Pratique et ingénierie de la formation
- Master MEEF - Encadrement éducatif
- Master MEEF - premier degré
- Master MEEF - second degré
- Master Histoire, Civilisations, Patrimoine

### 4. Licence Sciences de l'éducation

L'équipe de formation souligne que la fiche d'évaluation est très claire et reflète bien la réalité de la formation. Elle formule néanmoins quelques observations générales :

#### **Articulation recherche et formation :**

Les 8 enseignants titulaires qui interviennent dans la formation sont des enseignants-chercheurs en sciences de l'éducation, membres du laboratoire Education, Cultures, Politiques pour 6 d'entre eux. Ils enseignent dans des champs relatifs à leur spécialité de recherche : philosophie, histoire de l'éducation et de l'enseignement scolaire, sociologie de l'éducation, politiques éducatives et de l'éducation populaire, psychologie de l'éducation et de l'éducation pour la santé, psychosociologie et éducation populaire.

Ces champs de spécialité permettent d'assurer une cohérence dans les enseignements de la licence au master et au regard des recherches menées par les titulaires.

Les étudiants de L3, de master et de doctorat qui réalisent des travaux de recherche (mémoires, thèses, rapport de stage dans les 3 parcours) le font sous la responsabilité d'enseignants-chercheurs en fonction de leur spécialité de recherche.

Les autres titulaires sont une PRCE qui est aussi docteur en sciences de l'éducation et membre du laboratoire ECP spécialisée dans le champ des sciences de l'éducation et de l'enseignement scolaire et un MCU-PH en médecine vasculaire.

#### **Nombre d'étudiants Erasmus :**

On comptabilise sur la période 2014-2020, 6 mobilités entrantes et 32 mobilités sortantes de niveau Licence. Tous les étudiants sortants ont validé leur année. Les mobilités s'effectuent majoritairement au Canada ou en Espagne où des collaborations ont été établies au sein de l'établissement.

#### **Concernant les dispensés d'assiduité et le statut spécial accordé aux étudiants salariés :**

Les étudiants salariés ont le statut « dispensé d'assiduité », ce statut est établi par le règlement des études de l'établissement. Un contrat pédagogique est établi en début d'année. En fonction du contrat salarié des étudiants et des attendus pédagogiques, certains ou la totalité des travaux dirigés sont ainsi dispensés. Les étudiants sont alors évalués en fin de semestre selon des modalités d'évaluation qui leur sont explicitées en début de semestre.



### **Critères Parcoursup :**

C'est l'établissement qui gère les critères de sélection sur Parcoursup, le choix s'effectue sur les critères nationaux établis en sciences de l'éducation.

### **Questionnaire sur l'évaluation des enseignements par les étudiants :**

- Les délégués étudiants mettent en place un questionnaire qu'ils construisent eux-mêmes avec l'aide du responsable d'année, et ce afin de recueillir des informations auprès des étudiants de leur promotion. Ils partagent ainsi leurs données recueillies lors des commissions paritaires. Ces échanges permettent ainsi aux enseignants et à l'équipe administrative d'analyser les points positifs et négatifs de la formation et d'y remédier le cas échéant.
- Les échanges de la commission paritaire sont complétés par une évaluation individuelle réalisée par chaque enseignant sur son propre enseignement. Cette évaluation permet ainsi à l'enseignant d'ajuster son enseignement si nécessaire et ceci facilite également la communication avec ses étudiants.

### **Concernant l'information sur les poursuites d'études :**

Il est mentionné que « *L'évaluation de l'offre de formation, par les étudiants, en 2018/2019, est positive, en particulier concernant l'organisation et les contenus des cours, elle l'est un peu moins au regard des informations concernant leur projection dans un futur plus ou moins proche.* »

Un temps de présentation de poursuite d'étude est organisé en troisième année de la licence, il est prévu de :

- L'ouvrir aux étudiants de L1 et/ou de L2 ou de proposer une présentation sur un autre temps/une autre forme à ces étudiants.
- D'ouvrir la présentation à d'autres formations et professionnels (les représentants de master, les représentants des écoles du secteur social, de certaines licences professionnelles, etc.).

### **Evolution du nombre d'étudiants dans chacune des options de L3 à Saint-Etienne :**

L'effectif total a presque doublé entre 2014-2015 et 2018-2019, passant de 90 à 172.

L'option « enseignement scolaire » est la plus choisie (72% en moyenne) avec des effectifs qui ont progressé de 57 à 124.

L'option « éducation populaire » se maintient avec un effectif moyen de 21 étudiants et représente une part variable entre 9 et 28% des étudiants selon les années.

L'option « éducation-santé » se développe progressivement avec un effectif passé de 8 à 31 (18%). Pour l'année 2019-2020, hors période d'observation, 46 étudiants ont choisi cette option (26%). Elle se développera d'autant plus qu'à partir de la rentrée 2020, une option sciences de l'éducation sera proposée en L1-PASS dans le cadre de la réforme de l'accès aux études de santé. Elle permettra aux étudiants qui ne seront pas admis en santé de s'orienter en deuxième année de sciences de l'éducation. On peut supposer que ces étudiants se dirigeront plutôt vers les métiers de l'éducation-santé et donc choisiront l'option relative à l'éducation-santé.

Les effectifs dans les 3 options sont proportionnels au nombre de place en master. Les étudiants qui choisissent l'option « enseignement scolaire » s'orientent vers le master MEEF qui a une capacité d'accueil plus importante que les Masters « santé publique » ou « Conception et réalisation de projets dans le secteur éducatif enfance/jeunesse » qui offrent un nombre de places limitées (promotion de 15 à 30 étudiants). Le master « conception et réalisation de projets dans le secteur éducatif enfance/jeunesse » au sein du département des sciences de l'éducation est un master récent (3ans) et qui est une continuité du parcours « éducation populaire ». Il laisse à penser que, dans les prochaines années, son attractivité augmente et que l'option « éducation populaire » se développera ainsi également.

## 5. Licence professionnelle Intervention sociale : accompagnement social

### **Finalité :**

La Licence professionnelle forme des professionnels au-delà du seul champ de l'intervention sociale et de l'accompagnement social : domaine de l'ESS, avec notamment un parcours (option) éco-responsabilité et éducation à l'environnement et un parcours Insertion par l'activité économique.

Les projets tutorés se déroulent au mois de janvier. Ils sont réalisés plutôt dans des petites associations et pour des projets qui ne reçoivent pas de stagiaires du fait de leur caractère bénévole ou qui sont émergents. Les étudiants peuvent proposer des structures auprès desquelles intervenir, le réseau des acteurs de l'ESS peut solliciter la formation pour une intervention. Les étudiants travaillent en autonomie, par petits groupes de 4. Ils sont accompagnés par des temps de formation et de suivi une fois par semaine : l'attention se focalise sur l'apport en méthode de travail de groupe et la réflexivité sur ce fonctionnement. Les étudiants présentent en public, à l'oral et à partir de support originaux leur réalisation et leur réflexion. (Livret carton, maquette, théâtre, images, ...)

L'ouverture internationale : Les étudiants ont participé à certains des temps du programme Erasmus+ KISS et ISSE. Journée de rencontre et échange sur l'analyse de réseau (2017), participation au salon Tatou juste avec les partenaires européens (2018), déjeuner d'échanges avec les collègues des différentes universités (2019).

### **Pilotage :**

Un bureau a été dédié cette année à l'équipe encadrante de la Licence pro (EC, PAST et assistante) dans les locaux où ont lieu les cours. Une salle de travail attenante est en outre accessible pour les enseignants comme pour les étudiants.

Les étudiants n'étaient pas présents au Conseil de perfectionnement car les échanges avec eux se faisaient au fil de l'année avec les responsables de formation (échange informel et 2 ou 3 temps de bilan), la date et l'horaire du Conseil de perfectionnement ne permettait pas toujours qu'ils soient présents : période de projet ou de stage. Cette année des représentants des étudiants ont été élus et ils sont invités au conseil de perfectionnement.

### **Critères de sélection des candidats :**

La commission est composée de la responsable pédagogique de la formation (universitaire) et d'un professionnel intervenant de façon importante dans la formation (PAST les 4 dernières années).

Les candidats sont sélectionnés sur leur formation initiale, correspondant au champ de la licence pro (Licence SHS, BTS ESF, DUT carrières sociales essentiellement) et sur les expériences qu'ils y ont conduit (sujet d'enquête, thème de travaux collectifs, stages réalisés). Des candidats ayant des parcours de formation plus éloignés (biologie, gestion, communication) mais qui sont fortement investis dans le champ visé, notamment lorsqu'ils ont réalisé un service civique dans le secteur, peuvent également être retenus.

Leur capacité à rendre compte des compétences acquises et à identifier l'intérêt ou les limites de cette expérience sont un critère essentiel. La connaissance et la compréhension qu'ils ont des contenus spécifiques de la licence professionnelle sont également des éléments importants. Enfin nous vérifions la bonne correspondance de leur projet professionnel avec les orientations et débouchés du diplôme. Enfin leur niveau scolaire et les appréciations apportées sur leur bulletin sont également pris en compte pour affiner la sélection.

A l'oral la qualité de leur présentation et de l'échange, la capacité à répondre aux questions pour préciser des points de leur parcours ou de leur projet et la pertinence de leurs questions concernant la formation sont les critères essentiels.

### **Débouchés et insertion professionnelle :**

Les écarts dans les données proviennent d'une part de la non prise en compte dans l'étude d'insertion professionnelle des personnes qui ont obtenu le diplôme par VAE. Par ailleurs pour l'une des années d'étude il manque dans l'enquête d'insertion le repérage des statuts des étudiants/ personnes en formation continue, or les résultats étant anonymisés ce n'était pas possible de reconstituer ces statuts. Ce travail de suivi du devenir de la promotion est chronophage et suppose un lien personnel et entretenu avec les sortants. Il était réalisé directement par l'ingénieure de formation continue, indépendamment des enquêtes de l'université qui donnent des résultats trop partiels et à moyen terme (3 ans). Il est compliqué de le maintenir dans le cadre de la nouvelle organisation où il n'y a plus un personnel à temps plein dédié à la formation.

### **Points faibles :**

Incertitude sur l'accompagnement et la prise en charge de la formation continue (i.e. les personnes en reprise d'étude)

- Une partie des incertitudes est liée à l'avancement des dates de recrutement et à la mise en place d'un recrutement via la plate E-candidat qui était nouvelle pour la formation, le résultat s'est ressenti sur les effectifs : seulement 8 FI et 8 RE. Cette année, nous avons déployé un dispositif de communication plus important, mobilisé les réseaux professionnels et la procédure de recrutement a été revue afin d'éviter ces écueils pour la prochaine rentrée.
- La faculté SHS a recruté à compter de septembre une contractuelle à mi-temps sur ressources propres, comme assistante de la formation. Ce qui assure une présence et un suivi de la promotion et soutient le travail lourd de gestion de ce diplôme.
- Le service reprise d'étude a bien joué son rôle dans l'accompagnement des personnes concernées, mais il n'a pas de rôle dans le pilotage et le fonctionnement de la formation.

### **Dispersion de l'équipe pédagogique :**

La diversité des enseignements et le partenariat avec d'autres composantes sur les disciplines économiques et environnementales conduit nécessairement à multiplier les intervenants, mais la coordination pédagogique est bien assurée.

Le sous-encadrement structurel du département de sociologie et de la faculté SHS ne donnent aujourd'hui pas les marges de manœuvres suffisantes pour que des enseignants statutaires assurent un service plus important en Licence professionnelle et atténuent les fluctuations annuelles liées par exemple à l'obtention de CRCT ou à des congés maladie ou maternité.

## 6. Master Gestion de l'environnement

**S'agissant d'un master co-accrédité entre plusieurs établissements, les observations concernent l'ensemble de la mention et sont proposées par le comité de pilotage de la mention.**

L'équipe de formation remercie les experts et adhère à la plupart des remarques formulées. Elle souhaite néanmoins souligner que :

- Le master s'appuie non seulement sur le LabEx Intelligences des Mondes Urbains (IMU) et sur le Dispositif de Recherche Interdisciplinaire sur les Interactions Hommes-Milieus (DRIHM), mais aussi sur l'École universitaire de recherche des sciences de l'eau (H2O) et sur un Institut « convergence », à savoir L'École Urbaine de Lyon (EUL).
- L'Institut du Droit de l'Environnement (IDE) fait désormais partie de l'UMR 5600 Environnement Ville Société.

- Un seul stage (de 4 à 6 mois) est obligatoire au cours des deux années de master. Les étudiants choisissent de le faire au semestre 2 ou au semestre 4 et y ajoutent soit un second stage soit un mémoire de recherche.
- Il est un peu restrictif de présenter en introduction la mention comme formant à « la gestion et l'évaluation des environnements géomorphologiques, hydrologiques et climatiques ». Les dimensions épistémologiques, sociales et perceptives des rapports humains/environnements sont au cœur de notre proposition.
- De même, la formation n'est pas vraiment ouverte à des étudiants licenciés de sciences physiques ; il n'y a jamais eu de candidat de ce type. En revanche, elle est ouverte aux historiens et aux archéologues ainsi qu'à des parcours relevant de l'écologie et du paysage.

L'équipe de formation souhaite aussi formuler quelques observations et apporter quelques précisions.

#### **Les intervenants extérieurs.**

L'équipe pédagogique comprend des intervenants extérieurs dont nous pourrions préciser les responsabilités et les compétences si c'est demandé. Il s'agit de gestionnaires ou de membres de collectivités territoriales ou d'associations prenant part à des opérations de gestion de milieux ou ayant des compétences techniques particulières (par exemple en finances publiques). Nous sommes conscients que la part que représentent leurs interventions dans le volume annuel de l'enseignement devrait augmenter. Mais il faut signaler que leur participation échappe partiellement à la comptabilité telle qu'elle a été présentée car de nombreuses interventions de professionnels se font au cours des sorties de terrain ou des stages collectifs prévus dans la maquette). Nous comptons naturellement capitaliser l'expérience des premières années de cette mention pour étoffer notre réseau d'intervenants extérieurs.

#### **L'insertion professionnelle.**

L'absence d'analyse de l'insertion des étudiants s'explique par le manque de recul dont nous disposons pour l'instant. Dans le cas de Lyon 2, les statistiques les plus récentes n'étaient disponibles que pour la dernière promotion du Master 2 qui avait précédé l'ouverture de cette mention. Il n'a pas été possible de recueillir suffisamment de réponses par une enquête faite par nos propres soins auprès des étudiants qui avaient suivi les premières années de cette formation. A l'ENS de Lyon, 2/3 des effectifs de M2 s'orientent vers un contrat doctoral. Le dernier tiers s'oriente notamment vers la préparation d'un concours (agrégation de géographie, concours vétérinaire) ou vers la création d'entreprise (bureau d'étude).

#### **Le pilotage de la mention.**

Il est effectivement resté léger au niveau de la mention parce qu'au-delà du tronc commun et des jurys, les trois parcours fonctionnent d'une manière relativement indépendante et que les établissements n'ont pas adopté de règles communes sur certains aspects. Les conseils de perfectionnement et l'évaluation par les étudiants ont donc été mis en place au niveau des parcours afin de pouvoir répondre aux questions des étudiants et ajuster la pédagogie au niveau où c'est pertinent.

Mais nous prenons acte que c'est un point sur lequel il reste à améliorer le fonctionnement de la mention et qu'il serait peut-être utile de définir un responsable-adjoint de façon à alléger la tâche du responsable.

#### **Enseignement en langue étrangère.**

La limite de l'enseignement en langue étrangère tient aussi aux ressources que les établissements peuvent proposer.

A titre d'exemple, pour le parcours GRAINE (sur les deux années), les étudiants suivent 557 heures de formation mais seules 382 sont financées par Lyon 2 au titre de cette mention. Les 175 autres heures sont ouvertes par des jeux de mutualisation intra—ou inter-établissement. Autre exemple, pour le

parcours PGAE, sur les 540 heures suivies par les étudiants, 310 heures sont financées par l'université Jean Monnet. Dans ce contexte, le choix a été fait de renoncer (à regret) aux heures de langue dans la maquette.

Un autre aspect doit être pris en compte : la plupart des étudiants se destinent à un emploi dans une collectivité territoriale en France et n'ont pas de projet international ni n'envisagent de poursuite en doctorat. Nous ne mésestimons naturellement pas l'importance du maniement de la langue anglaise (dans laquelle tous les enseignants-chercheurs de la formation s'efforcent de publier certains de leurs résultats), mais lorsqu'il faut faire des choix, dans les heures disponibles, entre un cours de langue ou un enseignement en anglais et l'intervention d'un professionnel, le second a été pour l'instant préféré. Nous tenons aussi à souligner qu'une partie non négligeable des enseignants-chercheurs ne pourraient pas assurer un cours en anglais au même niveau (conceptuel ou linguistique) qu'en français, ce qui est un héritage de leur propre formation.

Néanmoins, les travaux personnels demandés aux étudiants impliquent la maîtrise de l'anglais. A l'ENS de Lyon, les étudiantes et étudiants sont recrutés sur dossier et doivent attester d'un niveau d'anglais B2. Surtout, ils s'appuient sur le Centre des langues (où treize langues vivantes sont enseignées) pour compléter leur formation et préparer leur terrain des semestres 2 et 4.

Nous n'estimons pas qu'il y ait un lien très clair entre le faible nombre d'heures de cours en anglais et l'internationalisation modeste. D'autres facteurs jouent à notre avis un rôle plus important :

- Le caractère récent de cette formation ;
- Le coût des études à l'étranger (pour la mobilité entrante) ;
- La difficulté à assurer tous les ans des stages de second semestre dans un pays étranger (pour la mobilité sortante) : il faut compter aujourd'hui avec un contexte géopolitique devenu plus incertain et les risques qu'il fait peser sur ce type de projets ;
- Le choix de la très grande majorité des étudiantes et étudiants de la formation de chercher un emploi en France.

#### **Enseignements de remise à niveau.**

Face à l'hétérogénéité de niveau des inscrites et inscrits, que ce soit thématique (lié au parcours antérieur) ou technique (faible niveau de mise en œuvre pratique des compétences ou connaissances) se pose aussi la question de la mise en place de cours de remise à niveau.

Pour l'instant, les moyens alloués ne permettraient pas ce type d'initiative.

C'est un point sur lequel nous travaillerons pour l'élaboration de la future maquette d'enseignement.

## 7. Master Histoire

**S'agissant d'un master co-accrédité entre plusieurs établissements, les observations concernent l'ensemble de la mention et sont proposées par le comité de pilotage de la mention.**

Le rapport mentionne à plusieurs reprises une certaine « autonomie » du parcours de Saint Etienne, par rapport à l'ensemble de la mention, tant en termes de contenu que d'organisation. C'est une réalité liée à l'ajout tardif du site, lors de la version finale (demande du ministère) et au fait que le parcours stéphanois n'a effectivement ouvert qu'à la rentrée 2017 et n'a donc pas été partie prenante de la construction de l'offre de formation ni de son évolution.

Il est suggéré de proposer aux étudiants des enseignements sur la « public history » afin de mieux articuler la recherche et les dispositifs locaux de patrimonialisation. Ces thématiques sont de fait largement traitées dans deux cours en M2 – RUCP (Histoire et mémoire/Usages contemporains du passé). Ce thème pourrait en revanche être élargi à l'ensemble des étudiants, par exemple dans le tronc commun.

En ce qui concerne l'internationalisation des parcours des étudiants et des enseignants, même si elle peut et doit être renforcée, elle appelle deux réponses, l'un de forme et l'autre de fond.

- Sur la forme, les dispositifs permettant la mobilité des étudiants étant gérés par chaque établissement, la version finale du rapport a eu tendance à en sous-estimer l'importance (flux Erasmus par exemple), ou la visibilité (existence de dispositifs spécifiques comme le parcours franco-allemand où le double diplôme avec l'Université de Turin pour Lyon 2, année de mobilité à l'ENS).

- Sur le fond, l'impératif de la recherche en archives qui pèse sur la nature des sujets proposés peut parfois être un frein à la mobilité, l'exploitation de fonds à l'étranger imposant des contraintes plus fortes d'organisation de la scolarité et de l'encadrement.

Enfin, l'utilisation accrue des ressources numériques, tout aussi souhaitable, se heurte au cloisonnement des systèmes informatiques entre les différents établissements, qui complexifie la mise en place d'accès partagé à des outils communs, nécessitant des supports spécifiques (site internet) et qui peut difficilement être solutionné au seul niveau de la mention.

## 8. Master Information, Communication

**S'agissant d'un master co-accrédité entre plusieurs établissements, les observations concernent l'ensemble de la mention et sont proposées par le comité de pilotage de la mention.**

### **Extrait du rapport**

*Le parcours « Management et marketing digital » semble accorder moins de place à la dimension recherche, en adoptant une approche résolument pratique.*

Commentaire :

La formation très professionnalisante est en effet assumée dans ce parcours. Néanmoins, la recherche n'est pas pour autant négligée. Deux séminaires dont un inter-niveau (mêlant les M1 et les M2 sur les méthodologies de recherche en communication et sciences sociales) viennent rythmer l'année universitaire donnant lieu en fin de M2 à la réalisation d'un mémoire de recherche. Par ailleurs, en 2019, un cycle de conférences a également eu lieu (M1 et M2 ensemble), permettant d'inviter des experts sur des questions d'actualité en lien avec la formation et les recherches des enseignantes chercheuses (communication appliquée à la santé, représentations des minorités invisibles dans les médias, par exemple). Un séminaire de terrain est également organisé chaque année donnant lieu à un livrable de recherche et sur l'observation du monde urbain (en lien également avec le module UE2-Cultural Studies).

### **Extrait du rapport :**

*On peut regretter que le positionnement de la mention par rapport à d'autres formations situées hors de la région ne soit pas davantage précisé.*

Commentaire :

En France, la Mention Information-Communication est présente dans la majorité des universités en SHS. Ces formations regroupent le plus souvent de très nombreuses spécialités, depuis le marketing en passant par les métiers du web et les nouveaux médias.

La spécificité de la formation proposée sur le site de Lyon tient dans trois principales dimensions qui lui donnent son identité :

- Une cohérence forte des parcours de la formation : les spécialisations liées à l'adossement par la recherche comme les thématiques du discours médiatique, des identités territoriales, de la

médiation numérique, des politiques des données ou de la question du Genre pour lesquelles ELICO est reconnu nationalement dans la discipline.

- Une co-accréditation qui rend visible la mention pour le site Lyon-Saint Etienne ; des liens fertiles avec Télécom-Saint-Etienne et l'IAE de l'université Jean Monnet.
- Des parcours identifiés et ayant fait leurs preuves : par exemple, depuis plus de 20 ans, le Parcours Gestion éditoriale et communication internet bénéficie d'une très forte reconnaissance locale ; le Parcours international (Fribourg).

**Extrait du rapport :**

*On regrette cependant que le constat fait du retrait de l'ENS du parcours « Architecture de l'information » ne soit pas commenté (sinon par une formule elliptique « sur décision de l'ENS »).*

**Commentaire :**

La direction de l'ENS n'a pas republié les postes des deux professeurs responsables du Parcours Architecture de l'information, suite à leurs départs successifs à la retraite. Sans moyens de pilotage du parcours autre que le recrutement d'ATER, le parcours a été fermé par la direction des études de l'ENS. L'ENS s'est donc retirée de la co-accréditation et désengagé de la Mention. Le conseil de perfectionnement a mandaté la coordinatrice de la mention pour qu'elle fasse part à l'ENS de l'avis défavorable du conseil sur cette fermeture.

**Extrait du rapport :**

*Les métiers des deux parcours Design de communication (IMN / MMD) se recoupent (chef de projet numérique / chef de projet digital ; consultant / consultant en communication digitale). On notera aussi l'existence d'un parcours de Communication digitale dans le master Communication des organisations dont les débouchés visés sont proches.*

**Commentaire :**

Les formations en sciences de l'information et de la communication s'organisent à Saint-Étienne en deux parcours distincts : L'un est hébergé à Télécom Saint-Étienne, le parcours DCIMN et l'autre à l'IAE de Saint-Étienne, le parcours DCMMD. Le parcours DCMMD a été créé lors d'une restructuration pédagogique en 2014. L'analyse de l'offre de formation réalisée à l'époque montrait qu'il n'y avait pas d'autres formations placées sur ce "créneau". Il est l'un des plus anciens dans la région AURA et le seul à la croisée de plusieurs disciplines : la communication, le management et le marketing digital. Il se distingue de l'autre parcours Design de Communication en optant pour le développement des stratégies digitales et communicationnelles au service de la transition digitale des entreprises et des institutions. Le parcours Communication digitale dans le master Communication des organisations n'existaient pas au moment de la création du parcours DCMMD. Un autre parcours existe également à l'IAE de Lyon en marketing digital. Nous analysons ce développement des formations comme l'expression d'une demande importante, autant de la part des étudiants que des étudiants, autours de la transition digitale des entreprises mais aussi de la transition numérique de nos sociétés.

Le second parcours, quant à lui, est hébergé par Télécom Saint-Etienne et se positionne clairement aujourd'hui sur la dimension créative des métiers de la communication numérique, le design interactif et l'expérience utilisateur au service des entreprises, des institutions culturelles et des collectivités territoriales.

**Extrait du rapport :**

*Les masters de Saint-Etienne sont nettement moins lisibles sur ce point, même si quelques cours, plus théoriques, peuvent être rattachés à un socle de fondamentaux relevant de la 71e section.*

**Commentaire :**

Concernant le parcours DCMMD à l'IAE de Saint-Étienne, la formation est volontairement pluridisciplinaire. Elle se situe à la croisée de plusieurs disciplines en cohérence avec l'IAE dont elle

dépend : la communication, le management et le marketing digital. Le parcours s'organise en 3 socles de compétences principales :

- 1- un socle communication
- 2- un socle marketing digital
- 3- un socle pratique numérique

Ce sont les deux enseignantes chercheuses en SIC du parcours qui assurent les socles fondamentaux en UE1 autour de la communication. Cela représente 183H de cours dispensées par des enseignantes chercheuses en communication en M1 et 250H en M2 (suivi de mémoire intégré).

Concernant le parcours DCIMN à Télécom Saint-Etienne, la maquette est structurée à partir d'UE semestrielles "fondamentaux théoriques" qui renvoient à un socle scientifique relevant du champ disciplinaire des SIC, et d'UE Design de recherche qui forment les étudiants aux méthodologies de recherche en SIC. La répartition globale en heure de travail par étudiant sur l'ensemble du diplôme est présentée sur la figure 1.

**Extrait du rapport :**

*Il est à noter que le nombre d'heures offert aux étudiants varie d'un parcours à l'autre de manière parfois considérable (508 heures : MUSE et 762 heures : Innovation et médiation numérique), sans explication aucune ; les deux formations de Saint-Etienne sont les plus consommatrices d'heures.*

**Commentaire :**

Le nombre d'heure alloué aux formations dépend anciennement des politiques des établissements. La réorganisation des formations par mention et territoire mettent en exergue ces politiques d'établissements. La mention Info-com Lyon Saint-Etienne permet ainsi la cohésion et l'articulation des offres de formations tout en prenant en compte les singularités de chacune.

Les volumes des maquettes dépendent des établissements et des moyens constants alloués aux formations. Surtout, la manière dont les établissements comptabilisent les projets tutorés et travaux en autonomie ou stages dans les heures maquette n'est pas uniforme : les heures « projet » sont directement incluses dans la maquette de formation DCIMN (au sein de l'UE Design de projet, présente dans les 4 semestres) elles recouvrent des modules de gestion de projet, des workshops et des projets tutorés (voir figure 1), ou dans la maquette du parcours DCMMD.

A Lyon 2, le temps de réalisation effectué en autonomie et encadrement n'est pas décompté. Il représente par exemple 60 heures par étudiant par année pour MUSE et GECI pour les projets tutorés et 20 heures en première année MUSE et GECI pour les Ateliers de recherche collective (ARO). Dans le master MUSE, le temps long imparti aux lectures et synthèses, enquêtes, collecte de données, analyses et restitutions (mises en situation, sorties de terrain, mémoire) n'est pas intégré dans les heures maquette.

Les formations de Saint-Étienne telles qu'elles existent aujourd'hui correspondent à la politique d'établissement mené par l'université de Saint-Étienne avec le développement d'un axe numérique. L'apprentissage des outils numériques nécessite un nombre d'heures conséquent. Le parcours DCMMD ou encore DCIMN du fait de son orientation sur la dimension créative consacrent chacun un nombre d'heures important à la formation aux outils numériques, comme ceux de création (voir figure 1 pour DCIMN).

**Extrait du rapport :**

*Les chiffres du parcours IMN indiquent un très fort tassement des inscriptions en M2 en 2017, tassement qui n'est pas expliqué.*

**Commentaire :**

Lors de la séparation des deux parcours stéphanois, le M1 DCIMN n'a pas pu recruter avant d'intégrer Télécom Saint-Etienne, ce qui a eu un effet sur le nombre d'étudiants présents en M2 l'année suivante.



Par ailleurs, on peut noter que pour cette année 2017, la demande s'est reportée sur le parcours DCMMMD, signe que la demande et le vivier pour les parcours en communication sont bien présents sur le site de Saint-Étienne.

**Extrait du rapport :**

*On peut cependant regretter qu'il n'y ait pas d'harmonisation entre les parcours puisque puisque en M1 le stage n'est pas partout obligatoire.*

**Commentaire :**

Dans les parcours MUSE et GECl, la mise en situation professionnelle est assurée par la réalisation d'un projet tutoré en cas réel (février-mai) en première année. L'accent est mis sur les qualités de diagnostic, l'expertise, et la gestion et le pilotage de projet approfondis. Les étudiants effectuent un stage volontaire entre mai et septembre ce qui permet de pallier la concurrence interne au master (entre les M1 et M2) pour les mêmes offres et structures d'accueil sur le territoire de la Métropole de Lyon. Ce stage volontaire est un choix pédagogique en lien avec l'organisation de la formation concernant l'acquisition progressive des compétences opérationnelles. Par exemple, le M1 Information Communication GECl est centré en 1ère année sur les démarches de gestion de projet, d'analyse et de conception alors que la seconde année se concentre sur la production et sa mise en application.

**Extrait du rapport :**

*Une ouverture sur la formation en alternance serait dans un second temps une piste intéressante.*

**Commentaire :**

L'alternance est effectivement une piste retenue pour certains parcours. Concernant le site de Saint-Étienne, le parcours DCIMN ouvre quelques places en alternance à partir de la rentrée 2020 ; dans la poursuite logique de la professionnalisation des étudiants dans le parcours Design de Communication : management et marketing digital, le M1 devait passer en alternance à la rentrée 2020 et le M2 à la rentrée 2021. Toutefois, la situation actuelle liée au COVID 19, nous a obligé à reporter d'un an le lancement de l'alternance.

L'université Lyon 2 amorce depuis l'année 2019 une politique de développement des formations en alternance. Le parcours GECl fait partie des diplômés à l'étude pour proposer de l'alternance dans les deux années à venir si les moyens humains le permettent.

**Extrait du rapport :**

*Faible identification des débouchés de certains parcours.*

**Commentaire :**

Les débouchés des parcours de la mention information-communication présentent à la fois des spécificités et des intersections entre les secteurs et champs d'activités concernés. Cette identification est renforcée par le référentiel de compétences spécifiques en cours de finalisation pour chacun des parcours.

## 9. Master Intervention et développement social

**S'agissant d'un master co-accrédité entre plusieurs établissements, les observations concernent l'ensemble de la mention et sont proposées par le comité de pilotage de la mention.**

La mention IDS a été créée dans un contexte d'évolution rapide et permanente des compétences professionnelles de mise en œuvre des politiques publiques, et particulièrement des politiques sociales (ex. des politiques de lutte contre les discriminations, de déploiement du « logement d'abord », de développement et de valorisation des dispositifs de participation citoyenne). Le regroupement dans une même mention de trois parcours aux identités différentes reflète le pari d'articuler, lorsque c'est possible, formation continue et formation initiale, ainsi que le souci de construire une démarche de recherche en lien direct avec les acteurs concernés (professionnels et bénéficiaires) et en prise avec les problématiques de l'intervention sociale et de la lutte contre les discriminations : ces hybridations permettent de répondre à la grande diversité des manières d'envisager l'encadrement de l'action (pilotage de dispositifs, direction de service ou d'établissements, animation de réseaux, ingénierie, conduite d'études, conseil technique, formation). Former à une hétérogénéité des compétences, laquelle se distribue entre professions historiques bouleversées et nouveaux métiers aux contours flous, est une gageure. Nous devons en conséquence renforcer la cohérence de l'ensemble, sans pourtant renoncer à la diversité des situations et des approches.

### **Compétences – débouchés**

Les métiers de l'encadrement doivent être distingués entre les fonctions de direction d'établissement, de pilotage de l'action (animation de réseaux, coordination de projets, conseil technique, appui réflexif aux organisations et/ou aux professionnels, ingénierie, innovation), de supervision d'équipes, d'études et recherches, de formation. Les compétences de direction, de conseil technique, de supervision, qui supposent une certaine expérience du domaine, correspondent surtout aux profils d'étudiants en formation continue. Les compétences liées aux activités d'animation de réseaux, de coordination de projets, d'études, de diagnostic, d'ingénierie du développement, d'innovation, voire de formation, compétences fondées sur des situations d'expertise, sont particulièrement accessibles aux étudiants en formation initiale.

Pour le parcours Inégalités et discriminations, les débouchés dans les professions juridiques doivent effectivement être relativisés car les étudiants reçoivent une formation juridique à la fois spécialisée et insuffisante pour les intégrer. Toutefois, une partie des étudiants de formation initiale intégrant le parcours vient de filières juridiques, ce qui rend ce débouché accessible. Mais il est certain que la formulation actuelle des débouchés envisageables prête à confusion et qu'il nous faut la revoir.

### **Stage**

Concernant principalement les étudiants en formation initiale, les stages proposés peuvent être distingués selon la dynamique de l'offre : une offre externe définie par des besoins identifiés par les employeurs (diagnostic social de territoire, évaluation d'un dispositif, mise en œuvre d'un plan d'action de lutte contre les discriminations ou les exclusions, implication dans des dispositifs de recherche-action, etc.) ou une commande de stage co-produite par l'employeur et l'étudiant accompagné de son référent de stage (actions expérimentales, mise en place de démarches participatives sans consignes de départ établies, enquête collaborative, etc.)

### **Mobilité internationale**

Les responsables de la mention et des parcours sont bien conscients de la faible mobilité internationale des étudiants. Cela semble dû essentiellement à deux paramètres : d'une part, aux caractéristiques socio-professionnelles des publics accueillis en formation continue et d'autre part aux visées de la plupart des étudiants en formation initiale très centrés sur leur avenir professionnel dès la sortie du master et cherchant plutôt à « s'assurer » un réseau professionnel en France via les stages et les enquêtes de terrain qu'ils conduisent et les expérimentations dans lesquelles ils sont impliqués. Par ailleurs, certains de nos étudiants sont d'origine étrangère et souhaitent au contraire construire de nouvelles compétences en France, la mobilité internationale relevant de leur arrivée récente en France pour réaliser leurs études (soit en licence, soit au niveau master) et de leur inscription dans l'un des parcours de la mention. Les échanges internationaux avec des collègues d'universités étrangères qui

sont régulièrement invités dans les formations sont-ils à même d'inciter à la mobilité internationale ? Cela reste une préoccupation certaine.

Remarque : La convention Lyon2/Écoles de travail social de Lyon/Hautes Écoles de Liège (parcours ANACIS) consiste en une rencontre annuelle de 3 jours, organisée alternativement à Lyon et à Liège, lors de laquelle les étudiant.e.s français.e.s et belges échangent sur leurs pratiques de recherches et sur les pratiques d'intervention qu'ils analysent au sein de séminaires croisés. Parallèlement, plusieurs conférences sont données autour de la comparaison de l'évolution des politiques sociales en Europe.

### **Adossement à la recherche - Poursuite en doctorat**

Les compétences de recherche sont centrées sur la conduite de l'enquête, en vue de mieux définir l'action avec et pour les personnes concernées. Concernant les compétences requises pour l'accès au parcours de recherche et la poursuite en doctorat, elles sont fondées sur les enseignements théoriques et méthodologiques qui intègrent la démarche de recherche en sciences sociales et la mobilisation des méthodes sociologiques (observation, questionnaire, entretien, documentation) et d'outils plus spécifiques adaptés à la coopération avec les acteurs des terrains de stage qui sont également des terrains d'enquête (photographie, protocoles collaboratifs de recueil de données, conduite de projets collaboratifs).

Nous avons augmenté – ou sommes en train de le faire – le volume d'enseignement consacré à la méthodologie de recherche de manière à intégrer les dynamiques d'intervention par la recherche : ethnographie coopérative, recherches participatives, recherches-actions. De la même façon, pour le parcours Inégalités-Discriminations, nous prévoyons de renforcer les enseignements en techniques d'enquête (questionnaires, entretiens, observations, analyse secondaire de données statistiques) pour permettre aux étudiant.es de mieux maîtriser ce qui s'avère être une compétence indispensable pour eux, tant pour la poursuite en doctorat que pour l'insertion dans les métiers de la lutte contre les discriminations.

Les titulaires d'un mémoire de recherche IDS de très bonne facture peuvent envisager de continuer en Doctorat, à condition qu'ils puissent bénéficier d'une allocation (CDU, contrat CIFRE), ce qui dans la période actuelle reste une ressource assez rare.

### **Taux d'échec**

L'analyse des taux d'échec donne à voir deux types de situations, selon que les étudiants sont en formation initiale ou continue.

S'agissant des étudiants en formation initiale, l'étude des parcours montre une progression forte de la précarité sociale qui impacte le temps consacré aux études, la disponibilité intellectuelle et la santé psychique de certains étudiants qui se traduit ces dernières années en effet par des abandons. Nous observons également la difficulté très grande de nombre de nos étudiants, qui se trouvent dans l'obligation d'avoir un emploi pour poursuivre leurs études ou qui présentent des handicaps - c'est d'ailleurs ce qui les amène à choisir un parcours de master comme Inégalités-Discriminations. Parallèlement, des étudiants inscrits en double cursus peuvent choisir d'arrêter l'une des deux formations dans lesquelles ils étaient engagés. La précarité est devenue un problème central au sein de notre institution ; des réflexions sont engagées dans une double direction : aide sociale, psychique ou alimentaire ; pédagogie adaptée avec aménagement des cursus dans une durée plus longue.

Les effectifs restreints dans le parcours de formation initiale de PSDT et d'ANACIS permettent un accompagnement renforcé des étudiants.

S'agissant des étudiants en formation continue, les abandons sont liés à trois types de contextes : un changement d'emploi et/ou de situation professionnelle devenant incompatible avec la formation ; l'extension du nombre de formations financées à titre personnel avec un temps d'étude pris sur les congés ; un changement biographique important (maladie, accident, divorce...). Dans de nombreux cas (environ 20 % du total des étudiants en formation continue), nous retardons la soutenance du mémoire de manière à donner plus de temps à l'étudiant pour terminer son cursus, mais dès lors que la soutenance a lieu une année universitaire plus tard, avec un résultat pourtant positif, il n'a pas été compté statistiquement comme étant une réussite.

### **Evaluation anonyme de la mention par les étudiants**

Nous avons omis de préciser dans notre rapport que nous avons mené des évaluations anonymes par questionnaires, le dépouillement ayant montré une forte redondance avec les évaluations organisées collectivement de manière orale, d'où l'absence de production de compte rendu. Nous réfléchissons à la manière de proposer à l'ensemble des protagonistes de la mention un compte rendu dynamique issu des différentes modalités d'évaluation de la formation par les bénéficiaires.

### **Conseil de perfectionnement**

Comment arriver dans un seul conseil à représenter d'une part la diversité des métiers et d'autre part à assurer la représentativité des équipes pédagogiques et des étudiants ? La coordination des 3 conseils réunis autour de chaque parcours ne semble pas être une bonne solution. D'une part, nous envisageons dès la prochaine rentrée, de réunir chaque fin d'année universitaire 2 étudiants de chacun des parcours assurant ainsi l'équilibre entre M1 et M2 et/ou entre FI et FC, 4 professionnels représentant une collectivité territoriale, une administration publique, une entreprise, une fédération associative) et chaque responsable de parcours, assisté au moins d'un partenaire de la formation. Soient 16 personnes. D'autre part, l'idée est de centrer les échanges d'abord sur l'évaluation des journées d'études, pierre angulaire de la mention de manière à tenir la cohérence des contenus pédagogiques, puis sur les outils de pilotage communs à développer : évaluation de la formation, analyse de l'insertion professionnelle des étudiants issus des différents parcours.

## 10. Master Science politique

**S'agissant d'un master co-accrédité entre plusieurs établissements, les observations concernent l'ensemble de la mention et sont proposées par le comité de pilotage de la mention.**

### **Sur la question de la coordination des différents parcours et équipes pédagogiques.**

Une observation à propos de ce qui est indiqué comme un « point faible » dans l'avis global, et repris ensuite dans les perspectives d'amélioration à savoir le « manque de coordination », la trop grande autonomie dans le pilotage, la faiblesse des articulations, l'appel à une plus ample coordination notamment entre les différents sites et entre les parcours, ainsi qu'à une plus ample mutualisation des parcours. Les parcours sont davantage intégrés par site géographique. Si des progrès sont toujours possibles et souhaitables, des discussions sont organisées régulièrement entre les responsables des différentes options et parcours, un certain nombre de cours sont mutualisés ou offerts en jeu d'option dans les autres formations. Plusieurs périodes de l'année (recrutement des étudiants, jurys, soutenances de mémoires) sont également l'occasion pour les responsables de travailler ensemble sur les formations et le suivi des étudiants.

On notera aussi que les enseignant.es chercheur.es responsables des parcours, membres d'un même laboratoire entretiennent aussi des relations dans le cadre de leurs activités de recherche. La participation des étudiants de M2 aux séminaires de recherche du laboratoire Triangle permet une circulation des étudiant.es.

La question, nous semble-t-il, est de ne pas confondre pilotage stratégique de l'offre de formation (ici de la Mention Science Politique) et pilotage opérationnel des formations où il faut garder de la proximité, avec les responsables de parcours qui par ailleurs doivent rester les interlocuteurs bien identifiés des étudiants ;

Par ailleurs, à propos, de l'injonction à la mutualisation des cours entre les sites géographiques de Saint-Etienne et de Lyon, l'expérience acquise montre les nombreuses difficultés induites, notamment

: problème des circulations des étudiants (et de leurs coûts) entre les deux sites ; problème dans les constructions/gestion des d'emplois du temps (y compris pour les examens).

Pour le parcours Enjeux sociaux et politiques de santé, ce type d'injonction est de plus tout à fait incompatible avec les mutualisations déjà à l'œuvre sur le site stéphanois avec le partenariat très fort opéré avec la Faculté de médecine de Saint-Etienne ainsi qu'avec d'autres formations opérées par le DEPT (UJM) en partenariat avec Sciences Po Lyon – Campus de Saint-Etienne.

Pour ce qui est des conseils de perfectionnement, ces derniers sont organisés régulièrement. Les effectifs réduits dans les parcours de M2 permettent aussi des temps de discussion réguliers avec les étudiants, pour faire le point sur la formation, l'organisation et la répartition du travail, etc. Le fait qu'il s'agisse d'étudiants de M2, avec des effectifs assez limités par rapport aux effectifs de licence, permet un suivi régulier et ajusté en temps réel de la formation. Enfin, une séance de bilan de la formation est organisée systématiquement en fin de premier semestre, avec une passation de questionnaires également, pour faire un bilan détaillé de chaque cours et de l'ensemble de la formation.

### **Sur l'organisation pédagogique**

S'agissant de la remarque relative au peu de précision apportée sur les enseignements sur l'ensemble du parcours Enjeux sociaux et politiques de Santé (ESPS) dispensé à Saint-Étienne, l'UJM souhaite apporter les précisions suivantes : concernant les enseignements dispensés (UE1 et UE3), le parcours ESPS trouve un équilibre entre les cours de science politique (politiques publiques, sociologie politique, politiques sociales comparées, organisations internationales et gestion des crises sanitaires, organisation et système des soins) les cours de sciences sociales (droit et politique de santé, histoire des épidémies, géographie territoire et santé, anthropologie des maladies, méthodologie) et les cours de santé publique (inégalités de santé, médecine des preuves). A la question de l'innovation pédagogique, notons que l'attention des évaluateurs n'est pas portée sur la rédaction de l'article scientifique (UE2) – différent en cela du mémoire - lequel confronte rapidement les étudiants aux exigences de la recherche et aux productions professionnelles.

Les modalités d'évaluation sont variées, et l'équipe pédagogique propose un éventail diversifié permettant de former les étudiants aux débouchés professionnels qu'ils visent : ils doivent donc rendre à la fois des dossiers de recherche ou des états de littérature, sur un format universitaire classique, mais aussi présenter des cas pratiques à l'oral ou à l'écrit, rédiger des notes d'actualité pour un élu, monter un projet associatif et le présenter à des professionnels, mener une enquête de terrain collective, monter une journée d'étude, etc.

### **Sur la faiblesse des taux de réussite.**

Dans certains parcours, les étudiants peinent à trouver des stages et choisissent de faire leur master en deux ans. Ainsi dans le parcours PIAT, ce faible taux de réussite masque en fait la réalisation du master en 3 ans. Chaque année, 2 à 3 étudiant.es ""redoublent"". Ce redoublement leur permet par ailleurs de faire un stage plus long lors de leur troisième année de master. Ils bénéficient de la période de septembre à décembre moins demandée. Sur ce point l'équipe de science politique travaille en coordination avec le service de formation continue de l'UFR et le service de l'insertion professionnelle de l'université pour améliorer les liens avec les secteurs professionnels. La question de l'articulation entre les deux années de master est aussi une piste étudiée dans la perspective de la refonte de la maquette.

Pour les parcours qui sont « colorés » recherche, les étudiant.es choisissent parfois de réaliser leur mémoire de recherche en deux ans en vue de maximiser leur chance dans la candidature à un CDU.

## 11. Master Sciences de l'éducation

**S'agissant d'un master co-accrédité entre plusieurs établissements, les observations concernent l'ensemble de la mention et sont proposées par le comité de pilotage de la mention.**

### **Décalage des effectifs de Master entre les 2 sites.**

Il est incontestable et s'explique par :

- Du côté stéphanois, par la forte attractivité du master MEEF auprès des étudiants de L3, de Sciences de l'éducation.
- La création récente du parcours "enfance/jeunesse" qu'il conviendra de développer quantitativement dans les années à venir.
- Un enseignement pour les parcours stéphanois uniquement en présentiel (fort développement du distanciel à Lyon), et qui est limité à 15 étudiants par parcours et par année (cette limitation des capacités d'accueil étant directement liée à l'effectif de l'équipe pédagogique).

### **Sous-encadrement sur le site stéphanois:**

Il sera compensé - au moins partiellement - par le recrutement de deux MC, pour la rentrée de septembre, 2020, profils « sociologie de l'éducation » et « éducation à la santé ».

### **Traduction des contenus en blocs de compétences.**

Cette traduction est effective à Lyon 2 ; elle est en cours de route à l'UJM. L'équipe pédagogique de l'UJM s'engage à mener cette traduction effective dans un avenir proche, en étroite collaboration avec Lyon 2 sur la base d'outils partagés.

### **Diffusion des offres d'emploi aux diplômés un an après l'obtention du diplôme.**

Nous retenons cette remarque. Cela suppose la constitution d'une liste de diffusion des anciens étudiants. Cette pratique pourrait contribuer à aider les diplômés à accéder à des emplois plus en rapport avec la spécificité du master. La gestion de cette liste par les services de la scolarité lui apporterait une pérennité et une stabilité. De plus, les offres d'emploi sont désormais accessibles sur le site de l'université Lyon 2.

### **Taux de réussite par parcours**

La réussite par parcours est une piste que nous envisageons d'autant que l'université est dotée d'un service statistique le permettant.

### **Insertion professionnelle**

Une majorité de nos étudiants en Master 2 sont déjà en emploi. Les autres étudiants trouvent majoritairement un emploi sachant que souvent, les jeunes étudiants ont du mal à faire valoir leur diplôme pour manque d'expérience professionnelle. Cependant nous avons tissé, pour tous les parcours, des relations avec le monde économique, qui fonctionnent efficacement pour les recherches de stages. Nous prenons acte que cet effort est à poursuivre pour l'accès au marché du travail.

## 12. Master Sociologie

**S'agissant d'un master co-accrédité entre plusieurs établissements, les observations concernent l'ensemble de la mention et sont proposées par le comité de pilotage de la mention.**

A l'heure actuelle, le master est organisé en Y : le M1 est une formation commune, les trois parcours de spécialité (ASC, SADL et SDO) n'interviennent qu'en M2. Cela signifie que les étudiants qui

s'orientent dans l'un des parcours ont bénéficié d'un tronc commun théorique et méthodologique en M1. L'année suivante, ils choisissent en M2 de se spécialiser dans une approche de la sociologie. Si le parcours ASC reste volontairement généraliste et dans une approche « académique » préparant à la recherche, les parcours SDO et SADL défendent une approche appliquée et se différencient par leur domaine de spécialité (travail, organisation ; développement local). Il s'en suit des temporalités d'étude différentes durant l'année de formation, les étudiants des parcours SDO et SADL consacrant le second semestre au stage en entreprise avec des regroupements ponctuels.

Le parcours FOULE, dans le cadre du département de sociologie de l'UJM, est autonome dans ses contenus en M1 comme en M2, mais il partage la même finalité et la même maquette générale avec les autres parcours du master. Il est fortement articulé par certains de ses modules de formation avec le parcours stéphanois Politique Sociales et Développement Territorial (PSDT) de la mention Intervention et développement social.

Dans son organisation actuelle, l'hétérogénéité du master est un fait. Cette hétérogénéité résulte, d'une part, de l'association d'une grande école (l'ENS Lyon) et d'une université de masse (Lyon 2 et l'UJM pour le master FOULE), c'est-à-dire d'étudiants qui n'ont pas été formés dans des établissements équivalents (ni même comparables) dans l'enseignement supérieur français, et d'autre part, de l'existence en M2 de trois parcours bien distincts qui sont les héritiers du master recherche pour l'un (parcours ASC) et des master pro pour les deux autres (parcours SADL et SDO).

Le premier facteur d'hétérogénéité présente certes des difficultés du fait des cultures et pratiques pédagogiques auxquelles normaliens et étudiants universitaires ont été formés mais aussi des atouts : offre de cours plus large (tant sur le plan thématique que sur celui des formats pédagogiques) et émulation entre étudiants au sens positif du terme. En revanche, le second facteur d'hétérogénéité est plus problématique car les étudiants entament généralement le M1 en ayant une idée claire du M2 qu'ils ambitionnent de faire. Ainsi serait-il plus logique de reconnaître et d'afficher comme telle cette diversité dès le M1 dans le but de proposer une offre de formation qui soit à la fois plus lisible et plus intégrée par parcours.

Notons que le développement d'un Master Sciences sociales à l'ENS Lyon ajoute à la confusion en créant une concurrence de fait avec le Master Sociologie pour les élèves normaliens entrés par le concours BL l'année précédente comme pour les étudiants de Lyon 2 sortant de la licence de sciences sociales.

Les réflexions engagées par l'équipe pédagogique du master visent donc dans la perspective de la prochaine maquette de master à abandonner le modèle en Y de manière à reconnaître les trois parcours ASC, SADL et SDO dès le M1. Toutefois, ces trois parcours partageraient un tronc commun de « sociologie générale » : théories sociologiques, choix d'options organisées par domaines de la sociologie, langue et l'essentiel des enseignements méthodologiques, une autre part relevant des parcours car constituée d'enseignements de pratiques d'enquête adaptées aux domaines professionnels auxquels prépare chacun des trois parcours.

Dans le cadre de cette organisation par parcours sur les deux années du master, le travail d'accompagnement des étudiants en vue de leur professionnalisation serait adapté à chaque parcours, comme cela existe déjà en M2. Par exemple, on pourrait imaginer que chaque parcours puisse bénéficier de la création d'un temps de travail dédié pour un professionnel spécialiste de ces questions de manière à mettre en place un travail systématique et durable.

\* **1.1. Partenariats socio-économiques et culturels** : ils sont nombreux et ont de réelles incidences sur l'enseignement et la possibilité de faire des stages, en particulier pour les parcours SADL et SDO du M2. La Boutique des Sciences de l'Université de Lyon est un partenaire pour les trois parcours de M2 :

accueil de stagiaires, liens avec des partenaires pouvant proposer à leur tour des sujets de stage, de recherche ou des terrains pour les enquêtes collectives.

Pour le parcours SADL, ces partenariats favorisent l'articulation entre formation, recherche-action et insertion professionnelle sur la thématique du lien entre sciences et sociétés avec l'appui, entre autres, de la Boutique des Sciences. Ils sont mis en réflexion et en pratique avec l'ensemble des intervenants et partenaires de la formation : acteurs des collectivités territoriales (agence d'urbanisme, labo-cités, métropole, Grand Lyon Habitat, communautés d'agglomération des territoires ruraux) et acteurs du champ de l'économie sociale et solidaire (les PTCE Le BOL et Terres, des associations). Ces partenariats permettent de recevoir une cinquantaine d'offre de stages par an, essentiellement fournis par le réseau des anciens de la formation et des centres de recherche comme l'INRAE et l'IRD.

Pour le parcours ASC, ces partenariats avec les acteurs économiques et culturels montent en charge. Ainsi, depuis deux ans tous les élèves de l'ENS Lyon (normaliens comme auditeurs) ont désormais l'obligation d'un stage dès le M1, ce qui permet aux partenaires (Musée des Confluences, INSEE régionale, ARS Rhône-Alpes, INJEP, Habitat et Humanisme, Secours catholique, Opéra de Paris, AFEV, etc.) d'évaluer positivement les compétences des étudiants et de ré-éditer le conventionnement. D'ailleurs certains étudiants optent en M2 pour le parcours ASC avec une visée professionnelle pour se destiner à un poste en bureau d'études dans l'organisation qui a pu les accueillir en stage.

Les partenariats internationaux sont en outre facilités à l'ENS Lyon par un public étudiant attiré par les mobilités Erasmus, les postes de lecteurs ou les possibilités de césures universitaires à l'étranger. Sur le dernier quadriennal, le Master ASC a bénéficié du développement d'un partenariat avec l'université francophone de Galatasaray (Istanbul, Turquie) : deux étudiants chaque année ont été inscrits dans le parcours ASC (4 sont inscrits en doctorat, dont 3 co-directions). Une convention de double diplôme de master est actuellement en cours de validation.

Pour le parcours FOULE, à l'Université Jean-Monnet (Saint-Etienne), le positionnement dans l'environnement stéphanois donne lieu à une diversité de partenariats que facilite la formation aux outils et formes de l'enquête. Ces partenariats avec des acteurs du monde de la recherche ou des champs culturels, associatifs, administratifs, économiques ou médiatiques ont permis : d'une part, d'associer d'autres disciplines à la formation (géographie, informatique) et d'ouvrir celle-ci à d'autres pratiques de l'enquête à travers l'intervention de professionnels (commissaire de police, juge d'instruction, contrôleur de la Carsat, responsable ANACT, etc.) ; d'autre part, de favoriser une professionnalisation par des stages dans des administrations et collectivités locales (Marie de Saint-Etienne, Saint-Etienne Métropole, Direction départementale de la sécurité publique, Etablissement français du sang), des institutions culturelles (Cité du Design, Musée d'art moderne et contemporain, Mémorial de la résistance, Cinémathèque de Saint-Etienne, Musée du Louvre), des entreprises (Casino Services, Auchan Centre deux), des syndicats et associations (Union locale CGT, UFCV, Altercarto) des médias (France 3 Rhône-Alpes) et des structures universitaires (Ecole urbaine de Lyon, Faculté de médecine Saint-Etienne, Laboratoire GIMAP, Vytautas Magnus University).

**\* 2.1. Lien entre M1 et M2 :** il est inexact de dire que M1 et M2 sont sans lien. Les choix des séminaires thématiques (ST) et ateliers de lecture (AL) en M1 (choix de 2 ST et 2 AL sur une liste de 6 ST et 6 AL) préparent au choix du parcours en M2. D'ailleurs, de nombreux étudiants en M1 choisissent leur ST et AL dans l'intention de faire le parcours SADL, SDO ou ASC l'année suivante, c'est-à-dire sur la base d'un projet de formation pensé sur deux ans. Le tronc commun du M1 est constitué d'enseignements obligatoires sur les deux semestres (théories sociologiques et ateliers de méthode quantitative et qualitative) qui préparent au M2 quel que soit le parcours.

Pour le parcours FOULE, le M1 et le M2 s'inscrivent dans une continuité de la maquette des cours qui est allégée en M2. La place du numérique est conséquente : un module de formation et un atelier de TD lui sont consacrés en salles informatiques chaque semestre du M1 au M2.



\* **2.2. Professionnalisation** : une partie du travail d'accompagnement des étudiants est assurée par le réseau des anciens, en particulier pour les parcours SADL et SDO du M2. Ce réseau n'a pas d'existence formelle mais il recouvre un vrai travail de fond depuis plusieurs années (les parcours SADL et SDO sont issus d'anciens masters pro sur les mêmes thématiques) pour la recherche d'emploi mais aussi, plus modestement, pour l'offre de stages. Par ex, le parcours SDO du M2 a créé un réseau spécifique sur LinkedIn.

Le parcours SADL du M2 organise tous les ans une journée « métiers du développement local » qui s'adresse aux étudiants de licence 3, de M1 et de M2 SADL. Elle est l'occasion de rencontrer des anciens étudiants du parcours SADL insérés professionnellement de plus ou moins longue date (doctorants ou métiers de l'enseignement et de la recherche, agents de développement local, chargé de mission, etc.). Le SCUIO y participe en présentant les concours de la fonction publique territoriale. Ce type d'événement permet de développer un réseau d'échange d'informations pour la diffusion d'offres de stages, d'emplois, de participation à des colloques ou séminaire, etc.

\* **2.3. Stages** : il faut noter l'expérience ancienne des parcours SADL et SDO du M2. Par ex, pour le parcours SDO, l'accompagnement à la recherche de stage est essentiellement assuré par une consultante RH (sur convention avec l'Université). Elle réalise 21 heures d'accompagnement collectif et individualisé (analyse des métiers et compétences ; élaboration des projets professionnels personnalisés ; aide à la rédaction de CV et lettre de motivation), qui s'ajoutent aux heures assurées par les membres du pôle stage du SCUIO.

Chaque année en M2 des stages sont effectués à l'étranger. Par ex, pour le parcours SADL, en moyenne deux étudiants par an sur une vingtaine font un stage à l'étranger. De nombreux étudiants étrangers spécialisés en développement et développement local viennent chercher dans ce parcours de M2 un complément à leur formation. Dans cette optique, leur choix porte sur un stage en France. Depuis plusieurs années les responsables des trois parcours de M2 ont demandé la création d'un poste de chargé de mission au sein de l'UFR ASSP en charge des partenariats (relations avec les partenaires, animation du réseau des anciens) de sorte que cette activité soit institutionnalisée et transversale et ne repose pas uniquement sur les réseaux personnels et la bonne volonté des responsables de parcours et de quelques anciens étudiants.

Pour le parcours FOULE, la diversité des offres de stages que permet un solide partenarial local s'inscrit dans une logique de professionnalisation. En outre, un module « insertion professionnelle » a été ajouté à la maquette des cours en M1 et M2 (élaboration de projet pro, écriture de CV, entretien professionnel).

\* **3.2. Coordination** : le travail de coordination est alimenté en partie par le conseil de perfectionnement, mais aussi par plusieurs réunions pédagogiques regroupant l'ensemble des enseignants pour le M1 et chacun des parcours de M2. Il faut aussi mentionner différents événements (réunions de présentation en pré-rentree, conférences sur le master en mars pour l'ensemble des étudiants de licence, remise des diplômes de master commune aux trois parcours inaugurée en novembre 2019, etc.) qui permettent aux responsables des parcours de se rencontrer et d'échanger sur leurs dispositifs pédagogiques.

\* **3.4. « Intervenants professionnels »** : du fait de leur activité professionnelle, il faut noter leur faible disponibilité en dehors des fonctions pédagogiques pour lesquels ils interviennent dans le master. Ceci explique que, en dépit des invitations qui leur ont été faites, ils ne soient pas ou peu présents dans les conseils de perfectionnement ou dans la commission pédagogique du master en charge de l'instruction des dossiers de candidature.

\* **4.1. Taux de réussite** : les taux de 60 % en M1 et de 72,5 % en M2 peuvent sembler décevants. Cela s'explique en partie : pour le M1, par l'arrivée d'étudiants étrangers qui, bien que sélectionnés sur la base de leurs bons résultats antérieurs, peinent à se conformer aux attentes pédagogiques de l'université française et se trouvent parfois dans des situations matérielles difficiles ; pour le M2, par le fait que certains étudiants font leur M2 en deux années, ce qui mécaniquement fait baisser le taux de réussite qui est calculé par rapport aux inscrits de la même année.

Concernant le suivi des étudiants diplômés, le master manque de bilan précis au-delà des six mois suivant l'obtention du diplôme. Par ex, pour le parcours SDO du M2, sur les 50 étudiants des quatre dernières années, aucune information n'est disponible pour 13 d'entre eux. Pour les autres : 4 sont inscrits en doctorat (bourse doctorale ou CIFRE), 4 sont en recherche d'emploi, 17 sont en poste dans le domaine des ressources humaines, 13 dans le conseil en organisation, 2 dans la gestion de projets complexes et 2 dans la conduite d'étude.

Pour le Parcours FOULE, les taux de réussite sont de 69 % en M1 et 74,6 % en M2. Certains étudiants font leur M2 en deux ans. Le parcours comprend lui aussi une forte proportion d'étudiants étrangers.

\* **4.2. Effectifs étudiants** : après trois années de tassement en 2016, 2017 et 2018, ils se sont notablement redressés en M1 en 2019-2020 pour dépasser le niveau de 2016, soit 79 étudiants. Les élèves et auditeurs normaliens de l'ENS Lyon comptent chaque année pour une petite dizaine d'étudiants de M1.

Pour le parcours FOULE, le nombre d'étudiants a connu son plus faible niveau (13 étudiants M1, 7 étudiants M2) à la création du parcours en 2016 ; en 2019, il atteint 28 étudiants en M1 et 19 étudiants en M2.

## 13. Master Ville et environnements urbains

**Bien qu'il s'agisse d'un master co-accrédité entre plusieurs établissements, les observations suivantes ne concernent que le parcours « Altervilles » porté et mis en œuvre par l'UJM.**

A l'intérieur de la mention VEU, la collaboration entre Science Po Lyon et l'UJM va au-delà de la mutualisation d'enseignements puisque le parcours Altervilles (et lui seul) propose une double diplomation avec Sciences Po Lyon.

Le voyage d'études du parcours Altervilles comporte un volet « recherche » affirmé (au moins une semaine sur place).

La difficulté d'apprécier les spécificités des parcours (place des intervenants praticiens, enseignements en anglais, réalité de la logique de progression voire de spécialisation entre M1 et M2) relève d'un choix de la coordination de la mention et constitue manifestement un problème pour les évaluateurs, signalé à plusieurs reprises.

Les remarques formulées en « points faibles » de la formation, pertinente et ambitieuse dans son positionnement, rejoignent la réflexion en cours à l'UJM, partagée avec Science Po Lyon, sur les difficultés récurrentes de présentation et de coordination d'une mention qui rassemble de nombreux parcours à une échelle inédite. La mise en œuvre de la mention VEU a escamoté les spécificités des parcours de formation pré-existants, qui se nourrissent de leur environnement territorial et professionnel, notamment concernant le parcours Altervilles développé à l'UJM pour la gouvernance et les politiques urbaines alternatives.

Pour rendre visible et claire la formation en études urbaines dispensée à l'UJM, son organisation pédagogique et l'efficacité de son accompagnement administratif, l'établissement et son partenaire Science Po Lyon envisagent de repositionner le parcours Altermilles dans la mention Science Politique lors de la prochaine accréditation.

Michèle COTTIER



Présidente

# Retour sur l'évaluation de la formation

## Observations

Campagne d'évaluation 2019-2020

MASTERS MEEF

MASTER MEEF SECOND DEGRE..... 2

Le 20 juillet 2020,

Jacques Comby



## MASTER MEEF SECOND DEGRE

En tant que coordinateur de la mention Master MEEF « 2<sup>nd</sup> degré » pour l'Inspé de Lyon et les 4 universités du site Lyon – Saint-Etienne, je souhaite remercier les membres du comité d'évaluation HCERES pour les remarques fournies sur le dossier envoyé. Je commencerai en introduction en rappelant que le fonctionnement actuel de l'Inspé de l'Académie de Lyon s'inscrit dans la continuité de la création des ESPE et de la mise en place des formations de Master MEEF « 2<sup>nd</sup> degré ». Cette création dans un paysage universitaire stéphanois et lyonnais complexe, comprenant quatre universités partenaires, explique pour partie les difficultés pointées par le rapport HCERES notamment en termes de suivi de cohortes (accès à des données de suivi, à des statistiques), de multiplicité des parcours ou d'adossement à la recherche. Deux évolutions actuellement en cours permettent d'envisager des solutions pour ces différentes problématiques :

- la création de l'Inspé et la réforme de la formation des enseignants a permis à l'ensemble des équipes des différentes universités de s'engager depuis juillet 2019 encore plus fortement dans une réflexion collective globale en collaboration avec les représentants de l'employeur. Ce fonctionnement se manifeste à l'échelle des instances académiques que sont le conseil d'institut, le CRDF (Conseil des Responsables de Diplômes et de Formations) ou le COSP (Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique) au sein desquels les discussions et décisions impliquent l'ensemble des partenaires. Les huit conseils de perfectionnement pour le Master MEEF « 2<sup>nd</sup> degré » fonctionnent sur le même principe et sont actuellement au centre d'une réflexion qui associe les équipes des différents champs disciplinaires et des groupes de travail contributeurs pour l'intégralité des questions transversales ;
- par ailleurs, le projet de rapprochement de certaines des universités du site au sein d'un établissement cible et en son sein la création d'un pôle de formation et de recherche centré sur les questions d'éducation et de sport ouvre également des pistes intéressantes en terme de structuration du paysage universitaire local. Dans le cadre de cette construction, les réflexions actuellement en cours en matière de thématiques communes au niveau de la recherche et de construction d'une offre de formation encore plus cohérente devraient permettre de renforcer davantage les démarches collectives à la condition de ne pas écarter les établissements moins directement impliqués dans le projet d'université cible.

Nous signalons tout d'abord ce que nous pensons être des erreurs factuelles (1), puis passons aux observations quant aux remarques des membres du comité d'évaluation HCERES (2).

Pour plus de simplicité, nous avons décidé de regrouper thématiquement les observations, afin de faciliter le retour fait au HCERES.

### A) En ce qui concerne l'internationalisation des étudiants et des enseignants / enseignants-chercheurs :

**Page 2 : « En revanche, le dossier mentionne les possibilités de mobilité pour enseignants et administratifs, mais sans donner de chiffres »**

- ➔ Avec un nombre important d'EC et d'enseignants sur 4 établissements différents, il est difficile de fournir des chiffres, car les chiffres de la mobilité internationale dans les établissements concernent l'intégralité des personnels, et pas uniquement les seuls collègues qui interviennent dans les formations MEEF. Cependant, à titre d'exemple, et uniquement pour l'Inspé composante, on note une trentaine de déplacements annuels à l'étranger pour les collègues coordonnateurs de la mobilité internationale.

**Page 4 : « Aucune ouverture significative à l'international mis à part le cursus bi-national franco-allemand. + Enfin, même si les masters MEEF professionnalisants restent très ancrés dans la réalité socio-économique française, la formation du 2<sup>nd</sup> degré pourrait rendre possible les mobilités d'étudiants à l'international comme le fait le master MEEF 1<sup>er</sup> degré de la ComUE de Lyon »**

- La mobilité internationale n'est pas inexistante, mais va plutôt être effectuée avant l'inscription en Master, ou entre le M1 et le M2 (par le biais d'une année de césure par exemple, pour être assistant de langue française dans un pays étranger par exemple), mais nous semble difficilement possible en M1 (où il y a la préparation au concours) et en M2A (où les fonctionnaires stagiaires sont en poste en établissement) ou en M2B (où les étudiants souhaitent représenter le concours à 99%). Les modifications d'organisation des futurs diplômes de master MEEF et l'évolution de la place des concours conduiront à reconsidérer ces questions en favorisant par exemple davantage de mobilité sur le M1.

B) En ce qui concerne **la formation à distance** :

*Page 2 : « Aucune information n'est donnée sur une éventuelle formation à distance pour, par exemple, des étudiants assistants de langue à l'étranger pour un ou plusieurs semestres »*

*Page 3 : « Il n'est jamais fait mention d'enseignement à distance »*

- Le Master MEEF 2<sup>nd</sup> degré n'est pas offert en version distanciel globale, mais uniquement en présentiel, d'où la non-mention de cette possibilité (même si certains cours sont proposés en distanciel aux étudiants, mais pas l'intégralité de la formation).

C) En ce qui concerne **les liens avec les organismes partenaires autres que le Rectorat** :

*Page 2 : « Concernant les liens avec les différents organismes partenaires, le dossier nomme le rectorat comme instance principale participant à la formation et offrant l'essentiel des débouchés. En revanche, aucune mention n'est faite de l'existence de partenariats culturels et artistiques avec le reste de l'Académie, qui permettraient d'enrichir les contenus des différents parcours »*

- Il est exact que d'autres partenaires que le Rectorat existent, et nous aurions dû en effet les mentionner. À titre d'exemples, on citera les partenariats avec l'Opéra de Lyon (<https://www.opera-lyon.com/fr>), le théâtre des Célestins (<https://www.theatredesclestins.com/>), certaines compagnies théâtrales accueillies en résidence sur les sites, ou celles qui participent à la formation, la Maison d'Izieu (<https://www.memorializieu.eu/le-memorial/la-maison-refuge-de-la-colonie-en-1943-44/>), la Villa Gillet (<https://www.villagillet.net/>), etc. Un partenariat important est celui avec la DRAC (<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Auvergne-Rhone-Alpes>) qui participe au développement de l'offre culturelle dans la formation par le biais d'une subvention dédiée. Tous ces partenariats sont gérés au niveau des Missions « Culture » des 4 établissements, ainsi qu'au niveau de la Mission « Culture » de l'Inspé.

D) En ce qui concerne **la formation à la recherche et les mémoires** :

*Page 2 : « Néanmoins, l'adossement à ce large éventail de laboratoires se limite au rattachement des enseignants-chercheurs intervenant dans le master MEEF mais aucun lien scientifique réel n'est établi entre les diverses disciplines et la formation de master qui ne se concentre que sur la recherche en éducation »*

*Page 4 : « Le faible adossement à la recherche disciplinaire + Concernant la recherche, davantage de liens devraient être créés entre les laboratoires des différentes disciplines et les contenus enseignés ou le choix des sujets des mémoires, ce qui permettrait éventuellement une plus grande poursuite d'études vers le doctorat »*

- La formation de master ne se concentre pas exclusivement sur la recherche en éducation, car les étudiants de M1 doivent suivre plusieurs séminaires disciplinaires en semestre 1 et en semestre 2, et le choix du mémoire est laissé au libre choix des étudiants, qui peuvent opter pour un mémoire **disciplinaire** (avec une ouverte didactique en fin de mémoire), un mémoire **didactique**, ou un mémoire en **sciences de l'éducation**. Cet ancrage disciplinaire permet d'ailleurs les possibilités – certes rares, car ce n'est pas la finalité première de ce master – les poursuites en études doctorales. Le travail de réflexion sur la formation à la recherche et par la recherche et sur le mémoire en master

MEEF se poursuit actuellement dans le cadre de la confection des nouvelles maquettes de Master MEEF.

**Page 2 : « Il n'est pas fait non plus mention d'une quelconque valorisation des mémoires de qualité »**

- Les mémoires de qualité (plus de 16/20, et après accord des étudiants concernés) sont disponibles en version numérique à la BU (à Lyon 3 par exemple), et une réflexion menée actuellement à l'Inspé est de généraliser ce dispositif qui consiste à mettre à disposition des futurs étudiants les mémoires de qualité à l'ensemble des parcours. Il est également possible de candidater (et les étudiants y sont incités) pour « mon master MEEF en 180 secondes », opération annuelle pilotée par le réseau des Inspé. Le Forum DU, où les étudiants présentent leur travail de recherche sur une journée, avec une valorisation vidéo, pourrait être étendu aux étudiants de master MEEF « 2<sup>nd</sup> degré ».

E) En ce qui concerne **le pilotage et l'amélioration de la formation par les acteurs et les usagers :**

**Page 3 : « En revanche, aucune information sur l'implication réelle des étudiants, des enseignants-chercheurs et des personnels du rectorat dans ces instances n'est fournie, ni sur les évolutions majeures de la formation ou des maquettes suite à ces évaluations »**

+

**Page 4 : « Le dossier d'autoévaluation du master MEEF 2<sup>nd</sup> degré de la ComUE de Lyon manque de regard critique sur le fonctionnement de la mention. Un travail d'analyse plus fourni sur les réalisations concrètes de la formation, sur l'efficacité du tutorat ou de l'encadrement des mémoires, sur l'implication réelle des étudiants, des enseignants chercheurs et des personnels du rectorat dans les conseils, et les évolutions majeures de la formation ou des maquettes suite aux évaluations ne pourrait être que bénéfique »**

- Les conseils de perfectionnement dont la composition est régie par des textes réglementaires (EC, enseignants, personnels administratifs, personnels du Rectorat, étudiants, etc.) se réunissent régulièrement (au moins deux fois par an), font remonter leurs conclusions / propositions d'améliorations au CRDF, qui les fait à son tour remonter (pour validation) en conseil d'institut. L'élaboration des nouvelles maquettes de Master MEEF pour la rentrée de septembre 2021 suit la même philosophie, avec une instance intermédiaire, un Copil (comité de pilotage, composé d'EC, enseignants, personnels du rectorat et étudiants), qui fait des propositions (rôle uniquement consultatif).

**Page 3 : « En revanche, on ignore si les cours de culture commune réunissent des étudiants de différentes mentions (1<sup>er</sup> degré, 2<sup>nd</sup> degré, conseil principal d'éducation et ingénierie de la formation) ou de différents parcours »**

- Nous n'avons certainement pas été clairs, mais les cours de culture commune sont communs à l'intégralité des étudiants des différentes mentions : **enseignements du bloc 4 en M1** : « Politique de l'éducation », « École et phénomènes sociaux », Processus d'apprentissage des élèves » et « Agir en fonctionnaire éthique et responsable de l'État » (à l'exception du master MEEF « 1<sup>er</sup> degré »), **les questions professionnelles en M2** : « Les incivilités, la violence scolaire, prévention du harcèlement », « Éducation et éthique : morale laïque, lutte contre les discriminations et éducation à la citoyenneté », « Culture de l'égalité fille-garçon, lutte contre les stéréotypes », « Éducation et santé, promotion du bien être à l'école », « Le développement psychologique et social des enfants et des adolescents », « Travail en équipe, partenariat et démarche de projet », « Rendre les apprentissages accessibles aux élèves à besoins éducatifs particuliers », **l'analyse de pratique, le numérique appliqué à l'enseignement**, ainsi que **la langue vivante étrangère** (sauf pour les masters MEEF « Langues »).

F) En ce qui concerne tout d'abord **le suivi de cohortes, suivi des diplômés, et les statistiques de réussite aux diplômes et aux concours :**

**Page 2 : « Cependant, le parcours B (des étudiants non lauréats aux concours de l'enseignement) envisage des débouchés sur la formation d'adultes en insertion sans donnée chiffrée et sans précision sur le type d'emplois. »**

*Page 3-4 : « En revanche, il est regrettable que nous ne connaissions pas la proportion de lauréats des concours publics et privés, ni le devenir des étudiants non-lauréats qui ne poursuivent pas en M2. Aucune analyse n'est faite sur les liens possibles entre les effectifs, les admis au diplôme et les admis aux concours »*

*Page 4 : « Néanmoins, il manque encore des données chiffrées sur :*

- les taux de redoublement ou de réorientation en M1 et en M2,*
- les étudiants concernés par la préprofessionnalisation proposée en licence,*
- le nombre d'étudiants qui participent au parcours adapté en M2 B (dont la maquette n'est pas fournie),*
- le nombre d'étudiants en formation continue »*

*Page 4 : « Des données chiffrées lacunaires sur les admissibilités et les admissions aux divers concours et leur corrélation avec l'obtention du diplôme + De même, la formation pourrait utilement procéder à un meilleur suivi du devenir des différents types de profils d'étudiants, en collectant par exemple des données chiffrées sur les admissibilités et les admissions aux concours (privé et public) et leur corrélation avec l'obtention du diplôme. Ceci permettrait de mieux répondre aux besoins des étudiants et de prévoir davantage de passerelles vers d'autres professions de l'éducation nationale (vers la mention Pratique et ingénierie de la formation, par exemple) + Aucune indication concernant les débouchés qui s'offrent aux étudiants validant le master mais non-lauréats de concours de l'éducation nationale »*

- Il faut noter que le suivi est certes réalisé, mais sur 4 établissements différents, qui n'utilisent pas forcément les mêmes outils de suivi, ces derniers n'ayant pas la même granularité et finesse d'analyse ; on peut espérer que la mise en place de l'Université cible (Université de Lyon) permettra de résoudre ces problèmes matériels / techniques d'utilisation d'outils différents, et permettra une interopérabilité de nos systèmes statistiques de suivi et de pilotage des formations. Le suivi est souvent réalisé au sein de chaque parcours, mais avec un nombre important de parcours et d'options, il est difficile de pouvoir proposer une synthèse au niveau global de la mention, surtout lorsque les outils d'analyse utilisés ne sont pas forcément les mêmes. En ce qui concerne le taux de réussite aux concours, chaque responsable de formation répertorie les résultats chaque année, mais nous avons sciemment décidé de ne pas donner ces chiffres de façon globale, car les taux de réussite aux divers concours sont très différents selon la discipline concernée. Concernant le taux de réussite des concours du privé, ceci nous échappe complètement comme les lauréats des concours de l'enseignement privé quittent le master MEEF pour rejoindre la formation dispensée par le SAAR (site de Craonne). Finalement, en ce qui concerne les étudiants inscrits dans le M2B (parcours adapté), le Conseil des Responsables de Diplômes et de Formations (CRDF) de l'Espé en 2019 a réorienté ce parcours B sur le passage du concours face à la demande générale des étudiants de repasser le concours et le taux d'absence élevé des étudiants dans les UE d'ouverture professionnelle proposées dans les divers parcours B (les possibilités de réorientation vers une autre voie professionnelle n'étaient pas souhaitées par les étudiants).

**Retour réalisé par :** Denis Jamet, responsable de la mention Master MEEF « 2<sup>nd</sup> degré »

**En date du :** 17/04/2020



Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)